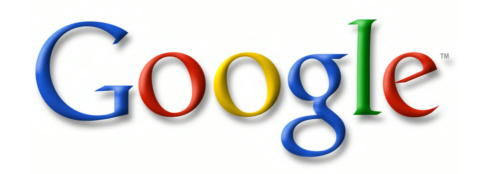




ANNUAIRE

DE

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE.

Imprimerie de Delevingne et Callewaert.


van
den
vos


THEODRICUS MARTINI


PAX·OSCVLATE
VSTITIA·ET·
SVNT·PSAL
·84

ANNUAIRE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE,

PAR LE CONSERVATEUR

Baron De Reiffenberg,

Chevalier des ordres de Léopold, de la légion d'honneur, de St.-Jean de Jérusalem, du Christ de Portugal, de Philippe-le-Magnanime, de la Couronne de Chêne, de St.-Sylvestre, et de St.-Grégoire-le-Grand, commandeur de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, etc., membre ordinaire, correspondant, membre honoraire et étranger de l'Institut de France, des académies impériale et royale de Bruxelles, Berlin, Turin, Stockholm, Madrid, Munich, Vienne; de la société royale de Gottingue, de la société des antiquaires et de celle de littérature de Londres; de celles des antiquaires de France, de Normandie, de Morinie et de Picardie; des académies de Rouen et de Besançon; de l'institut provincial de France; des sociétés philotechnique et polytechnique de Paris, de celle de Statistique universelle; de l'institut historique et de l'institut d'Afrique; de la société asiatique; de la société maritime d'Angleterre; des sociétés historiques de Darmstadt, Leipzig, Fribourg, de la Franconie inférieure, à Wurtzbourg, et de la Thuringe, à Halle; des associations savantes de Batavia, Rhode-Island, Jéna, Lyon, Toulon, Marseille, Caen, Évreux, Utrecht, Leyde, Boulogne-sur-Mer, Valenciennes, Cambrai, Douai, Lille, Bruxelles, Mons, Gand, Bruges, Liége, Anvers, etc, des sociétés des bibliophiles français, des bibliophiles de Stuttgart, de Camden, de Belgique, de Mons et des Bibliophiles Campagnards; correspondant du ministère de l'instruction publique, à Paris, pour les travaux historiques et les monuments; secrétaire de la commission royale d'histoire, etc, etc

---

Sixième année.

BRUXELLES ET LEIPZIG.

C. MUQUARDT.

1845

A Messieurs

PHILARÈTE CHASLES,

Conservateur de la Bibliothèque Mazarine, à Paris;

LE DOCTEUR J. C. F. BAEHR,

CONSEILLER INTIME, PROFESSEUR
ET PREMIER BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG,

ET LE DOCTEUR E. W. R. NAUMANN,

Bibliothécaire de la ville de Leipzig, éditeur du SERAPEUM;

HOMMAGE

DE CONSIDÉRATION ET D'ATTACHEMENT.

I

COUP D'OEIL

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Le temps, qui résout les problèmes les plus insolubles, calme les passions et dégage la vérité des ténèbres où l'on voudrait la retenir, le temps qui finit par mettre chaque chose à sa place, a été favorable à la Belgique. Sortie d'une crise menaçante, elle s'était montrée aux autres nations, dont elle était connue à peine, sous les apparences d'une irréflexion brutale et d'une frivolité violente. Sa modération, ses immenses travaux, son commerce, ses chemins de fer, et, peut-être plus que tout cela, ses relations littéraires et scientifiques, ont

appris qu'il existait une autre Belgique que celle dont on se faisait une image si peu favorable, une Belgique profondément morale, sensée, industrieuse, intelligente. Il reste sans doute aux étrangers beaucoup à apprendre sur son compte. Son histoire, sa géographie, ses mœurs, ses tendances, ses besoins sont encore une occasion d'erreur, une source de méprises bizarres, un texte de jugements hasardés; mais chaque jour les idées se rectifient à cet égard et nous trouvons surtout de chaleureux défenseurs dans une contrée où toute manifestation de la pensée et de l'énergie humaine, quel qu'en soit le but, a le pouvoir d'exciter une vive sympathie : je veux dire l'Allemagne.

La France qui, pour une génération de Belges tout entière, a été une seconde patrie, la France vers laquelle nous entraînent nos affections et nos instincts, commence aussi à renoncer à ses dédains superbes. Toutefois, je ne crains pas de l'affirmer, c'est en France que continuent de circuler sur notre pays les notions les moins exactes. Pline le naturaliste a remarqué, il y a des siècles, que la lune, l'astre le plus voisin de nous, est aussi le moins connu [1]. Cette remarque est d'une vérité frappante si on en fait l'application à la Belgique et à la France. Toutefois, je le répète, les barrières s'aplanissent, on vient étudier de près ce qu'on se contentait naguère de juger sur des récits infidèles; on se rapproche, on se tend la

[1] *Proximum ignorari maxime sidus*, II, VI, 9.

main, et bientôt, pour ne parler que de livres et rentrer dans notre sujet, on ne se plaindra plus justement, il faut l'espérer, qu'il soit plus difficile de faire pénétrer en Touraine ou en Languedoc un volume imprimé à Bruxelles, que d'obtenir pour lui des lecteurs à Saint-Pétersbourg.

Au milieu de ce mouvement, la Bibliothèque royale, en se rendant nécessaire, indispensable, est parvenue à établir sa réputation au loin. Tantôt c'est M. Cousin qui recourt à ce dépôt pour compléter ses recherches sur Abailard, M. V. Le Clerc qui y puise des matériaux pour l'histoire littéraire de la France, M. Pardessus pour la collection de chartes et de diplômes commencée par Bréquigny; M. d'Avezac l'ancienne géographie, M. Edelestand-Duméril la poésie latine du moyen âge; tantôt c'est M. Jacques Grimm qui le consulte dans l'intérêt de la philologie teutonique, M. Ranke qui le fouille en historien heureusement novateur... Ajoutez à cela des notes, des vérifications, des extraits que demandent sans fin, d'un bout de l'Europe à l'autre et même des autres continents, quantité de personnes vantées pour leur savoir et leur mérite, ou de simples *dilettanti* qui ne sont pas les moins difficiles à satisfaire. De ce concert, de cette correspondance il est résulté l'aveu, consigné dans plusieurs journaux étrangers, que la Bibliothèque royale de Belgique est une des plus importantes du Nord, et ceux qui s'expriment ainsi sont des hommes qui non-seulement ont vu toutes les autres, mais qui les ont mises à contribution.

Cette Bibliothèque, où tout se fait en vue et au su du public, a publié la cinquième partie du catalogue de ses accroissements. Les imprimés nouvellement acquis étaient parvenus, le 31 décembre 1843, au nº 7583, et les manuscrits au nº 296. Qu'on parcoure ces inventaires, rédigés de manière à tenir tous ceux qui le souhaitent au courant des ressources que l'établissement peut leur offrir, et l'on s'assurera qu'en s'occupant à compléter le fonds Van Hulthem, on a tâché de suppléer à ce qui manquait au fondateur sous le rapport de l'esprit philosophique. Nous avons compris qu'une bibliothèque nationale avait d'autres obligations à remplir qu'une collection particulière, et que si un individu a le droit de disposer sa propriété selon ses goûts et de suivre jusqu'à ses caprices, il n'en est pas ainsi de celui qui doit tenir compte du goût et des besoins de tous.

Cependant il reste toujours des personnes qui veulent ignorer ce qu'il est si aisé de savoir, et il n'y a que peu de semaines qu'un honorable écrivain se plaignit à moi du dénûment où se trouvait la bibliothèque en ce qui concerne la linguistique comparée. Quel fut son étonnement lorsque, le catalogue à la main, je lui prouvai que nous possédions précisément tous les ouvrages dont il déplorait l'absence, avec quantité d'autres sur des matières analogues et dont l'existence était pour lui, homme du métier, une révélation imprévue!

Nous ne séparons pas la Bibliothèque royale des

progrès de la bibliologie. C'est dans son sein, en effet, qu'a paru cette année le *Bulletin du bibliophile belge*, recueil sans prétention et qui, quoiqu'il n'ait pu ni voulu s'appuyer sur les coteries ou les partis, a obtenu, dès son début, un succès auquel de pareilles entreprises ne nous ont pas accoutumés.

Voici comment *le Bibliophile belge* expose ses intentions :

« On l'à dit depuis longtemps, et cela est vrai, aimer est tout l'homme ; mais les manières d'aimer sont aussi différentes que les caractères et les circonstances. Dans cette diversité néanmoins, et abstraction faite des nuances fugitives, des distinctions subtiles, deux sortes d'amour dominent toutes les autres, en offrant un de ces contrastes qui constituent les divisions nettes et tranchées : l'amour sensuel et l'amour spiritualiste.

« N'est-ce pas là, au résumé, pour parler comme les savants, l'antinomie qui sépare en deux larges classes les systèmes de philosophie, quels qu'ils soient, c'est-à-dire les explications plus ou moins claires, plus ou moins contradictoires de la nature humaine? Cette antithèse est aussi ancienne que le monde, et je vous prie de croire que je me comprends, quoique j'emploie des termes empruntés au langage des écrivains qui dédaignent trop souvent d'être compris.

« Est-il nécessaire de dire que l'amour sensuel n'aspire qu'à des jouissances peu délicates, va même jusqu'à se livrer à des appétits grossiers, et ne connaît

rien au delà des apparences extérieures, tandis que l'amour spiritualiste, planant dans une sphère éthérée, se dégage de tout lien matériel et ne vise qu'à l'union intime et mystérieuse des âmes?

« Certes, entre ces deux amours il n'y a pas à balancer, le second est de tout point préférable au premier. Cependant l'un et l'autre sont incomplets et ne donnent qu'une moitié de l'homme.

« Si l'amour sensuel se traîne sur la terre, l'amour spiritualiste s'égare dans les nuages; si l'un se borne à des réalités palpables, l'autre poursuit d'insaisissables rêveries.

« Comment concilier ces extrêmes? Je n'aime guère l'éclectisme de M. Jouffroy; il n'a été jusqu'ici qu'une doctrine d'impuissance et d'égoïsme, laquelle, passant des spéculations de la pensée dans la pratique journalière, n'a consisté pour ses adeptes qu'à excuser la mobilité des opinions, la lâcheté des apostasies, à choisir et à s'arroger cupidement ce que chaque position sociale présentait de plus productif. Mais, après tout, l'éclectisme n'est pas responsable des torts de ceux qui prêchent en son nom, et, dans la lutte des idées et des partis, c'est à lui qu'il faut en revenir.

« Concluons de ces prémisses que le véritable amour, comme la véritable philosophie, accepte la dualité humaine, et que s'il accorde constamment la supériorité à la partie morale et intelligente, il reste dans les conditions organiques de la vie. On a beau dire, le sentiment a la sensation pour base. Il n'y a

que l'amour coupable qui doive s'arracher les yeux comme l'incestueux OEdipe.

« Or ce que nous venons d'avancer sur l'amour en général, s'applique parfaitement à l'amour des livres, à la *bibliophilie*.

« Là aussi le sensualisme se montre à côté du spiritualisme ; là aussi ce compromis éclectique tend à les mettre d'accord.

« Le bibliophile sensuel s'arrête à la forme extérieure d'un livre ; ce qui le touche uniquement c'est la qualité et la dimension du papier, la forme du caractère, le *dauphin* des Aldes, le *compas* des Plantins, la *sphère* des Elzeviers, la reliure de Padeloup ou de Derome, de Thouvenin ou de Simier, les gravures et *illustrations* qui ornent le volume, la rareté des exemplaires : ne lui parlez pas du contenu ; il ne s'en est jamais occupé, onc il ne s'en informera. Que les lettres soient disposées de manière à former un sens raisonnable, une maxime piquante, une observation ingénieuse, il n'importe ; qu'elles soient d'un bel œil, régulièrement espacées, ajustées selon une *justification* élégante, ou que, par leur incorrection, au contraire, elles révèlent quelque procédé typographique primitif, il est content, il n'en demande pas davantage

« Donnant dans l'extrême opposé, le bibliophile spiritualiste n'admet que des livres qui l'instruisent ou lui plaisent. Qu'ils soient imprimés d'une manière barbare, sur du papier cotonneux ou friable, d'une teinte grise ou jaune, communs ou rares, souillés par

des mains négligentes et profanes ou proprement conservés, affublés d'une enveloppe sauvage ou parés d'un riche et gracieux maroquin, il est à cet égard d'une incurable insouciance. Pourvu que l'idée se manifeste à lui, il tient peu à sa forme visible.

« Avec un pareil goût, la typographie cesserait d'être un art, et la plupart des bibliothèques ne seraient bonnes qu'à être mises au pilon ou livrées aux incendiaires du calife Omar.

« Heureusement que le bibliophile éclectique se charge de les sauver. Lui aussi réserve sa prédilection aux ouvrages bien pensés, bien écrits, mais il aime que ce mérite soit rehaussé par des beautés sensibles : il apprécie le pouvoir des influences physiques sur l'entendement et la volonté, et puisqu'un livre est la pensée qui s'est faite corps, il veut que ce corps réponde aux types les plus purs et les plus parfaits. Cependant il s'intéresse en même temps aux essais, aux tentatives de l'art; il s'efforce de dérober à la destruction, à l'oubli, les monuments ou rares ou dédaignés; l'importance du contenu le rend moins sévère sur la rusticité du contenant, la perfection de l'extérieur lui fait excuser la médiocrité du fond.

« Et puis, pour juger de l'utilité d'un livre, il n'imite pas ces censeurs rigoureux, persuadés que leurs mépris sont la mesure de leur supériorité. Tolérant et facile, il prend pour modèle l'ineffable bonté du souverain juge.

« Le Seigneur avait résolu de détruire Sodome.

Abraham osa lui dire : « Serait-il possible que vous « fissiez périr l'innocent avec le coupable? S'il y avait « cinquante justes dans cette ville, les extermineriez-« vous avec les autres? ne pardonneriez-vous pas « plutôt à toute la ville, à cause d'eux? »

« Le Seigneur dit : « Si je trouve cinquante justes « dans Sodome, je pardonnerai en leur faveur à toute « la ville. »

« Puisque j'ai commencé, dit Abraham, je parlerai « encore à mon Seigneur, quoique je ne sois que « cendre et poussière. S'il s'en fallait de cinq qu'il n'y « en eût cinquante, feriez-vous périr toute la ville, « parce qu'il y en aurait cinq de moins? — Non, dit-« il, je ne la détruirai point s'il s'y trouve quarante-« cinq justes. »

« Abraham, continuant de parler, lui dit : « Mais s'il « n'y en avait que quarante? — A cause de ces qua-« rante, répondit le Seigneur, je ne la détruirai point. »

« — Seigneur, dit Abraham, ne vous fâchez pas, je « vous prie, si je parle encore. Peut-être qu'il n'y en a « que trente. »

« Le Seigneur dit : « Si j'y en trouve trente, je ne « la détruirai point. »

« — Puisque j'ai commencé, dit Abraham, je par-« lerai encore à mon Seigneur. S'il ne s'y en trouvait « que vingt? »

« Le Seigneur dit : « A cause de ces vingt, je ne la « détruirai point. »

« Abraham dit : « Seigneur, je ne parlerai plus que

« cette fois. Peut-être n'y en aura-t-il que dix. »

« — S'il y en a dix, répondit le Seigneur, je ne la « détruirai point. »

« Qui ne sent que tout est divin dans cet admirable dialogue?

« Instruit par tant de mansuétude et d'indulgence, le bibliophile éclectique ne se borne pas à dire : « Qu'un livre renferme seulement dix bonnes pages et je lui fais grâce; » une seule page, que dis-je, dans cette page une seule pensée, suffit pour cela.

« Il n'appartient à personne de dérober à l'humanité une pensée utile, consolante ou élevée. »

C'est pour cette classe de bibliophiles que le *Bulletin* a été fondé, et nous nous associons de cœur à cette profession de foi.

Le second numéro de ce recueil contient ce tableau qui complétera ceux que nous avons dressés dans les volumes précédents [1], et qui indique le premier établissement de la typographie dans diverses localités de la Belgique, d'après l'état de la science :

Villes.	Années.	Imprimeurs.	Écrivains qui ont déterm. les dates.
ALOST, Cette ville est placée la 37e dans le tableau chronologiq. universel de La Serna.	1473.	— Thierri Martens.	La Serna [2].

[1] *Annuaire* pour 1840, pp. XXXI-XXXII; 1843, p. 13; 1844, pp. 12-13. Cf. *Statistique ancienne de la Belgique*, 2e partie, pp. 147-148.

[2] Comparez, avec cette donnée et les suivantes, un ouvrage

LOUVAIN,	1474. — Jean de Westphalie.	La Serna.
ANVERS,	1476. — Thierri Martens.	Le même [1].
BRUGES,	1476. — Colard Mansion, qui probablement imprimait dans la même ville en 1472 ou 1473.	Le même.
BRUXELLES,	1476. — Les Frères de la Vie commune, ou *Frères de la plume*.	Le même.
AUDENARDE,	1480. — Arnoldus Cæsaris ou de Keysere.	Le même [2].
GAND,	1483. — Le même.	Le même.
TOURNAI,	1519. — (?)	H. Delmotte.
BINCH,	1544. — Guillaume Cordier.	De Reiffenberg [3].

peu connu et fort rare sur le continent : *The history of printing in America*, by Isaiah Thomas. Worcester, 1820; 2 vol. in-8o.

[1] M. D. J. Vander Meersch, dupe d'une faute typographique dans le millésime d'un imprimé de Mathias Vander Goes, dit que cet artiste introduisit l'imprimerie à Anvers, en 1472. Voy. La Serna, *Dict.*, I, 347.

[2] Voy. *Inductions historiques sur Arnaud de Keysere, imprimeur à Audenarde, de* 1479 (v. s.) *à* 1482, par D. J. Vander Meersch. Gand, Annoot-Braeckman, 1841, in-8o de 16 pages, extrait du *Messager* et reproduit dans le *Bibliologue* de M. F. Hennebert.

[3] Voy. *Bibl. dramat.*, de M. de Soleinne, t. I, no 712.

Ypres,	vers 1546.	— Josse Destrée.	Lambin.
Maestricht,	1554.		F. Henaux.
Liége,	1556.	— Henri Rochefort.	De Reiffenberg.
Luxembourg,	1578.	— (?)	Cotton.
Mons,	1580.	— Rutger Velpius.	H. Delmotte et N. Chalon.
Malines,	1581.	— Le premier impr. connu de Malines est Jacob Heindricx, imp. juré en 1582.	De Reiffenberg [1].
Namur,	1617.	— Thierri Furlet.	Le même [2].
Huy,	1650.		F. Henaux.
Hasselt,	1670.		Le même.
Spa,	1689.		Le même.
Bonne-Espérance (Abbaye de).	1704.		De Reiffenberg.
Malmedi,	1713.		F. Henaux.
Stavelot,	1778.		Le même.
Verviers,	1782.		Le même.
Belœil (Château de).	1780.		Voisin.
Tongerloo (Abbaye de).	1794.		De Reiffenberg.

Parmi les bibliographes belges qui cette année ont donné signe de vie, je citerai en première ligne M. Ch. Pieters, cet élégant amateur d'Elzevier, dont M. Brunet a signalé la somptueuse brochure sur ces célèbres typographes [3]; M. P. Vander Meersch qui a

[1] Voy. les *Bull. de l'Acad. royale de Bruxelles*, t. II, 1835, pp. 119-121.

[2] *Idem*, pp. 71-72.

[3] *Analyse des matériaux les plus utiles, pour de*



commencé un travail très-intéressant et nourri de faits sur les imprimeurs belges établis à l'étranger [1]; et M. André Warzée qui a entamé, d'une manière aussi amusante qu'instructive l'histoire des journaux belges [2]. Le *Messager des sciences historiques de Gand* a été favorisé de leurs communications.

M. Henri Helbig, toujours amoureux des impressions de Mayence, a cherché vainement à la Bibliothèque l'ouvrage manuscrit de Servais : *Annales typographici Moguntini* [3]. De notre côté nous devons à la section des manuscrits un mémoire inédit de

futures annales de l'imprimerie des Elzevier, Gand, Annoot-Braeckman, mars 1843, gr. in 8° de 46 pages, avec deux grands tableaux et deux planches coloriées, dont l'une est gravée sur papier porcelaine, et VIII pages de supplément; tiré à 50 exemplaires distribués. Voy. *Manuel du libr.*, 4e éd., v, 801. En cet endroit le nom de M. *Pieters* est imprimé *Peiters*.

[1] *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges établis à l'étranger pendant les* XVe *et* XVIe *siècles*, I. Gerardus de Lisa de Flandria, imprimeur à Trévise, Vicence, Venise, Frioul et Udine, de 1471 à 1499; 1844, in-8° de 70 pages. II. Antonius Mathias d'Anvers, imprimeur à Mondovi, en Piémont, de 1472 à 1473; in-8° de 84 pages.

[2] *Essai historique et critique sur les journaux belges.* Journaux politiques, 1re partie. Gand, Hebbelynck, 1844, in-8° de 131 pages.

[3] Ceci doit servir de correctif à ce qui concerne M. Helbig, p. 26 du volume de 1844.

M. F. J. J. Mols, sur l'imprimerie d'Anvers, et nous l'avons inséré dans le *Bulletin du bibliophile*. M. Bock imprime *Sedulius*, d'après un manuscrit de Kuss.

Quant à notre *Annuaire*, il a continué à être traité avec une bienveillance marquée. M. Auguste Scheler lui a fait de nouveau les honneurs du *Serapeum*, avec cette politesse si bien séante à un talent qui aurait le droit d'être sévère, et M. A. Fétis n'a pas été moins courtois dans le feuilleton de *l'Indépendance* [1].

Cet *Annuaire*, tout médiocre qu'il est, fera naître probablement de bons ouvrages; c'est un père, au surplus, qui sera charmé d'être effacé par ses fils. Mon honorable ami le conseiller C. K. Falkenstein [2], premier bibliothécaire de la bibliothèque royale de Dresde, m'écrit qu'il a l'intention de publier également chaque année un volume relatif à l'établissement qu'il dirige. La Bibliothèque impériale de Vienne semble avoir ajourné son premier projet.

Voyons maintenant ce qui concerne la nôtre.

Son budget, pour 1844, a été réglé comme il suit :

CHAP. Ier. *Personnel.*	26,600 00 [3]
CHAP. II. *Frais d'administration et matériel.*	18,900 00
Art. 1er. Entretien des lo-	

[1] 17 janvier 1844.

[2] Comme il faut être exact, je ferai observer qu'on a imprimé ailleurs *Falckenstein*.

[3] En 1839 ce chapitre ne s'élevait qu'à 21,000 fr., mais la bibliothèque était au berceau.



caux, ports, chauffage des deux sections, y compris la Bibliothèque de la ville nouvellement réunie.	1,500 00	
Art. 2. Mobilier, constructions.	1,500 00	
Art. 3. Appropriation d'un nouveau local, et transfert du fonds de la ville, conformément à une décision ministérielle du 4 mars 1844.	15,000 00	
Art. 4. Impression du catalogue des accroissements.	1,000 00	
Art. 5. Rédaction du catalogue des médailles.	600 00	
Art. 6. Dépenses imprévues.	300 00	
CHAP. III. *Achats et reliures.*		34,500 00
Art. 1er. Quart réservé.	8,625 00	
Art. 2. Achats d'imprimés.	12,600 00	
Art. 3. Cartes, plans et estampes.	2,400 00	
Art. 4. Médailles.	1,500 00	
Art. 5. Reliure, 1re section.	3,000 00	
Art. 6. Achats de manuscrits.	5,500 00	
Art. 7. Reliure, 2e section.	875 00	
		80,000 00

Il faut remarquer que les économies faites sur ces

divers articles sont consacrées aux achats, surtout dans le département des imprimés qui doit pourvoir au plus grand nombre de pressantes nécessités; de sorte qu'au lieu de 12,500 francs portés au budget, c'est en réalité une somme d'environ 20,000 francs qui est dépensée de ce chef

PREMIÈRE SECTION.

§ 1er. Imprimés,

Les accroissements de ce département depuis le dernier compte rendu, en d'autres termes depuis le 1er octobre 1843 jusqu'au 1er octobre 1844, présentent ces nombres :

	In-8o et moind. form.	In-4o.	In-fol.	
4e trimestre de 1843.	887	176	17	
Dissertations academ. et livraisons diverses.				232
1er trimestre de 1844.	729	61	25	
Dissert. et liv. div.				162
2e trimestre.	816	97	45	
Dissert. et liv. div.				41
3e trimestre.	398	93	20	
Dissert. et liv. div. OEuv. de musique				503
	2,830	427	107	938
	Total,	4,302		

Du 1er juillet 1838 au 1er octobre 1844, le nombre des acquisitions nouvelles était de :

Total actuel,	22 301
	4,302
Ensemble,	26,603

Moyenne par jour (en divisant ce total par 2250) 11.82 vol.

L'accroissement le plus considérable que l'on pût espérer proviendra de l'adjonction du fonds de la ville de Bruxelles. Le transfert de la Bibliothèque communale, acquise par l'État, a été commencé. S'il s'exécute lentement, il se fait avec ordre et d'une manière définitive. Quelques obstacles, il est vrai, ont entravé cette opération minutieuse et difficile, car les bibliothèques ont aussi leur *moi*, leur personnalité, auxquels elles ne renoncent qu'avec répugnance. Il y a d'ailleurs des susceptibilités qu'il faut ménager, et, quel qu'il soit, un changement d'organisation s'accomplit rarement sans blesser un droit ou une prétention; mais enfin tout s'arrange, et ce n'est pas en face des plus illustres témoignages de la raison humaine, que l'on peut nier obstinément son autorité.

Comme la fusion a lieu suivant l'ordre du catalogue méthodique, on a procédé d'abord à l'immatriculation des *incunables*. Dans cette partie si riche, la Bibliothèque royale a fait de véritables conquêtes. Indépendamment de nombreuses éditions des classiques grecs

et latins et de plusieurs ouvrages xylographiques d'une excessive rareté, quel prix un amateur n'attache-t-il pas à des livres tels que ceux-ci?

Mirouer de la redemption de l'umain lignage, translaté de latin en françoys. Lyon, 1479, in-fol.

Epistelen en de evangelien. Deventer, 1493, in-4°.

Eximenes, *Le livre des saints anges*. Lyon, 1486, in-4°.

Compendio de la humana salud. Burgos, 1495, in-4°.

Ueberwindung Christi wider Sathan. S. l. n. d. in-4°.

Bible historiale. Paris, 1495, 2 vol. in-fol.

Valere Maxime, translaté de latin en françois par Simon de Hesdin. S. l. n. a. 2 vol. in-fol.

La mer des histoires. Paris, 1488, 2 vol. in-fol. (2 exempl.)

P. Orose. *Histoires*. Paris, 1491, in-fol.

Propriedades de las cosas. Tholosa, 1494, in-fol.

Roman du chevalier Tristan. Rouen, 1489, in-fol.

Roman de Fierabras. Genève, 1478, in-4°.

Ystoria de la linda Melosyna. Tholosa, 1489, in-4°.

Boccacio, *Las ciento novellas*, Seville, 1496, in-4°.

La Bible des po tes. Paris, 1493, in-fol.

Le Platon de Ficinus, imprimé à Venise en 1491.

Le Décret de Gratien. Mayence, P. Schoyffer, 1472, in-fol.

Les métamorphoses d'Ovide moralisées par Thomas Waleys. Bruges, Colart Mansion, 1484, in-fol.

Sydrach den phylosoph. Deventer, Jac. de Breda, 1496, in-fol.

Historia Alexandri Magni. Argentinæ, 1489, in-fol.

Gesta Romanorum. S. l. n. d. in-fol.

La Nef des fols. Paris, J. Philippes, 1479, in-fol.

La Somme rurale. Paris, 1491, in-fol.

Tite-Live en françois. Paris, 1487, in-fol.

3 feuillets d'un Donat, sur parchemin[1].

Beaucoup d'impressions faites au xv[e] siècle, à Louvain, par Jean de Westphalie; à Anvers, par Koberger; à Alost, par Th. Martens; à Bruxelles, par les Frères de la vie commune.

L'histoire s'est complétée dans le passé et a suivi la marche du présent; la botanique et l'horticulture ont trouvé un renfort considérable dans la bibliothèque de feu M. le professeur Van-Mons, cédée par ses deux fils avec un désintéressement rare et à un prix si modique, que cette vente équivaut presque à une offrande gratuite.

Entre les spécialités, on remarquera une suite très-considérable de flores locales et de pharmacopées.

Sous le rapport de la littérature du moyen âge, notre dépôt est incontestablement un des mieux fournis qui existent. La littérature flamande y occupe naturellement une place d'honneur.

Les indications des personnes instruites, les propositions d'achats faites par des gens de lettres, ont toujours été accueillies avec empressement, et l'on y a

[1] Voy. année 1842, p. 16.

fait droit chaque fois que la chose a été praticable.

Des achats dans les *auctions* publiques à l'étranger, et surtout chez cette classe de libraires qu'on appelle *antiquaires* en Allemagne, et chez nous, moins poliment, *bouquinistes*, nous ont procuré, sans grande dépense, quantité d'ouvrages curieux ou singuliers, dont aucun exemplaire n'avait encore pénétré dans le pays.

L'université d'Oxford a envoyé le catalogue de sa Bibliothèque; MM. le baron de Stassart, Nolet de Brauwere Van Steeland, jeune littérateur hollandais établi à Louvain, M. Lappenberg, archiviste du sénat de Hambourg, et M. Grille, bibliothécaire d'Angers, ancien directeur des beaux-arts, ont fait don de quelques-uns de leurs ouvrages; M. Garnier, bibliothécaire d'Amiens, du catalogue des manuscrits de cette ville. Le gouvernement des Pays-Bas a déposé le grand recueil sur l'histoire naturelle des colonies hollandaises, que nous possédions malheureusement déjà; la société littéraire du Brabant septentrional, celle qui vient d'être constituée à Leyde pour l'avancement de l'ancienne littérature nationale, ont déposé courtoisement leurs publications; le gouverneur de l'État de Massachusetts nous a gratifié d'un important rapport sur la géologie de sa province; M. Keymolen, consul de Belgique à Mexico, a profité de sa position pour nous procurer l'histoire de la révolution mexicaine, écrite sur les lieux (*Cuadro historico*, etc.); enfin le ministère de l'intérieur a donné différents beaux ouvrages

auxquels il avait souscrit sur les fonds consacrés à l'encouragement des lettres.

L'intérêt que M. le comte de Dietrichstein avait témoigné à notre établissement ne s'est pas démenti. Nous lui devons personnellement une reconnaissance infinie.

La plupart des universités allemandes, fidèles et actives dépositaires de la science, sont ponctuelles à nous transmettre leurs précieux *Acta academica*, qui tombent rarement dans le commerce. Des ventes publiques nous ont cependant fourni les moyens de recouvrer quantité de ces dissertations, rédigées anciennement sur des matières intéressantes et des singularités généralement ignorées. Cette correspondance et le système de dons et d'échanges que nous pratiquons, nous ont mis en rapport fréquent avec MM. les bibliothécaires F. G. Welcker, de Bonn; Feder, de Darmstadt; Amann, de Fribourg; J. V. Andrian, de Giessen; G. F. Beneke, de Gottingue; F. A. Eckstein, de Halle; J. C. F. Baehr, de Heidelberg; C. W. Gottling, d'Iéna; J. Ch. Doll, de Carlsruhe; E. W. R. Naumann, de Leipzig; F. Rehm, de Marbourg; Ph. de Lichtenthaler, J. A. Schmeller et J. M. Harter, de Munich; C. F. Strackerjan, d'Oldenbourg; J. G. Moser, Ch. F. Stalin et A. F. Gfrorer, de Stuttgart; R. de Mohl, de Tubingue; F. Wolf, de Vienne; G. Ludwig et F. A. Reuss, de Wurzbourg, etc.; M. Jomard, conservateur du dépôt géographique à la Bibliothèque royale de Paris, nous a honoré de fré-

quents témoignages de sa sympathie, ainsi que M. Duchesne, le savant iconographe.

Le nombre des recueils périodiques s'est beaucoup accru. Dans cette classe on distingue :

Annales d'hygiène publique et de médecine légale, par MM. Adelon, Andral, etc.

Annales de la chirurgie française et étrangère, par MM. Bégin, Marchal, Velpeau, etc.

Le *Bulletin de correspondance archéologique*, de Florence.

Annales archéologiques, publiées par M. Didron.

Revue archéologique de M. Gailhabaud.

Le Correspondant.

Le Bulletin de l'alliance des arts.

Le Bibliothécaire de M. Quérard.

Le Cabinet de l'amateur.

Le Journal des économistes.

On s'est attaché particulièrement à recueillir les journaux politiques du pays, ces archives de notre histoire présente qui se contrôlent et se vérifient les unes par les autres. Ici les difficultés sont grandes et il est souvent bien malaisé, pour ne pas dire impossible, de retrouver dans leur intégrité, des feuilles légères que le vent emporte et que l'insouciance laisse détruire. Ce qui est négligé ou méprisé aujourd'hui peut devenir demain un document précieux, mais on ne songe pas à cela et il est même peu d'éditeurs de grands journaux qui en possèdent une collection com-

plète. Le travail de M. André Warzée a rendu ce fait littéraire plus sensible.

Quelques volumes sur l'héraldique, qui existaient en double, ont été confiés au département des affaires étrangères. Il est à espérer que les doubles, lorsque l'on décidera de leur sort, seront employés au profit de la Bibliothèque : cela est même dans l'esprit des stipulations faites avec la ville de Bruxelles, et même dans les termes des négociations préliminaires pour l'abandon de ses collections. Il serait triste qu'on sacrifiât à des obsessions parlementaires, à des exigences de clocher, la possibilité de porter tout d'un coup à sa perfection un grand dépôt national. Vingt petites étoiles disséminées dans la voûte céleste peuvent-elles remplacer l'œil central du monde, peuvent-elles égaler le soleil?

Les nouveaux catalogues systématique et alphabétique de la première et de la deuxième division, sont au courant des nouvelles acquisitions faites dans ces parties. La *Biographie*, sous-division de la neuvième classe générale, est achevée.

L'inventaire des livres provenant du dépôt littéraire a été poussé jusqu'à l'année 1841.

En ce qui concerne les doubles, voici ce qui a été fait.

Le transport de Gand à Bruxelles du fonds Van Hulthem, à peine effectué en 1838, on a commencé à rechercher les doubles qui pourraient se trouver dans ce premier noyau de la Bibliothèque royale. Lorsqu'il s'est trouvé plusieurs exemplaires d'un même ouvrage, on les a scrupuleusement comparés entre eux et le

plus complet, le mieux conditionné, le plus beau a été replacé dans la division à laquelle il appartenait, tandis que les autres étaient mis à part, dans un endroit consacré à cette destination. Ce dépouillement a donné jusqu'à ce jour le résultat suivant :

2,220 ouvrages in-fol.
885 » in-4°.
292 » in-8°.

Ensemble environ 7,000 volumes.

Lorsque tous les doubles auront été reconnus, restera une dernière opération et qui ne sera pas la moins délicate. Il s'agira en effet d'examiner quels sont les ouvrages dont il convient de garder plus d'un exemplaire, soit à cause de leur rareté, de leur valeur ou de leur fréquent usage; il y a tel livre qu'il n'est pas trop de posséder jusqu'à trois fois, il en est d'autres ornés de figures qu'il est d'obligation de découper en faveur de certaines suites du cabinet des estampes, et c'est un point sur lequel ne se fixe pas l'attention des personnes inexpérimentées en ces matières.

Le récollement annuel de la première moitié du dépôt a fait retrouver les n°s 6307, 10,216 et 14,756 qui n'étaient que déplacés, à la vérification de 1842, car chez nous rien ne s'égare. Les catalogues se servent mutuellement de correctif; les dénombrements périodiques, le service quotidien, sont la *preuve* de l'exactitude des catalogues, et il n'est pas de si mince brochure dont on ne sache à point nommé les diverses pérégrinations, le sort et l'emploi.



D'ailleurs les inventaires imprimés, qui sont à la portée des individus les plus modestes, appellent le public à faire par lui-même ces vérifications, en même temps qu'ils l'instruisent successivement des ressources accumulées pour son usage. Les catalogues des accroissements de la Bibliothèque royale se vendent environ dix centimes la feuille.

La société d'émulation de Bruges a encore emprunté le n° 27,705 du fonds Van Hulthem, dans l'intention de le réimprimer. M. P. De Decker, auteur d'un livre fort bien fait sur les banques de prêt, et M. Arnould, qui s'occupe du même sujet, MM. Juste et Levae, A. Wauters et A. Henne, appliqués à l'étude de notre histoire, ont cité plus d'une fois la Bibliothèque royale.

§ 2. Cartes, plans et estampes.

Augmentations :

		Cartes et plans.	Estampes séparées.
4e *trimestre de* 1843.		83	634
1er *trimestre de* 1844.		17	326 (plus 4 vol. ou recueils d'estamp.)
2e	*id.*	»	4
3e	*id.*	49	10 (plus 3 vol. d'œuvres.)
		149	974

La collection cédée par M. Van Parys, qui forme le

premier fonds du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, était dépourvue de toute classification. A peine quelques enveloppes contenaient-elles un petit nombre de pièces du même maître; la plus grande partie était disséminée dans les 69 portefeuilles qui renfermaient l'ensemble de cette collection, en sorte que pour former les œuvres des graveurs et des peintres, il a fallu faire un triage général en prenant les estampes l'une après l'autre.

On commença par former la collection des portraits qui fut assez volumineuse, et qu'on divisa en trois catégories, dont chacune répondait à une dimension adoptée. Les portraits furent classés suivant le plan donné dans le premier volume de l'*Annuaire* (p. 14), montés sur papier fort et catalogués. Il fut fait, pour chacun de ceux dont les inscriptions fournissaient des indications suffisantes, trois bulletins; le premier au nom du personnage représenté, le deuxième au nom du peintre ou du dessinateur, le troisième au nom du graveur.

Le classement et le catalogue des portraits achevés, on a procédé à la formation des œuvres des différentes écoles. L'école italienne était terminée l'année dernière, celles des Pays-Bas, de France, d'Allemagne et d'Angleterre l'ont été dans le courant de la présente année. En attendant que les estampes soient montées sur papier fort, ainsi que le sont les portraits, on a réuni dans des enveloppes portant le nom du peintre ou du graveur les pièces de chaque artiste. Ces enveloppes ont été classées dans des portefeuilles par ordre

alphabétique; les œuvres de quelques maîtres sont assez considérables déjà pour remplir un ou même plusieurs portefeuilles. Les différentes écoles sont rangées séparément.

La collection d'estampes de la Bibliothèque royale est fréquemment consultée. Les artistes ont compris que cet établissement leur présentait de grandes ressources pour leurs études, leurs travaux; ils mettent à profit les matériaux qui leur sont offerts; car ce ne sont pas les œuvres des graveurs anciens, ce n'est pas sa nombreuse galerie de portraits qui forment la seule richesse du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, ce sont encore d'excellents recueils d'antiquités, de monuments de tous les âges, de costumes, d'armes, etc. Il n'y a pas de jour où des artistes ne viennent puiser aux sources de nos différentes collections. Pour toutes les éditions illustrées, pour tous les livres à figures, pour tous les portraits enfin, multipliés par la presse belge depuis plusieurs années, nos portefeuilles ont été mis à contribution. Autrefois les artistes étaient obligés d'aller chercher à l'étranger des éléments d'études qui leur manquaient absolument ici. Ils trouvent dès à présent au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale une grande partie des documents qu'ils peuvent avoir à consulter. A coup sûr cet établissement, né d'hier, ne saurait être comparé, pour la richesse, aux magnifiques collections de Paris et de Dresde; mais les services qu'il rend ne sont pas moins réels.

L'œuvre d'Albert Durer s'est accru de quelques pièces anciennes, entre autres du Christ prêchant sur la montagne, grand in-fol., ainsi que de deux excellentes gravures de M. Reindel fils, de Nurenberg, d'après des tableaux du grand peintre allemand, les quatre Évangélistes, et le portrait de Jérôme Baumgartner.

Les cartes géographiques ont été, de même que les estampes, classées et rangées dans des portefeuilles pendant le cours de l'année actuelle. Ces différents travaux viennent seulement d'être terminés.

La collection géographique, quand le moment sera venu et qu'il aura été pourvu à des objets d'une nécessité plus impérieuse, tâchera de profiter des enseignements et des vues de notre illustre confrère et ami M. Jomard, qui a créé à la Bibliothèque royale de Paris un musée consacré à la géographie, et le mot *créer* est tout à fait à sa place, car M. Jomard a fait ce musée avec rien autre que son zèle, son désintéressement et son vaste savoir.

Nous avons continué à recevoir les livraisons des Vues des villes d'Allemagne de Lange, de l'Atlas du Hanovre de Papen, de la carte géognostique de la Saxe, de la carte des langues de l'Allemagne de M. le docteur Bernhardi, de la carte du Navigateur prussien, par Berghaus, du Bulletin de la société de géographie de Paris, et de plusieurs Voyages, tels que celui de M. d'Orbigny, etc. Quelques cartes et plans de la Belgique d'autrefois ont été saisis au passage.

Le cabinet a acquis en outre une gravure de 1418

décrite plus bas, 67 pièces gravées et quelques dessins à la plume de M[me] Chalan;

73 pièces de Norblin;
24 pièces de Boissieu.

Le grand ouvrage de Pistolesi sur le Vatican peut être considéré comme appartenant au département des estampes.

Pendant que l'on ressuscitait à Bruxelles le travail patient et merveilleusement fidèle du Brugeois De Meulemeester, qui consuma la moitié de sa vie à reproduire les fresques des Loges de Raphaël, au Vatican, le célèbre graveur italien M. Paolo Toschi, sous la protection de l'impératrice Marie-Louise et encouragé par les conseils de M. le chevalier Pezana, secrétaire particulier de cette princesse, entreprenait de graver au burin toutes les fresques du Corrége à Parme, et quatre du Parmesan. La Bibliothèque royale, par l'entremise du ministère de l'intérieur, a souscrit à cette superbe collection pour un exemplaire avant la lettre du prix de 3,728 francs. Elle a acquis également la belle gravure du même artiste représentant la Descente de croix d'après Volterra (145 francs).

Nous pourrions citer encore l'œuvre de Thorwaldsen, le *Musée de Berlin;* les gravures de W. Witthofs; le *Pompeï, Herculanum et Stabie,* de W. Zahn; le *Pompeï* de M. Raoul-Rochette; l'*Iconographie* de l'uni-

[1] La *Société des beaux-arts,* fondée à Bruxelles dans

versité de Leyde; la *Terre sainte* de Robert[1], etc., etc.

L'école de gravure, malgré nos observations précédentes, en est toujours à son premier et unique dépôt. Elle avait cependant tout à gagner à montrer ce qu'elle sait faire, et à répondre ainsi aux objections que des censeurs chagrins font contre son existence.

§ 3. Cabinet numismatique.

Accroissements :	
4e *trimestre de* 1843.	100
1er *trimestre de* 1844.	110
Plus une bague et un sceau antiques.	
2e *trimestre de* 1844.	253
3e *id.*	344
Total.	807

MM. les numismates, remerciez-nous, je vous prie, et un peu bas encore, car nous avons été pour vous pleins de sollicitude; nous vous avons préparé, en fait de livres relatifs à votre science, quelques morceaux de roi.

Parmi les dons faits au cabinet, je noterai particulièrement ceux du gouvernement hanovrien; de M. Dehaes, ancien négociant à Bruxelles, établi aujourd'hui

des vues excellentes, mais devenue ruineuse pour ses actionnaires faute de direction et d'économie, publie une contrefaçon ou plutôt un *fac-simile* parfait de l'œuvre de Robert.

à Malaga, et de M. le baron Popelaire de Terloo. Nous avons acquis quelques pièces romaines découvertes dans le cimetière du village de Mopertingen, et qui ont dès l'abord éveillé le zèle de M. l'ingénieur Guyoth; une belle suite de 153 consulaires en argent; des médailles et monnaies du pays vendues à Gand; quelques autres, fort curieuses, recueillies par les soins de l'habile numismate M. le professeur Serrure, etc. Les *Rois de Pologne* de M. Thadée Krolewski, réfugié polonais, frère utérin de l'archevêque de Posen, ne répondent pas précisément à tout ce qu'on pourrait désirer au point de vue de l'art; mais l'occasion d'honorer un talent malheureux en remplissant une lacune historique, ne devait pas être perdue.

Un autre réfugié de la Pologne, M. Joachim Lelewel, qui déjà s'était chargé complaisamment de mettre en ordre le médaillier de la ville, a consenti à rédiger le catalogue général de la collection de l'État. Il est curieux et touchant de voir ce vieillard stoïque, qui a voué sa vie à la liberté de son pays dont il écrit noblement l'histoire, courbé sur des médailles romaines et occupé à déchiffrer quelque monnaie de nos comtes de Flandre et de nos ducs de Brabant. Cette âme républicaine, d'une trempe toute lacédémonienne, d'une formidable énergie, oublie ainsi, dans des études calmes et pacifiques, les colères ardentes du patriotisme humilié et des projets de vengeance aussi souvent déçus que ranimés.

M. C. T. de Falbe, naguère capitaine de marine et

consul général de Danemark, en Afrique, actuellement garde du médaillier de Sa Majesté Danoise, et qui prépare un livre capital sur les médailles africaines, a visité notre collection dont le caractère est surtout belge [1]. Il n'y a trouvé qu'une pièce qu'il puisse mentionner dans son recueil. Mais il s'y attendait, car l'esprit qui préside nécessairement à la formation et au développement de notre médaillier n'était pas pour lui un mystère.

La direction de ce médaillier a été sollicitée par M. Piot, employé aux archives. Elle ne pourrait être confiée à des mains plus expertes.

DEUXIÈME SECTION.

Manuscrits.

(Ancienne bibliothèque de Bourgogne.)

	In-8° et moind. form	In-4°.	In-f°.
Accroissements :			
4° trimestre de 1843.	0	7	4
1er *trimestre de* 1844.	1	1	9
2e *id.*	1	0	48
3e *id.*			

Le 26 mars 1844 on vendit à Bruxelles, chez le

[1] Le dernier volume des *Mémoires de la société royale des antiquaires du Nord,* Copenhague, 1843, contient,

libraire Michel, une énorme quantité de papiers de famille, de registres, d'arbres généalogiques et d'autres documents héraldiques, qui avaient appartenu à ce comte de Coloma qui, ayant passé sa vie a rédiger la généalogie de sa famille en y rattachant celle de toutes les familles alliées, s'était procuré une foule de pièces et de renseignements de toute espèce. On y trouve des éclaircissements et des preuves principalement relatifs aux Gottignies, aux Verreycken, aux Vander Haeghen, aux Rubens, aux Stalins, aux Visscher de Celles, aux Bergeyck, aux Roose, aux Labarre, aux Wavrans, aux Haynin, aux Bournonville, aux Nieulant, aux Marnix, aux Cruykenbourg, aux Warick, aux Helman, aux Blankaert, aux Leenheer, aux Vander Noot, aux Boot de Welthem, etc., etc. A cette masse de papiers étaient joints les trois premiers volumes de la Chronique en prose de Jean d'Outremeuse; bonne copie du xve siècle, et non du xive, ainsi que l'annonce le catalogue. La Bibliothèque royale, malgré une concurrence obstinée, s'est fait adjuger la presque totalité de ce *farrago;* elle n'en a laissé échapper que quelques articles dont elle conserve l'espoir de reconquérir la plupart.

pages 131-138, un ingénieux mémoire de M. Falbe sur des vases antiques du Pérou. Il est écrit en français, langue que l'auteur parle fort bien et avec une verve toute méridionale. M. Falbe tempère l'érudition du savant par la mâle franchise du marin qu'il allie au ton de la meilleure compagnie.

Voici encore quelques acquisitions remarquables :

1. *Une Chronique de Flandre*, pap. in-4°, de 276 feuillets, xve siècle.

Elle commence aux querelles du comte Gui de Dampierre avec le roi de France Philippe-le-Bel, c'est-à-dire à l'année 1294, et se termine vers l'an 1466.

Cette Chronique, que M. J. B. Barrois nous a disputée, mérite de voir le jour, et peut-être que la Commission royale d'histoire la comprendra dans son recueil.

2. *Abrégé chronologique et historique des titres de l'abbaye de Nostre Dame de Loos, avec quelques autres remarques d'histoire, tirées tant des comptes, registres et mémoires de ladite abbaye, que d'aucuns historiens de ce pays, depuis la fondation de ce monastère jusqu'à l'an MDC XCVI, par* F. Michel Gouselaire, *religieux prestre et autrefois procureur et receveur de la mesme abbaye, syndic général de l'ordre de Cisteaux dans les Pays-Bas françois, directeur de l'abbaye de Marquette.* 2 vol. in-fol., le 1er de 607 pp., sans les préliminaires, le 2e de 607 *bis* à 1085 sans l'obituaire, et une longue table alphabétique et analytique.

M. A. Leglay a mentionné[1] cet estimable travail qui,

[1] *Histoire et notice des archives générales du département du Nord, à Lille*, dans les *Documents inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale et des archives ou des bibliothèques des dépar-*

tout préparé pour la presse, a échappé, comme par miracle, à la destruction, par la constance d'un ecclésiastique ; ce prêtre héroïque le sauva à l'époque de la suppression de l'abbaye, le porta avec lui dans son exil en Allemagne et le garda avec un soin religieux, alors que le besoin et la misère l'obligeaient à sacrifier les objets de première nécessité. M. Lucien de Rosny, auteur d'une histoire de l'abbaye de Loos, déclare avoir profité du manuscrit de Gouselaire [1].

Quoique Gouselaire s'occupe plus des revenus de son monastère que de sa bibliothèque, il n'oublie pas cependant de nous apprendre que, du temps de Dom Nicolas d'Auchy, neuvième abbé de Loos, élu en 1280, on transcrivit plusieurs livres, savoir un missel pour le Refuge de Lille, quatre autres pour les maisons de Tressin, de Noeuville à Wez, de Hulquin et de Rogiersart ; quatre volumes de Vincent de Lerins et la *Somme des Vertus*, copiés par Dom Jean Routart. Dom Jacques de Bailloeul écrivit, de son côté, en deux volumes, les sermons de saint Hubert. On copia, en outre, la *Somme des fêtes des saints*, composée en latin par F. Everard, de l'ordre du Val-des-Écoliers.

3. ***Mémoires de Messire Charles sire et premier duc de Croy et quatrième d'Arschot, depuis le 1er juillet 1560***

lements, publiés par M. Champollion Figeac, t. II, p. 87.

[1] *Histoire de l'abbaye de N. D. de Loos*. Lille, 1837, in-8°.

jusqu'au 1er janvier 1606, avec un brief recueil de tout ce qui s'est passé de mémorable au Pays Bas durant ce temps. In-fol. Authentiqué en plusieurs endroits par la signature du duc même.

Ces mémoires, qui offrent un tableau de mœurs très-piquant, viennent d'être publiés par nous, pour la Société des bibliophiles de Belgique, sous le titre de : *Une existence de grand seigneur au XVIe siècle* ou *Mémoires*, etc.

4. *Le livre de chansons* (en français et en flamand) *de Mlle Catherine de Backere* (probablement la fille du poëte flamand de ce nom), 1574, oblong. Ce volume, dont on verra tout à l'heure un extrait, a été entre les mains d'Uhland, le chantre harmonieux de la Souabe, qui prépare sur la chanson allemande un livre empreint de sa douce et charmante imagination. Sur le titre de ce *chansonnier* se lit la double devise de Catherine de Backere : *L'attente nourrit; — Si Dieu plaist*. Les initiales de ces devises sont inscrites sur la reliure en veau fauve orné d'arabesques d'or.

5. Une ample collection de tragédies, de comédies et de farces de la Chambre de rhétorique de Lierre. Pendant que la première section recherche avec empressement toutes les publications de nos chambres de rhétorique, la seconde est à l'affût des matériaux inédits qui les concernent.

6. M. Eugène Van Meldert, conseiller provincial de la Flandre orientale, résidant au château de Zele, du

chef de sa grand'mère Éléonore-Victoire Stockmans, épouse de Jean-François Van Meldert de Devaal, se trouvait en possession de plusieurs pièces relatives au célèbre jurisconsulte Stockmans, qui prit une part très-active dans les débats relatifs à la succession des Pays-Bas et au droit de dévolution réclamé par Louis XIV. Il les a généreusement déposées à la Bibliothèque royale. Cet exemple d'un désintéressement si éclairé mérite certes de trouver des imitateurs [1].

Nos manuscrits excitent toujours l'admiration ou la surprise des étrangers. La plupart ne se doutaient pas de l'existence d'un pareil trésor, et il y a, disons-le franchement, beaucoup de Belges, même lettrés, qui sont dans la même ignorance.

Deux manuscrits bibliographiques d'Ermens ont été envoyés à M. le bibliothécaire de Lille; un passional, n[os] 7666-7671, qui contient la vie de saint Meginhardus, a été prêté à M. Mone, conseiller-archiviste du grand-duché de Bade et qui est chargé de la rédaction d'un recueil des *Scriptores Badenses*, projet dont on doit, si je ne me trompe, la réalisation à M. le baron de Blittersdorff, en qui la saine et solide littérature a toujours trouvé un appui. Un savant helléniste anglais, M. Gaisford, a emprunté un manuscrit en 2 volumes (n° 11288), contenant un *Etymologicon Homericum*; M. Borgnet, professeur à l'université de Liége, divers

[1] On trouve une analyse de ces pièces dans le *Bull. de l'Acad.*, séance du 5 octobre 1844.

4

volumes qui lui étaient nécessaires pour la rédaction de son *Histoire des Belges au XVIII[e] siècle*; le département de l'intérieur, plusieurs manuscrits sur l'administration et la statistique. MM. les Bollandistes en gardent encore quelques-uns sur l'hagiographie.

M. De Ram a livré à l'impression bon nombre de nos documents manuscrits dans ses *Analecta Leodiensia*; nous en avons fait autant dans le premier volume des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*; dans le Bulletin de la commission d'histoire, et dans les Mémoires de la Société littéraire de Stuttgart.

M. Émile Gachet a tiré de la même source des détails et des pièces sur l'expédition de Charles-Quint à Tunis, en 1535[1].

M. le professeur Charles Lanz, de Giessen, a fait paraître cette année le premier tome d'un ouvrage qui en aura trois et qui est intitulé : *Correspondenz der Kaisers Karl V., aus dem Koeniglichen Archiv und der Bibliothèque de Bourgogne zu Brussel.* Leipzig, in-8° de XXVIII et 706 pp.

M. Geel, professeur de l'université de Leyde, et savant helléniste, a collationné deux textes d'Euripide.

Il y a d'honnêtes gens qui s'affligent sincèrement de voir des étrangers exploiter ainsi nos archives et nos bibliothèques, et qui même, en général, voudraient

[1] Voy. les *Bull. de la commission royale d'histoire*, t. VIII, pp. 7-54.

qu'on n'imprimât pas ce qui est inédit, de peur de nuire à la valeur des dépôts publics. Ces doléances ne sont point une plaisanterie, je vous jure, et il ne dépend pas de certains hommes de tenir sous clef nos richesses littéraires. Pour nous, loin de nous attrister, nous nous réjouissons dans l'intérêt des lettres de ce qu'on cultive un sol qui resterait stérile, et nous sommes fier que des étrangers de mérite viennent moissonner chez nous. La lice est ouverte à tout le monde : malheur aux paresseux ! Au surplus, quel que soit l'avantage du premier venu, il y aura toujours assez à faire pour le savoir et le talent : l'ignorance et la médiocrité se plaignent seules de la disette.

Tâchons donc de faire mieux connaître encore nos manuscrits, au lieu de les cacher en jaloux et en avares. C'est le but que nous nous sommes proposé en poursuivant nos extraits dans les Bulletins de l'Académie.

M. Ph. Bernard, qui a donné précédemment deux notices de manuscrits grecs et latins, en a terminé deux autres : 1° sur un manuscrit grec et deux manuscrits latins des lettres de Phalaris ; 2° sur le rhéteur Hermogène de Tarse.

Un livre d'heures qui, en 1841, avait captivé l'attention de M. le baron de Friesen, et qui passait généralement pour avoir appartenu au duc Wenceslas de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV [1], a été

[1] Voy. l'*Annuaire* de 1842, p. 36.

restitué au duc Jean de Berry, frère de Charles V, roi de France, par M. Marchal, qui avait d'abord partagé l'opinion commune. Ses raisons me paraissent convaincantes [1]. Ne peuvent-elles pas se concilier avec les ingénieuses conjectures de M. de Friesen sur le peintre des miniatures?

Bâtiments. — Cabinet de lecture. — Prêt extérieur. Observations.

De nouveaux rayons ont été établis sur la galerie pour loger la collection des incunables et une partie des in-folio qui ne sont pas fréquemment demandés.

Une décision officielle a été prise à l'instant sur le plan d'agrandissement de la Bibliothèque, qui doit se prolonger dans la partie occupée par le musée de l'industrie auquel le musée des armures, qu'on transférera à la porte de Hal, va laisser assez d'espace pour qu'il en abandonne un peu à la Bibliothèque royale étouffée sous l'encombrement.

Environ 80 personnes ont été autorisées à emprunter des livres à la première section; le nombre des volumes prêtés s'élève à 1,100 ou 650 ouvrages environ.

Le cabinet de lecture de cette section a été visité par près de 3,000 lecteurs. En général, les lectures

[1] *Bull. de l'Acad.*, t. XI, pp. 407-424.

deviennent plus sérieuses; les recherches plus substantielles et plus profondes. C'est un élément de la statistique morale que nous sommes en mesure de constater.

La section des manuscrits n'a garde d'oublier M. le baron de Blittersdorff, ministre de Bade, qui raisonne sur de vieux textes, de poudreuses chroniques, en savant plutôt qu'en diplomate, M. le baron de Koenneritz, ministre de Saxe, qui prouve qu'en Allemagne le génie des affaires n'exclut pas le goût délicat des lettres; M. le comte de loldi, aimable vieillard, qu'une destinée singulière a fixé, quoique Espagnol, à la cour de Danemark où sa fidélité, méconnue dans son pays, a trouvé une noble récompense; le poëte Uhland, dont les derniers hymnes enchantent l'Allemagne attentive; M. C. H. Kausler, archiviste de Stuttgart, à qui notre histoire et notre littérature flamande ont plus d'une obligation; M. Vincente Pazos, consul général de la Bolivia en Angleterre, arrivé d'un pays perdu de l'Amérique avec plus de philosophie et d'idées avancées que bien des fortes têtes de notre Europe décrépite; M. E. Lanz, fidèle à son poste et à la mémoire de notre grand Charles-Quint; M. Ferdinand Ségoffins, défenseur intrépide du système conservateur; M. le professeur Royaards, digne collaborateur de M. Kist, dont nous avons reçu la visite l'année dernière; M. Tailliar, conseiller à la cour royale de Douai, auteur de dissertations judicieuses et solides sur différents points de notre ancienne

organisation sociale; M. Lizt, publiciste, éditeur du *Zollvereinsblatt* et l'un des rédacteurs, pour la partie commerciale, de la *Gazette d'Augsbourg;* M. le professeur Huber, de Berlin, qui vient de publier la *Chronique du Cid*, de manière à faire envie à l'Académie de Madrid; M. Poley, orientaliste prussien; M. Schnaase, procureur général à Dusseldorf, habile historien de la peinture et de l'art; M. d'Olfers, directeur du Musée de Berlin; M. S. H. Spiker, bibliothécaire de cette capitale, et pour qui nous professons une vive amitié; M. de Falbe, nommé plus haut; M. Trosch, laborieux et docte archiviste de la ville de Ham, auquel une application excessive a causé la perte d'un œil; M. Alfred Michiels, jeune Belge que nous dérobe la France avec ses irrésistibles séductions et ses splendeurs littéraires, et qu'absorbe la composition d'une histoire de la peinture flamande; M. Didron, talent pur et nourri, archéologue plein de goût et d'élévation; M. Rigollot, d'Amiens, infatigable dans ses investigations, épris de Froissart, amoureux d'architecture gothique; M. l'abbé Santerre, chanoine honoraire de la cathédrale de Beauvais, obéissant avec zèle à l'heureuse impulsion qui ramène le clergé français vers l'archéologie sacrée; M. Alexandre Dumas qui découvre dans les chroniques en apparence les plus insignifiantes et les plus barbares, des situations dramatiques, des scènes saisissantes; M. Buchon, courtisan fidèle de la Grèce du moyen âge et de ces intrépides barons francs qui, se partageant l'empire de Byzance,

s'asseyaient fièrement où commandaient Solon et Périclès, où triomphaient Épaminondas et Philopœmen; etc., etc.

La Bibliothèque royale, passionnée pour les hommes distingués, de quelque part qu'ils arrivent, aime à se parer pour eux et ne dédaignerait pas de leur faire des coquetteries; elle a étendu le cercle de ses flatteuses amitiés; l'institut de Washington, l'université de Saint-Louis, les bibliothèques d'Oldenbourg, de Coethen et de Parme, d'Angers, de Montpellier, d'Amiens et de Bourges, ont accru le nombre de ses correspondants ordinaires.

II

NOTICES ET EXTRAITS

DES

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

CHANSONS HISTORIQUES

du 16e et du 17e siècles.

1. Chanson bourguignonne sur la défaite de François Ier, roi de France, à Pavie [1].

I

Franchois, roy de Franche,
Le premier de ce nom,
Vous feistes grant folie
D'aller delà les mons,

[1] Voy. *Bull. de l'Acad.*, t. x, no 11. Cette chanson est une de celles que chantaient dans les camps, dans les marches et au combat, les fiers soudards dont Brantôme a recueilli les bravades.

Car mainte Espaignon (*Espaignion*)
Y ont laissié la vie;
Vous avez tout perdu,
Tentes et pavillons
Et votre artillerie.

II

Le seigneur de Bourbon
La bataille donna,
Ce fut un vendredy
Le jour saint Mathias;
Dedens il se fourra
Criant : « *Vive Bourgoingne !*
Avant, avant, enffans,
Il nous fault cy monstrer
La forche de Bourgoingne ! » —

III

La bannière de France
Bourgoingnons ont gaignié,
Aussy le roy de France
Ils ont prins prisonnier,
Et maintes grans barons
Du royaume de Franche.
Faictes leur bon party,
Ils rendront grant chevance.

IV

Pavye, la bonne ville,
Bien te dois resjouyr,
Car tu es bien vengée
De tous tes ennemys.

Tu ne dois plus crémir
Tous ces bragghars de France,
Ils sont prins et tuez ;
Pour aller dire en France :

V

Que ferons-nous du roy
De nostre prisonnier?
Que feist-on à duc Charles,
Quant fut prins à Nanchy?
On ne sceut qu'il devint,
On le scet bien en France ;
Qui lui feroit ainsy
Ce seroit la vengeance.

(Man. nos 14821-14840 : Nouvelles de l'an 1521 jusque 1540.)

---

2. Autre chanson bourguignonne sur la bataille de Pavie.

I

Prince de grant puissance,
Noble duc de Bourbon,
Par toi est mise France
En désolation.
Gaignié avez bataille
Encontre les Franchois,
Laissié avez les parges [1],
Mais prins avez le Roy.

[1] *Les paiges?*

II

Lendemain de la veille
Le jour saint Mathias.
Nos gens feirent merveille ;
Frappans sur les bragghars,
Pavye voyant l'affaire,
La grant destruction,
Aie [1] noble repaire,
Assistèrent Bourbon.

III

Il y vint ung escouffle [2]
Quy des grans espoingna,
Le Roy a prins sans moufle,
En prendant le blescha,
Disant : « Rendez-vous, sire,
Il vous en est mestier,
Rendez-vous à l'Empire,
Je vous fais prisonnier. » —

IV

Le Roy dit en tel sorte [3] :
« Fault-il que mes amys
Guerres ne m'y assorte
Pour tant que tu m'as pris.

[1] *A ce?*

[2] Un oiseau de proie, un milan. On remarquera que Charles de Lannoy n'est pas nommé dans cette chanson militaire ; mais l'*escouffle* le désigne peut-être, et le couplet qui suit semble l'annoncer.

[3] Manuscrit : *en la tel sorte*.

Ce n'est pas la promesse
Que tu feis à Tournay,
Sur foy de gentillesse
Le viiie de may. » —

V

Cincquante mille en nombre
Sont demourez aux champs,
Gendarmes et gentilz hommes
Qui n'estoient vaillans [1].
Tous les nobles de Franche
Ils sont tous demourez ;
Perdus soient-ils en Franche
Qui en sont retournez.

VI

Cincquante-deux en nombre
Gentilz hommes du Roy
Sont prins et mis en l'ombre,
Ainsy comme leur Roy,
Sans ceulx qui demouroient
Avecque leurs amys :
Leurs âmes sont en gloire,
Dieu doint qu'il soit ainsi.

VII

Prions Dieu débonnaire
En grant dévotion
Que la paix se puist faire
De Franchois et de Bourgnignons [2];

[1] *Peu vaillans?*

[2] Pour la mesure il faudrait : *De Franchois, Bourguignons.*

L'accordt d'entre les princes
Doint Dieu de paradis
En terre et en provinces :
Paix duict bien au pays.

VIII

Qui feist ceste chanson
De cœur n'est point Franchois,
Voluntiers il brigade [1]
Quant il a bien des croix [2];
Point il ne se contente
S'il n'a sur Saint-Omer [3]
Mille florins de rente
Pour toujours brigarder.

(Même manuscrit.)

---

3. Sur la prise de Rome et la mort du duc de Bourbon.

I

Ung matin s'assemblèrent
Les seigneurs de renom,
Ensemble se trouvèrent
A la tente Bourbon.
Là fut conclusion
D'aller assaillir Rome,
Gendarmes sont partis
Bien IIIIxx mille hommes.

[1] Plus bas *brigarder*.
[2] *Croix*, pièces de monnaie.
[3] Sur l'abbaye de Saint-Bertin.

II

Quant les Romains ont veu
Descendre en leurs fossez,
De gros caillaux cornus
Se meisrent à ruer,
Aussy de plomb fondu
Tout avant les murailles ;
Grand nombre en ont tué,
Faisant laides grimaces.

III

Quant monsieur de Bourbon
Veit ses gens recullés,
Hardy comme un lion
A piet il s'est jecté,
Descend en les fossez,
Se monta sur l'eschelle ;
Subit il fut frappé
D'un boulet en sa chelle [1].

IV

Les jambes lui faillirent,
La veue lui troubla,
Le bon prince d'Orenges
Le print et l'embrassa ;
Taut seullement il dist :
« Je suis mort, Nostre-Dame ! » —
La face luy couvrist,
A Dieu rendist son âme.

[1] *Il fut frappé d'un coup d'arquebuse au petit ventre du costé gauche.* Relation du jour que nous avons insérée dans les *Bulletins de l'Académie*.

V

Gens d'armes soupirèrent
Pour la mort de Bourbon,
Plusieurs les confortèrent ;
Ce n'est point sans raison,
Véans ce bon seigneur
Le chief et capitaine,
S'ilz se mectent en pleurs,
De prier faisans paine.

VI

Le princhе dist aux siens,
Pour leur donner confort :
« Enffans, n'y doublez riens,
Il n'a garde de mort.
Deschergiez voz engiens,
Se abattez la muraille ;
Par ma foy, tous les biens
J'abandonne au pillage... » —

VII

Les trompettes sonnoient
A l'assault ! à l'assault !
Bourgoingnons approuchoient
Ausquelz bon cœur ne fault.
Les murs ont abatu
Par ung sy grant couraige
Qu'en fort qui Romme fust
Leur ont livré passaige.

(Même manuscrit.)

— —

4. Réponse des habitants de Bruges au duc de Vendôme, qui les exhortait à se rendre, en juin 1631.

I

Cette lettre de Vendosme
Ne nous sert que de fantosme,
Car le lys ni l'oranger
N'ont la force de changer
Aux Brugeois leur premier estre
Et quitter leur prince et maistre.

II

Bruges est une bonne ville,
Un terroir assez fertile,
Perle et fleur des Pays-Bas,
Mais l'orange n'y croist pas.
Il faudroit du sang respandre
Pour avoir tel pied en Flandre.

III

Bois-le-Duc nous faict cognoistre
Qu'il ne faut pas se soubmettre
A des gens qui n'ont ny loy
Ni de Dieu la saincte foy.
Et qui font si peu de mise
De fausser la foy promise.

IV

Si le bien qu'on préfigure
Contre l'ordre de nature
Peu souvent atteinct le port,
A quoy donc ce passeport ?

5.

Un tel bien s'il est mettable
A la France est plus duisable.

V

France est un terroir propice
Où d'Orenge croist le vice;
Si d'Hollande les estats
Se font mettre aux Pays-Bas,
Qu'auront-ils plus en la teste
Que de France la conqueste [1]?

(Man. nos 15908-15933, fonds V. H. 299.)

---

5. Chanson sur la victoire de monseigneur le duc d'Anjou, frère du roi de France, A° 1569 [2].

I

Duc jeune au grand cœur, frère
Du roy, nay (*né*) de roy père,
A qui le Tout-Puissant
A gardé ceste gloire
D'une brave victoire
Ton bonheur accroissant.

[1] Comme on achevait l'impression de ce volume, M. Moriz Haupt, professeur à l'université de Leipzig, si connu par ses travaux sur l'ancienne philologie allemande, nous a fait l'honneur de nous informer qu'il se proposait de publier un recueil de chansons françaises depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIIe. Nous serons charmé de voir faire pour la France, et par un étranger de mérite, ce que l'illustre poëte Frédéric Uhland vient de faire pour son pays, ce que M. J. F. Willems fera bientôt pour la Belgique flamingante.

[2] Il s'agit de la bataille de Jarnac, gagnée le 13 mars 1569

II

Prens-moy ceste couronne
Triumphale, environne
Tes crespeleux cheveux.
Montons en la montaigne
De Dieu, voilà son ange
Nous demandant nos vœux.

III

Suy ton seigneur, noblesse
De France, vengeresse
De la romaynne foy ;
Bande victorieuse,
Des soldats glorieuse,
Suy le frère de (*du*) roy.

IV

Voilà ton capitaine,
En la montaigne hautaine

par le duc d'Anjou, contre Louis Ier, prince de Condé, qui y fut tué de sang-froid par Montesquiou. Le duc d'Anjou joua un triste rôle en Belgique. Vander Vynckt, par une rencontre heureuse, dit qu'il y apporta *son arrogance et ses parfums.* On pouvait adresser à ce prince, en le renvoyant, le mot comique de Gorgibus aux précieuses : *C'est assez pommadé.* — En lisant les chansons 5 et 6 qui couraient aux Pays-Bas, on devine l'intérêt que les catholiques de nos provinces prenaient aux affaires de France et quelles passions ardentes animaient alors les factions religieuses. Les romantiques y applaudiront des enjambements singuliers et un faire que quelques-uns d'entre eux mettent leur orgueil à ressusciter.

Qui ploye ses genoux.
Et estendant les paulmes [1]
A Dieu chante les psaumes,
Qui a pris soing de nous.

V

Dieu a eu souvenance
Des bons princes de France
De sa loy protecteurs,
Qui, par maintes années,
Au seigneur des armées
Ont esté serviteurs.

VI

Bien, noblesse courtoyse,
Bien, jeunesse franchoyse,
Rendez à Dieu vos vœux
Et d'une voix plaisante
Chascuns entre vous chante
Un psaume gracieux.

(Le livre de chansons de Catharine De Backere, fol. 45 verso.)

---

6. Pseaume (psaume) 141 accomodé à la dicte victoire, sur la voix : Dames, qui au plaisant son, etc.

I

Chantons un pseaume nouveau
Au Seigneur, et qu'on replicque
Sa gloire d'un accord beau
En l'Église catholicque.

[1] *Mains;* le manuscrit porte mal *espaulmes*.

II

Le loyal sang des Valois
Vers son Dieu son cœur réduise,
Et que le peuple franchoys
Quant en son roy s'esjouysse.

III

Qu'on loue Sa Majesté
En jeux et festins, en (la) dance,
Et que son nom soit chanté
A la joyeuse cadence.

IV

Le bon Seigneur a viré
Vers son peuple ses lumières,
Estant son nom adjuré
Par nous (*nos*) très humbles prières.

V

Ceux qui avouent les vœux
En la foy de noz ancestres.
Se réjouiront ces (*chez*) eux
Et au sacré chœur des prestres.

VI

Des bouches ils chanteront
De joye, mais en leurs destres
Des glaives ils branleront,
A l'escrime bien adestres,

VII

Des glaives qui trencheront
De tous coutés ; l'insolence
Des rebelles abattront
Et (*de*) leur grande oultrecuidance.

VIII

Nous verrons des ennemis
Les princes liez des (*de*) chaines
De fer, en prison remis
Nous verrons leurs capitaines.

IX

Ainsi que, selon la loy,
Les bons juges en ordonnent,
Et ceux de l'ancienne foy
Leurs fronts des (*de*) fleurs environnent.

(Ibid., fol. 47.)

LÉGENDE DE BARLAAM ET DE JOSAPHAT [1].

Barlaam et Josaphat est un roman de spiritualité dont la réputation a été fort répandue, et qu'on a traduit et imité dans beaucoup de langues. Quel qu'en soit l'auteur, il est évident qu'il tire son origine de l'Orient, cette patrie de la parabole et de la fiction. Le docte Huet, qui ne fait pas difficulté de partager l'opinion vulgaire selon laquelle Jean de Damas l'aurait

[1] Voy. *Bull. de l'Acad.*, t. x. nos 9 et 10, t. xi, nos 1 et 5.

écrit primitivement en grec, fait remarquer que ce saint était né dans la capitale de la Syrie. Or, Cléarque, qui avait fait des romans d'amour, était de Cilicie, province voisine de Syrie; Jamblique, qui a composé les aventures de Rhodanès et de Sidonis, était né de parents syriens, et fut élevé à Babylone; Héliodore, auteur du joli roman de Théagène et de Chariclée, que Racine confiait à sa mémoire fidèle, pour tromper la rigidité du sévère Lancelot, était d'Émèse, ville de Phénicie; Lucien, à qui l'on attribue un extrait de l'*Ane d'or* de Lucius de Patras, était de Samosate, capitale de la Comagène, province de Syrie : Achille Tatius, qui nous a appris les amours de Clitophon et de Leucippe, était d'Alexandrie d'Égypte. Damascius, qui avait fait quatre livres de fictions, non-seulement incroyables, comme il les avait intitulées, mais même éloignées de toute vraisemblance, ainsi que l'assure Photius, était aussi de Damas. Enfin des trois romanciers du nom de Xénophon, dont parle Suidas, l'un était d'Antioche de Syrie et l'autre de Chypre, île voisine de la même contrée; de sorte que ce pays mérite à plus juste titre encore que la Grèce, d'être appelé le pays des fables [1].

Le génie allégorique et sentencieux de l'Orient, et l'esprit du monachisme asiatique se révèlent dans l'histoire de Barlaam et de Josaphat. La donnée primitive a été souvent mise en œuvre. C'est une personne dont

[1] Huet, *Lettre sur l'origine des Romans*, etc.

on tente vainement de conjurer la destinée par une éducation tout exceptionnelle, et en plaçant cet individu hors des conditions habituelles de la vie. Achille, dans la mythologie grecque, rappelle cette lutte impuissante de la prudence humaine contre l'implacable avenir, et nos contes de fée, de même que les récits des Arabes et des Persans, sont tous pleins de pareils exemples, qui ont peut-être suggéré à la philosophie la plus opposée à la naïveté du genre, je veux dire celle du XVIIIe siècle, l'idée de l'*enfant de la nature* et d'autres excentricités idéalistes.

Pour qui a lu le roman tout entier, il n'y a point de doute que la rédaction grecque n'appartienne à un théologien : les discussions théologiques qui s'y rencontrent le démontrent à l'évidence; en outre, ce théologien devait être un moine, car il vante sans cesse la vie monastique; enfin, il était postérieur à saint Basile et à saint Grégoire de Nazianze, car il leur fait plus d'un emprunt, surtout à ce dernier. La querelle sur les images, dans toute sa vivacité au temps de saint Jean de Damas, reparaît aussi dans le roman. Quant aux paraboles, elles rappellent pour la forme la *Disciplina Clericalis*, le *Livre des sept sages* et tant d'autres qui ont précédé ceux des conteurs italiens et français.

Nous l'avons remarqué, la légende qui nous occupe a passé dans plusieurs langues. La source première est un texte grec qui n'avait pas encore paru avant M. Boissonade, et que Léon Allatius, adoptant l'opi-

nion commune, a jugé être de saint Jean Damascène [1], tandis que des critiques de réputation embrassent le sentiment contraire [2]. L'auteur, saint Jean de Damas, ou tout autre, affirme que cette histoire lui fut contée par des hommes pieux, de l'intérieur de l'Inde, *ex veris commentariis translatam* :

Ἐξ ὑπομνημάτων ταύτην ἀψευδῶν μεταφράσαντες.

D'où il semblerait résulter qu'avant ce texte grec il y en avait un en langue indienne. On trouve la traduction latine du grec par George de Trébizonde, dans les anciennes éditions des œuvres de saint Jean de Damas; par exemple l'édition de Bâle, mais non pas dans celle de Lequien, restée inachevée. Je dis George de Trébizonde, malgré les objections que Fabricius fait contre cette appellation [3]. On la lit également dans les *Vitæ patrum* de l'édition de Cologne, dans les *Vitæ sanctorum* d'Aloyse Lipomani, appelé *Lipomann* par M. F. G. V. Schmidt; *Romæ*, 1556, t. V; et dans la révision de Surius, Col. 1570 et sqq., au 27 nov. Plusieurs écrivains ont fait usage du fond de cette légende, tels

[1] Dans la *Diatribe de Damasceni scriptis*, § 44; elle a été imprimée en tête du premier volume de l'édition des œuvres de saint Jean Damascène, donnée par Dam. Lequien, et dont le troisième volume n'a point paru.

[2] *Fabricii Bibl. graeca*, ed. Harles, IX, 737. Oudin, *Comment. de script. eccl. antiq.*, p. 1750, Rosweyde, *Vitae patrum*, p. 339.

[3] *Ib.*, IX, 739, XII, 73.

que Vincent de Beauvais, *Specul. historiale*, LXV, ch. 1-65; l'auteur des *Gesta Romanorum*, c. 74, 168, etc.[1]; Pierre de Natalibus, *Catalogus sanctorum*, l. X, c. 114, et plusieurs autres. Jacques de Voragine y a également puisé; voyez *Histor. Lombard.* Argentinæ, 1483, et éd. de M. Graesse, 1843, ch. 175, etc.

Jacques de Billy, que le savant et judicieux critique Schmidt appelle *Bill*, et qui a donné une version latine des œuvres de saint Jean Damascène, Paris, 1577, a rejeté la traduction de George de Trébizonde dont il parle ainsi : *De Trapezuntii versione nihil aliud dicam, nisi eam mihi quidem antea semper valde rudem et impolitam visam fuisse, post autem ubi per Joannem a S. Andrea exemplaris graeci copia facta est, innumeris etiam locis vitiosam.* Jacques de Billy entreprit donc une nouvelle traduction qui parut séparément à Anvers, en 1593, chez J. Bellerus, petit in-12, et en 1602, in-16.

Enfin on peut encore chercher cette histoire dans les *Vitæ patrum*, mises au jour par Héribert Rosweyde, Anvers, 1628, pp. 242-338. Rosweyde a reproduit la version de Jacques de Billy.

Un censeur de la traduction de Billy, dans l'édition d'Anvers de 1593, juge cette histoire catholique, élégante et fort utile: *Haec historia cum sit catholica,*

[1] Voir l'édition latine de M. Adelb. Keller. Stuttg., 1842. in-8o, pp. 155, 277, etc., édition dont j'attends les notes avec l'impatience que doit inspirer le savoir de l'éditeur.

elegans, et multum utilis, non absque singulari fructu edetur in lucem. Datum, 27 janv. 1593. *Ita testor, Michael Hetsroey Bruegelius, censor librorum.*

Ce qui suit achèvera de compléter la bibliographie de ce roman, s'il est jamais permis de se flatter d'être complet en quoi que ce soit.

Liber Barlaam et Josaphat Indiae regis : s. l. ni d. (Spire?), in-fol. goth., 77 feuillets, sign. jusqu'à K. iij. Commencement : (*C*) *un cepissent monasteria construi*...fin : *Explicit liber Barlaam et Josaphat.* Vendu 61 francs, la Vallière.

M. Villenave, *Biogr. univ.*, X, 457, croit que la plus ancienne édition est de Spire, avant 1470, in-fol.

Hie vahet an eyn garloblich vnnd heylsam allen christglaubigen cronica, sagend von eynem heyligen Kunig mit namen Josaphat, etc fin : *Eyn ende hatt das buch der christenlichen lere die histori Josaphat vnd Barlaam genannt, etc.* S. l. ni d. (Augsbourg, Gth. Zainer, vers 1477), fol. goth., 96 feuillets, figg. sur bois. Édition précieuse sans chiffres, réclames ni signatures.

Voy. *Beytr. zur crit. Historie, St.* 28, S. 657 : Heinecken, *Neue Nachr*. Th. I, S. 250; Panzer, *Deutsch. Ann.* Th. I, S. 23 *und* 97.

Ebert et après lui M. J. C. Brunet citent une autre édition d'Augsbourg, également sans lieu ni date, attribuée à Sorg, et contenant aussi 96 feuillets in-fol., mais les gravures en sont plus petites. M. G. G. Gervinus, qui ne nomme cette légende que pour mé-

moire, indique également cette édition. *Gesch. der poetischen Nat. Lit. der Deutschen*, 2te Ausg., II, 273.

Storia de' SS. Barlaam e Giosaffate ridotta alla sua antica purità di favella, coll' ajuto degli antichi testi a penna (par G. Bottari). Roma, Salvioni, 1734,

Voy. Paitoni, *Bibl. degli Volgarizz.* II, 116; bonne édition dont il y a du grand papier. Elle est préférable, dit M. J. C. Brunet, à celle de Rome, Mordacchini, 1816, in-8°.

Ce livre, que cite la Crusca, dit encore M. Brunet, est une traduction, soit du provençal, soit de la langue romane française, et le manuscrit d'après lequel il est imprimé date de l'an 1323. Il existe à peu près sous le même titre un ouvrage italien différent de celui-ci, et dont Gamba, n° 781, cite une édition du xve siècle, in-4°, *senz' alcuna data*, qui se conserve dans la bibliothèque du marquis Trivulzio.

Historia de Barlaam y Josaphat por S. Juan Damasceno, traducida por Juan de Arze Solorzano. Madr., 1608, in 8°.

Ebert, qui nous fournit la plupart de ces renseignements bibliographiques, cite encore différentes traductions, soit du texte attribué à George de Trébizonde, soit de celui de Billy, en français par J. (Jean) de Billy (chartreux). Lyon, 1592, in-12. Paris, Chaudière, 1574, petit in-8°, même ville, 1578. MM. Villenave et J. C. Brunet mentionnent une version en français par Antoine Girard (jésuite), sous le titre d'*Histoire de Josaphat, roi des Indes*. Paris, veuve

6.

Camuset (1642), in-12. En langue bohème (trad. faite en 1504), Prague, 1593, in-8°; en polonais, par Math. Ign. Kulizowsky, Cracovie, 1688, in-fol. [1].

M. Brunet transcrit le titre d'une traduction en idiome tagala, par le P. Antoine Borja, de la compagnie do Jésus. Marseille, 1712, petit in-fol. de XI et 209 feuillets.

Lope de Vega a tiré de cette narration le sujet d'une de ses pièces intitulées : *Barlan y Josafa*. Elle est la douzième et dernière du volume intitulé : *Ventiquatro parte perfeta de las comedias de Lope Felix de Vega Carpio. Sacadas de sus verdaderos originales, non adulteradas como las que hastá aqui han salido. 1641. Zaragoza, Verges.*

J'ai dit que l'illustre doyen des hellénistes français, M. Boissonade, a le premier imprimé le texte grec. On le lit avec des notes au tome IV de ses *Anecdota graeca*, Paris, 1832, 1-365. Depuis longtemps il avait fait une copie de ce texte, qu'il voulait collationner sur les dix-sept manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, et publier in-folio avec la version latine corrigée de Jacques de Billy, pour servir de supplément à l'édition des œuvres de saint Jean de Damas, par Lequien. Mais désespérant de trouver un éditeur à un livre si sérieux et si savant à une époque où de

[1] Fr. Ad. Ebert, *Allg. bibliogr. Lexicon*. Leipzig, 1821, I, 138. Jul. Ludw. Ideler, *Geschichte der altfr. National.-Literatur*. Berlin, 1842, p. 253.



pareils travaux ne peuvent se promettre aucune faveur, il avait renoncé à ce projet, ainsi qu'à celui d'ajouter un volume à l'édition de Grégoire de Nazianze, mise en lumière par les Bénédictins, les anciens bénédictins, bien entendu, et non pas ceux de Solesmes.

En se contentant d'une publication plus modeste, il voulait prendre les devants, pour ne pas perdre tout le fruit de ses études, puisqu'on annonçait une édition de Barlaam et Josaphat, dans laquelle MM. Schmidt et Kopitar, de la bibliothèque impériale de Vienne, réuniraient leur profond savoir et leur fine critique. Déjà même M. Schmidt avait donné, en 1824, le texte grec de quatre paraboles que contenait la légende, et cela dans un article fort intéressant sur l'ouvrage de Dunlop : *History of fiction* [1],

Cette fois M. Boissonade a renoncé à collationner les dix-sept manuscrits de Paris (Lambecius et Ign. Hardt ont parlé de ceux de Vienne et de Munich [2]); il s'est borné aux deux principaux.

Quant à l'auteur de la légende, il laisse à M. Schmidt et à son collaborateur le soin de décider si c'est Jean de Damas ou un moine du Sinaï [3] ou de Saba, égale-

[1] *Jahrbücher der Literatur*. Wien, 1824, april, mai, juni, pp. 25-52, avec promesse d'une suite.

[2] Lambecii *commentar.*, IV, 254, VIII, 614, etc. Hardt, *Catal.*, I, 215; II, 103, etc.

[3] Billy dit que dans le man. de Fumaeus, l'auteur est appelé *Joannes Sinaïta*.

ment appelé Jean. M. de Sinner[1] se rend aux arguments de Léon Allatius, mais M. Boissonade imite la circonspection de M. Geel, et attend pour se prononcer que le procès soit mieux instruit[2].

Le poëte allemand du XVe siècle qui a rimé cette légende, Rodolphe de Hohen-Ems ou de Montfort[3], ne manque pas de dire qu'il l'a empruntée à Jean de Damas :

Von Damascho *was er genant,*
Der diz selbe Maere vant
Johannes hiez ein Herre gut
Der truc zu Gotte steten mut;
In kriescheme *gelichte;*
Ze latine *erz richte*
Dur Got, unde dur alsolche Sitte,
Daz sich die Lute bezzeren mite,
Es brachte her in Tutsche *Lant*
Des Ordens von Zitels ein Man,
Von deme ich ez von erst gewan,
Von Capelle *Abbet* Wide.
Der Urhap dieses Maeres
Wil ich in Tutscher Zungen wesen
Als ich die Warheit han gelesen.

Ces passages se lisent col. 4 et 5 de l'édition *princeps* publiée à Koenigsberg en 1818, par M. Fr. Charles

[1] *Praef. ad Longum.*
[2] *Bibl. Critica nova.* Traj. ad Rh., v, 241.
[3] A. Koberstein, *Grundriss zur Gesch. der deutsch. National-Literatur.* Leipz., 1830, vi, 55, 56. Docen dans

Kõpke, d'après deux manuscrits de la bibliothèque royale de Koenigsberg et un de Berlin. Une nouvelle édition a paru en 1843 par les soins de M. Fr. Pfeffer, et sous le patronage de M. le baron de Lassberg. Cette édition, exécutée avec une grande exactitude et une sobriété pleine de goût, fait partie d'un recueil sous ce titre : *Dichtungen des deutschen Mittelalters*, et qui parait à Leipzig, chez G. J. Göschen.

En 1757, un fragment poétique de Barlaam avait vu le jour dans le volume intitulé (Conrad v. Wurzburg) : *Chriemhilden Rache a. d. Klage, samt fragm. a. den Nibelungen u. a. d.* JOSAPHAT. *M. e. gloss.* (hrsg. v. J. J. Bodmer), Zurich, 1757, in-4°. Indépendamment du poëme de Rodolphe de Montfort, il existe deux versions allemandes de Josaphat, composées au XIIIe siècle. L'une a été trouvée dans un MS. de la bibliothèque de Solms-Laubach, et l'auteur est un certain évêque nommé Otton [1]. Une troisième rédaction a été connue en 1840 par un fragment trouvé à Zurich et publié dans le journal de M. M. Haupt [2].

M. John Dunlop analyse le roman de Barlaam et

le *Museum für alt. d. Liter. und Kunst*, de Busching et Von der Hagen, Heft, I; Von der Hagen. *Lit. Grundriss zur Gesch. der deutsch. Poesie;* Buschings *Wochentliche Nachrichten*, etc.

[1] *Gotting. gel. Anz.* 1820, *st.* 34; et L. Diefenbach : *Mittheil. über e. noch ungedr. mhd. Bearbeitung des* BARLAAM UND JOSAPHAT. Giessen, 1836.

[2] I, 127-135.

Josaphat, dans son *History of fiction*. Edinb. Ballantyne, 2e édit., 1816, t. I, pp. 83-101 et 481.

M. le Roux de Lincy, qui a publié en 1836 une introduction au *Livre des légendes*, travail d'une lecture attachante et où brillent à la fois la science et l'imagination, omet, en esquissant la partie qu'il réserve aux légendes sacrées, celle de *Barlaam et Josaphat;* il y reviendra probablement, s'il termine cet ouvrage, comme nous l'en adjurons au nom de tous les amis des lettres.

Je n'ai pas encore parlé des rapports de cette légende avec la poésie romane. Le tome second des *Nouvelles recherches historiques sur la principauté française de Morée et ses hautes baronnies*, par M. Buchon, vient de paraître; il contient, pp. 362-64, la description d'un manuscrit de la bibliothèque du Mont-Cassin, nº 329, petit in-4º sur vélin, écriture de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle. Le premier morceau est un texte en vers romans de Barlaam et de Josaphat, peut-être celui de Gui de Cambrai; il débute ainsi :

Qui bien commence et qui bien sert
Guerredon ait doble désert [1];
Et qui bien sert, si gart comment
Bon los de bon commencement.
Son service fait et emploie.
De grant dolor naist molt grant joie.

[1] Prix.

Bonne est la vie dolereuse
Dont on attent la glorieuse,
Car, si com conte ceste estoire,
L'umaine gloire est décevable.

Ce poëme remplit 86 feuillets contenant 12,352 vers, et il se termine ainsi :

Quant li sépucres fu overs,
A iols qu'il orrent descovers
Sont li baron reconéu
Entier, et sain i sont venu,
Souef olant [1], nient mal mis,
Comme se le jor i fusent mis.
En vaisiaus qui à ce sont fait
Li rois aus deux metre les fait ;
En son païs les porte arière.
D'eucens i fu grans la fumière
Et de ciergies grant luminaire,
Si que molt bien le dut-on faire.
Molt grant pueples encontre vint,
Cil qui de *Josaphat* souvint,
Quels om il fu, com amiables,
Tant com o els fu conversables,
A teil joie le recueillirent
Jamais n'iert dit ce qu'il en firent :
Mis ont le cors en celle église
Qui faite fu par sa devise
En l'onnor Deu le créator.
De lonc et d'iluec entor
Maint malade i ont amené
Qui tos s'en ralèrent sané.

[1] *Suaviter olens*.

Maint payen qui encor i furent
Entor le païs acoururent
As miracles que il oïrent.
Par le grase Deu tant en virent,
Converti sont et baptisé
El nom celui sanctifié
Cui onnors, cui nons, cui empires,
Plus que ne souferait [1] mes dires,
Et a duré et duerra,
Qui mors et vis tos jugera
Al jor de son grant jugement.
A sa pitiés tos nos ament.
Amen.

Explicit de Barlaam et de Josaphat.

M. Francisque Michel qui, indépendamment de la version en langue tagala, signale des traductions en arabe et en chinois, décrit dans sa belle édition du *Roman de la violette,* le manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, n°7595, lequel, aux fol. CLXVII-CCLIII, contient un poëme intitulé :

Chi après orés vous de Josaphat ki fu fiex et de Barlaham l'ermite ki le converti.

Je ne sais si cette imitation, en vers de huit syllabes, est la même que celle du manuscrit du Mont-Cassin. M. Francisque Michel en cite une autre composée par Chardri, poëte anglo-normand de la première moitié du XIIIe siècle. Elle se trouve dans le manuscrit du *British Museum,* bibliothèque Cottonienne, Cali-

[1] Suffirait.

gula, A, IX, fol. 192-226 *verso*, et dans le manuscrit de la bibliothèque du *Jesus College*, à Oxford, nº 29, fol. 296 *recto*, col 1.

M. Francisque Michel revient sur le texte de Chardri et en rapporte deux fragments d'une certaine étendue dans un autre travail littéraire [1].

2. *Ici commence la vie de saint Josaphaz.....* fol. 192 rº.

Ki vout à nul bien aentendre
Par essample poet mult aprendre
A dreite veie de salu...

Ce poëme finit au fol. 213 *recto* :

Ici finit la bone vie
De Josaphaz, le duz enfant.
A ceus ki furent escutant
Mande Chardri saluz sans fin
Et au vespre et au matin. Amen [2].

L'abbé de La Rue, en consacrant une notice à Chardri, ou Chardry, remarque aussi que Gui de Cambrai, trouvère français nommé plus haut, a mis en vers la vie de Barlaam et de Josaphat. « C'est lui, dit-il, qui nous apprend que cet ouvrage est de saint Jean Damascène, et qu'il avait été porté en France par Jean, doyen de la cathédrale d'Arras [3]. »

[1] *Documents inédits sur l'hist. de France. Rapports au ministre*. Paris, 1831, in-4º, pp. 186-190.

[2] Bibl. du Roi, nº 7595.

[3] *Essais histor. sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères*, III, 127-130.

L'abbé de La Rue s'autorise du témoignage de Huet (*Traité de l'origine des romans*) et de Baillet (*Vie des Saints*, vol. III, 27 nov.) pour révoquer en doute la légende de Barlaam et de Josaphat, suspicion qui s'établit suffisamment d'elle-même. Il ajoute que long-temps avant ces hommes érudits, Pierre Alphonse, dans son ouvrage intitulé : *Disciplina Clericalis*, et Boccace, dans son *Décaméron*, ont placé sous d'autres noms, parmi leurs contes, l'histoire de Barlaam et de Josaphat, et que le premier de ces auteurs confesse qu'il avait pris cette prétendue histoire parmi les contes des Arabes.

Fauchet et Massieu (*Histoire de la poésie française*, p. 139) ont attribué à Herbert, traducteur en rimes du *Dolopathos*, une vie de *Josaphat* « poëme plein de maximes politiques et d'instruction pour les rois. » M. Francisque Michel déclare ne pas connaître cet ouvrage, à moins qu'il ne soit celui qu'il a mentionné.

M. Paulin Paris, dans son ingénieuse revue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris (11, 107-109), nous apprend que cette magnifique bibliothèque possède plusieurs exemplaires d'une ancienne traduction française en prose de Barlaam, lesquels remontent au XIIIe siècle, ou, comme le n° 6847, au XIVe. Voici le début du texte dans ce dernier : « Au « temps que les églises furent commenciez et moustier « furent commencé à hédifier el non nostre seigneur « Jhu-Crist, et que li saint home comencèrent nostre « seignor à servir, et par diverses manières d'ordre

« monial, si s'espondi la beneurée renommée par « toutes les parties dou monde..... »

Dans ce volume la vie de saint Barlaam comprend les feuillets 72 à 116.

L'inventaire de l'an 1373 des livres du roi de France Charles V, dit *le Sage*, inventaire publié par M. Van Praet, signale sous le n° 347 (p. 72) la légende de *Barlaam* et de *Josaphat*. M. Barrois place entre les manuscrits du duc Charles le Téméraire, à Dijon, suivant une liste dressée en 1477 (n° 703), *la Vie Barlaam et Jozepha* (*Bibl. protypogr.*, p. 119).

De son côté, M. Ad. Keller, à qui la littérature romane est si redevable, note un manuscrit du Vatican, en parchemin, n° 660, qui contient un texte français de cette même légende (*Romvart*, Mannheim, 1844, p. 133).

Ni M. Schmidt, ni M. Boissonade n'ont cherché à rattacher cette tradition orientale à la littérature des trouvères.

M. le conseiller et premier bibliothécaire Ch. Falkenstein, signale à la bibliothèque de Dresde une histoire de Josaphat manuscrite en dialecte ost-oriental (*in ostindischem dialecte*). *Beschreibung der K. oeffentl. Bibliothek zu Dresden*. Dresden, 1839, in-8°, p. 276.

Lambecius, quant à l'auteur et à la réalité de cette légende, s'en réfère à Jacques de Billy, dont il transcrit l'avertissement au lecteur : *Commentarii de bibl. Caesarea*. Vindob., 1781, in-fol., VIII, 615-622.

Parmi les manuscrits grecs de Vienne renfermant la vie de saint Barlaam, il y en a un qui intéresse les Belges d'une manière spéciale, comme ayant été acheté à Constantinople par notre célèbre Auger de Busbecq. Ib. 624.

Le catalogue des manuscrits Harléiens (*Manuscripts in the Harleian collection*, 1808, III, 98) porte sous le n° 3958 : I. *Vitae S. Barlaam et Josaphat; e graeco Johannis Damasceni*. XIII (S).

On peut recourir enfin aux archives de M.G.H. Pertz : *Archiv. der Gesellschafft für deutsche Geschichtsk.* VIII. (1843), pp. 61, 838.

Le roman, tel que nous le donnons d'après le manuscrit du xve siècle de la Bibliothèque royale, n° 14752, n'est pas une traduction du grec, mais un abrégé fort resserré, qui commence comme la première impression désignée plus haut, et avec laquelle je regrette de n'avoir pu le comparer. On en a surtout élagué les discussions théologiques.

Que ce soit une rédaction publiée ou non, elle mérite d'être imprimée, et nous fournira l'occasion de faire quelques remarques.

Incipit vita Josaphat cujusdam regis filii.

Cum coepissent [1] monasteria construi et monachorum multitudines congregari et felix fama christianae

[1] Le texte grec et la traduction de Billy ajoutent *en Égypte, in Ægypto*.

religionis ad Indorum[1] fines perveniret, surrexit quidam rex in eadem provincia *Avenir*[2] nomine, gentilis professione, qui omnium mundalium successibus gloriabatur, sed nullius prolis consolatione laetabatur.

Qui, ut audivit christianorum et monachorum turbas minas ejus non formidantes, ira repletus edictum proposuit christianos coartari (*coarctari*), ut fidem negarent Christi.

Hujus mundi ergo obscuritate Indiam occupante et fidelibus undique pulsis, quidam regis archisatrapa, valefaciens vanae gloriae et montium deserta petens, divinis meditationibus intendebat.

Rex audiens de eo talia, quem valde diligebat, misit undique ad ejus requisitionem. Post aliquantum tem-

[1] On lit dans le grec, τῶν Αἰθιόπων χώρας, οὕστινας Ἰνδοὺς... sur quoi M. Boissonade transcrit ces lignes d'Huet : « Il appelle Éthiopiens les Indiens, confondant « l'Éthiopie avec les Indes, selon la coutume de plusieurs « anciens. » Voy. les dissertations recueillies par Tilladet, II, 59 et 69. Cette confusion de l'Éthiopie et de l'Inde se remarque dans Philostrate, V. A. III, 20.

[2] *Der was Avenier genant,* dit Rodolphe de Montfort, col. 7. Le texte grec de M. Boissonade, p. 6, porte : Ἀβεννὴρ; trad. de Billy, *Abenner*. Je me sers de l'édition intitulée : *S. Joannis Damasceni Historia de vitis et rebus gestis SS. Barlaam eremitae et Josaphat Indiae regis, Jacobo Billio Prunaeo, S. Michaelis in Eremo coenobiarcha, interprete : Antverp., apud Joannem Bellerum,* 1593, in-16, pp. 435, sans les préliminaires et la table.

poris inventus, regis tribunalibus exhibetur. Cui rex : « Cur tu, inquit, primus in regno meo te ludum puerorum constituisti? » Homo Dei respondit : « Inimicos tuos, iram scilicet et concupiscentiam, de medio praetorii tui ejice et tunc respondebo tibi. » Rex ait : « Annuo tuae postulationi, dic secure quae volueris. » Heremita respondit : « Mundus totus in maligno positus est et quis ejus mala enumerabit? Qui (*quae*) considerans dimisi omnia mundi et adhaesi veri Dei et boni habentibus desiderium; hos ego parentes, hos fratres, hos amicos possedi. »

Hiis et similibus dictis rex quidem movebatur ad iram, sed revocabatur, nobilitatem ejus considerans. Ad quem rex : « Surge, inquit, et vade ex oculis meis. »

Egressus vir Dei secessit in desertum. Cum in tali esset rex errore, nascitur ei filius pulcherrimus, in cujus nativitate gaudio magno repletus est. *Josaphat* eum vocavit. In solemnitate vero convivii venerunt ad regem electi viri, quasi LV, quique in astronomia periti. Quos accersitos rex interrogat quid puer iste futurus esset. Unus excellentior cunctis ait : « Sicut me docuerunt astrorum cursus, pueri hujus profectus non in tuo regno erit, sed in alio longe meliori et eminentiori. Aestimo vero illum christianorum religionem quem (*quam*) persequeris, fore suscepturum. » Rex ut audivit talia, tristitia vehemens illius laetitiam intercedit. In civitate seorsum palatium aedificavit, ibique puerum ponens, omnibus inaccessibile impera-

vit fore. Paedagogos illi constituit, juvenes aetate et aspectu pulcherrimos, praecepitque illis ut nichil eorum quae generant tristitiam, notum illi facerent, non mortem, non senectutem, non infirmitatem, non paupertatem. Praecepit etiam ut nec modicum verbum de Christo audiret. Et si aliquando aliquis infirmabatur, illum ejiciens alium pro eo ministrare constituit. Audiens quoque quosdam monachorum superesse (horum nec vestigium remansisse putabat), praecones per universas regiones misit, mandans quod nullus post tres dies in regno suo inveniretur.

Intèr ea vir quidam [1] erat de nobilioribus, fide pius, sed latebat, propter timorem regis. Unde quidam, huic invidentes, eum accusabant. Cum aliquando ad venationem rex egrederetur, unus erat venatorum bonus vir ille. Quo ambulante, singulariter in loco nemoroso invenit hominem pedem contritum a bestiis habentem. Cui vir inclitus dixit : « Propter boni naturam suscipiam te et curationem exhibebo; sed quod est proficium quod mihi polliceris? » Et infirmus respondit : « Ego sum medicus verborum. » Supra memorati vero invidi : « Si vis, inquiunt ad regem, certus fieri nichil nos fictum dicere, voca eum seorsum et dic temptando te velle fieri christianum. »

Rex, ut audivit, viri amicitiam non ignorans, temptat eum et dicit : « Nosti, amice, quanta mala ostendi

[1] Appelé *Barachias* par R. de Montfort.

monachis et omnibus christianis. Nunc autem poenitentia ductus et despiciens praesentia, ad aliam vitam cupio pertingere. » Ille, ut hoc audivit, doli inscius, lacrymisque perfusus, respondit : « Rex, in aeternum vive ; consilium bonum reperisti ad inveniendum regnum coelorum. »

Rex, ut audivit ista, valde contristatus est; continuit iram tamen et nichil viro locutus est. Ille, cum esset sapiens, cognovit quod in dolo temptaverat eum rex. Insompnem itaque totam noctem ducens, in memoriam venit ei homo qui habuerat laesum pedem. Cui advocato ad se ait : « Reminiscere quod dixēris te medicum verborum ; » et indicavit ei de temptatione et ira regis. Infirmus respondit : « Surge, tunde comam tuam et indue cilicium, summoque diluculo accede ad regem. » Quo interrogante quid velit sibi hoc, respondebis : « Ecce assum (*adsum*) paratus sequi te per viam quam (*qua*) desideras ambulare, et sicut socium me habuisti praesentium bonorum et gaudiorum, sic et tristium semper habebis. » Et fecit secundum omnia quae dixerat ei infirmus. Rex, videns et audiens, amicitiam viri intellexit et ampliori honore eum sublimavit.

Iterum rex egressus ad venandum, vidit duos monachos in heremo. Quos furibunde respiciens, post multa tormenta jussit igne cremari. Tunc edictum posuit ut sicubi quis monachorum inveniretur, sine interrogatione necaretur.

Filius autem regis ad aetatem pervenit adolescen-

tiae, et non minus anima quam corpore fulgebat, sapiens et decorus existens. Unum vero ex paedagogis amabiliorem caeteris quodam die in partem traxit, quem interrogavit cur pater suus infra (*intra*) muros eum conclusisset. Paedagogus itaque cuncta ei enucliatim (*enucleatim*) exposuit. Quod ut audivit juvenis, tetigit cor illius sermo salutaris et paracliti gloria oculos mentis ejus aperuit. Quodam die dicit ad patrem filius : « Discere a te cupio, domine rex, unde tristitia tam assidua corrodat animam meam. » Pater ut hoc audivit, concussa sunt mox omnia viscera ejus et ait : « Dic, fili amantissime, quid est tibi ? » Qui respondit : « Quare me intra muros conclusisti ? » Pater ait : « Nolo ut videas aliquid quod cor tuum possit amaricare. » Filius ait : « Scias quam hoc modo non in gaudio sed in tribulatione multa vivo. Si ergo vis ne doloribus deficiam, jube me perducere quo voluero. »

Rex, licet invitus, annuit ejus precibus, electos equos et obsequium regale jubet adduci, mandans ministris omne bonum et jocundum ei demonstrari. Igitur sic procedens filius regis, vidit die quodam duos, unum coecum, alterum leprosum. Item vidit senem inveteratum, dierum multorum, edentulum, capite cano et deorsum inclinatum. Haec ut vidit et cogitavit, et de hiis multa disputavit cum paedagogis suis. Sapiens puer ingemiscens ait : « Amara est vita ista et omni formidine et dolore plena. »

In illo tempore fuit monachus vita et sermone

ornatus. In deserto Sennaar cellam sibi fecerat, sacerdos Domini existens, nomine *Barlaam*[1]. Hic revelatione divina cognovit ea quae circa regis filium gerebantur. Qui, mutato habitu, in Indiam profectus est et negotiatorem se simulans, venit in civitatem ubi filius regis habebat palatium, ibique diu moratus est, ut omnem statum pueri diligenter addisceret, accedensque ad paedagogum plus ei familiarem, ait : « Domine mi, negociator ego sum et est mihi lapis pretiosus. Rogo ut introducas me ad filium regis et tradam illum ei. Habet enim coecis lumen conferre, surdorum aures aperire, infirmis sanitatem exhibere, daemones effugere. » Paedagogus respondit : « Ostende mihi lapidem, et si est secundum verbum tuum, inferam eum ad regis filium. » *Barlaam* respondit : « Lapis hic, ad haec, et hanc habet virtutem : non valet eum contemplari nisi qui corpus habet castum et nullo modo inquinatum. » Ille dixit : « In peccatis multis vita mea sorduit : ideoque noli michi ostendere lapidem tantae virtutis et efficaciae. » Dixit ista et ingressus omnia filio regis nuntiavit[2] ; qui statim jussit introduci virum, et praecepit eum sedere et paedagogum abcedere, dixitque *Josaphat* seni : « Os-

[1] Dans la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse, édit. des bibl. français, par MM. Labouderie et Méon, on lit, I, 10: *Balaam, qui lingua arabica vocatur Lucaman*. Il s'agit ici de Lokman le fabuliste.

[2] Ici les mots *dixit Josaphat* ont été effacés.

tende michi lapidem pretiosum. » *Barlaam* ait : « Nisi experimentum tuae capiam prudentiae, incongruum est misterium hoc manifestare tibi. » Et *Josaphat* ait : « Ego quidem, venerande senex, desiderio magno desidero sermonem audire bonum. Si quid tale nosti non abscondas a me. » Exemplum [1] *Barlaam* ait : « Quidam rex magnus fuit, et factum est, procedente illo in curru, obviasse illi duos sordidis indutos vestibus et macilentos. Rex ut vidit illos, in terram procidens adoravit et surgens amplexatus est et osculatus est eos. Magnates vero regis de hoc indignati sunt et germano ejus suggesserunt ut ei loqueretur ne regiae dignitati tantam inferret contumeliam. Consuetudo autem fuit regi quando sententiam mortis in aliquem dictavit, praeconem ante januam illius mittere cum tuba ad hoc deputata, cujus voce cognoscebant omnes illum reum mortis existere. Misit ergo rex praeconem cum buccina ante domum fratris sui. Ille ut audivit tubam mortis, de sua salute desperans, tota nocte sua disposuit [et] mane vero facto, lugubribus vestibus indutus cum uxore et filiis pergit ad fores palatii, flens et ejulans. Quem rex ad se ingredi praecepit et ait : « O stulte! si tu sic timuisti praeconem fratris tui, in quem nichil deliquisti, quomodo michi reprehensionem intulisti, quia in humilitate salutavi praecones Dei mei, in quem multum peccavi.

« Ita instruens fratrem suum domum remisit, prae-

[1] *Exemplum*, une parabole.

cepit autem rex fieri de lignis acellas (*arcellas*) quatuor, quas auro cooperuit et ossibus mortuorum implevit et aureis seris claudi praecepit. Alias duas pice et bitumine liniens, lapidibus pretiosis implevit et variis odoramentis, et funiculis astrinxit. Deinde accersiri reprehensores magnates illos praecepit et posuit ante eos arcellas illas ut aestimarent illas. Illi deauratas meliores judicaverunt. Rex dixit ad illos : « Exterioribus oculis exteriora cernitis. » Et mox praecepit ut aperirentur. Reseratis illis duabus, fœtor exhalavit. « Iste, ait, typus eorum qui splendidis vestimentis induuntur, sed intrinsecus mortuis opibus referti sunt. » Deinde picatas foras praecipiens aperiri, cunctos qui aderant, odore et decore laetificavit. « Humilibus, inquit, illis qui vilibus operti erant indumentis, quorum exteriorem attendentes habitum, me eos adorasse despexistis, ista similia sunt. » — Secundum pium illum regem tu fecisti, bona spe suscipiens me. »

Post haec ei de Deo vero et fide trinitatis, de creatione et lapsu primi hominis, de mirabilibus ostensis populo Judaeorum et partu beatae Virginis, de signis et doctrinis Domini Jhesu, de passione, resurrectione et ascentione et spiritus sancti missione diligenter exposuit [1].

Ut ergo audivit verba ista regis filius complexatus est Barlaan (*Barlaam*) et ait : « Forte iste est lapis

[1] Toute cette partie est fort développée dans l'original.

ille pretiosissimus de quo nunciasti michi. » Barlaam respondit : « Etiam, mi Domine Rex. » Josaphat ait : « Omnia quae dixisti indubitanter credo, et glorifico quem annuncias Dominum. » Barlaam rursus de sacro baptismate et de regno coelorum et de poenis improborum eum perfecte instruxit; de extrema quoque resurrectione et judicio, de gloria sanctorum et dampnatione malorum. Et dixit : « Proferam tibi exemplum a quodam sapientissimo dictum. Similes sunt idolorum cultores viro sagittario, qui comprehendit unam aviculam quam Philomenam vocant; quam cum vellet occidere, data est Philomenae vox. articulata et ait : « Si me dimiseris, tria mandata tibi dabo, quae si custodieris, magnam inde utilitatem consequeris. » Ille promisit quod petebat, et Philomena : « Nunquam coneris apprehendere quae apprehendi non possunt. Ne doleas de re perdita quam recuperare non posses. Verbum incredibile ne credideris aliquando. »

« Admiratus vir perspicuas verborum intelligentias, dimisit aviculam. Philomena igitur volens probare an lucratus sit aliquam ex hiis utilitatem, dicit volitans in aere : « Vae tibi, homo! qualem thesaurum perdidisti? est enim in visceribus meis margarita quae structionis (*struthionis*) ovum vincit magnitudine. » Ut hoc audivit sagittarius, contristatus est et certans illam apprehendere, dixit : « Veni in domum meam, et omnem tibi humanitatem exhibebo. » Tunc ait Philomena : « Nunc cognovi te esse fatuum, et de hiis

quae dixi te nullum proficium consecutum. Dixi de re perdita ne doleres, ne tentares imprehensibilia capere, ne crederes verbum incredibile. Ego tota ad magnitudinem ovi strucionis non pertingo, et quomodo totam margaritam in me caperem? » Sic sunt qui confidunt in idolis.

« Audi et aliam parabolam [1]. Homo quidam fugit a facie furentis unicornis [2], qui cum velociter curre-

[1] Cette parabole est celle que M. Schmidt appelle la première ; il en donne le texte grec et une traduction littérale allemande avec des notes, *Wien. Jahrb.*, t. XXVI, pp. 30 34. Voir la *Légende dorée*, chap. 175 (éd. Argentin.. 1483), et *Gesta Roman.*, édit. de M. Keller, 1842. chap. 168, p. 277 (*de aeterna damnatione*). « *Barlaam narrat quod peccator similis est homini qui...* »

[2] *Unicornis*, Μονόκερως. M. Schmidt cite sur ce mot, ce fragment d'un poëme populaire italien, *Leandra*, C. 15 :

Che LALICORNO fiero ha tal natura :
Ello e feroce assai più che un leone :
Et smisurata et grande ha sua figura,
E porta un forte corno in sulla fronte,
Che romperia e spezzaria un monte.

Cf. Berger de Xivrey, *Trad. tératolog.*, p. 557.

M. L.-F. Alfred Maury, *Légendes pieuses du moyen âge*, pp. 176 et 178 et *Revue archéol.*, 1844, 162-71, a cherché quel rôle joue la licorne dans les anciennes croyances. Il trouve que chez les Persans elle était un symbole du règne entier des animaux purs, d'où elle serait devenue l'emblème du Christ lui-même. Mais ici les idées orientales attribuent à la licorne une autre signification, puisqu'elles en font l'image de la mort.

M. Ferdinand Denis, dans un petit livre très-attachant,

ret, in magnum decidit barathrum. Et, dum caderet, manibus extensis arbusculam quamdam apprehendit et, in base quadam pedibus impressis, visum est ei se ibi pacem habiturum. Respiciens ergo vidit duos mures, unum album, alterum nigrum, corrodentes radicem arbusculae quam apprehenderat. Et jam prope erat ut eam absciderent. Considerans etiam ipsius barathri profundum, vidit draconem aspectu terribilem, devorare eum cupientem. Intuens rursum illam (*basim*) super quam pedes firmaverat, contemplatus est quatuor aspidum capita de ipsa procedentia. Elevans autem sursum oculos vidit de ramis ipsius arbusculae exiguum mel distillans, oblitusque malorum quae eum circumdederant, totum se dulcedini mellis modici tradidit. Unicornis itaque figuram tenet mortis, barathrum mundus iste est omnibus malis plenus, arbuscula quam apprehendimus, quae a duobus muribus roditur, vitae nostrae mensura est quae diminuitur per horas diei et noctis. Quatuor aspides de quatuor elementis constitutionis humani corporis significant, quibus conturbanis compago humani dissolvitur. Draco terribilis figurat ventrem inferni. Stilla mellis dulcedinem significat mundanae delicationis.

« Rursus similes sunt homines amatores seculi homini qui tres amicos habuit [1], quorum duos praecor-

intitulé : *le Monde enchanté*, a représenté la licorne comme la bête merveilleuse par excellence, et il en a fait une courte mais curieuse monographie, pp. 85, 90 et 153.

[1] Deuxième parabole dont M. Schmidt donne le texte

dialiter honorabat, tertium vero non multum curabat. Venerunt quodam die terribile. Festinantes hunc ad imperatorem ducere, rationem pro eo redditurum proex millium talentorum. Artatus (arctatus) ille cucurrit ad primum et dilectissimum amicum suum et dicit ei : « Nosti, amice, quomodo tibi confidam, et nunc, detinente me necessitate quod auxilium mihi promittis. » Ille respondit : « Non sum amicus tuus, nescio quis sis ; praebeo tamen tibi duo ciliciola ut habeas in via quam ambulas. » Pergit ille ad amicum suum secundum, cui ait : « Recordare quantum a me recepisti honoris et gratiae. Hodie in tribulationem corrui et quantum vales subvenire (*subveni*) mihi [1]. » Ille respondit : « Non vacat, multis curis et sollicitudini-

avec la traduction annotée, *Wien. Jahrb.*, XXVI, pp. 34 et 38. Cf. ce qu'il dit de cette fable dans les *Anzeige-Blätt.* qui servent de supplément aux *Jahrbucher*, nº XX, p. 29. Cette histoire des *Trois amis* est racontée un peu autrement dans les *Gesta Romanorum*, chap. 129 (*De amicitiae verae probatione*), mais la moralité est presque la même.

Le savetier poëte, Hans-Sachs, a fait allusion à l'allégorie des *Trois amis* :

Der DRITT FREUND deutt den Glauben frummen
An den Herren Jesum Christum.

Cf. la traduction de Billy, édition citée, pp. 138 et suivantes.

[1] Billy, p. 140 : *Quidnam igitur adjumenti mihi nunc afferre queas, fac sciam.*

bus circumdor; modicum tamen tecum pergam. » Vacuus ergo manibus homo rursus pergit ad tertium amicum et ait illi in terris vultu demisso : « Non habeo os loquendi ad te [1], quia nunquam amicabiliter erga te habui me; sed quum adversitas apprehendit me, veni rogans te ut, si tibi est possibile, quodlibet auxilium impendas. » Tunc ille hilari vultu respondit : « Certe amicum meum carissimum te esse cognovi; ne timeas, ego enim praecedam te : ego itaque veniam pro te ad regem et non tradam te in manibus inimicorum tuorum. » Tunc compunctus ille cum lacrymis gratias egit. Primus amicus divitiarum possessio est, et veniente mortis termino nichil ex omnibus eris : qui ad sepulturam pertinent inutiles miser homo accipit panniculos. Secundus amicus uxor et filii et caeteri cognati sunt : de quibus nullam utilitatem consequimur, nisi tamen quod nobiscum ad monumentum pergant, deinde revertentes suis curis inserviunt. Tertius amicus et neglectus justorum operum chorus est, qui potest nos praecedere cum eximus de corpore et de inimicis liberare, qui amaram rationis imponunt nobis actionem [2].

« [3] Civitatem quondam fuisse didici magnam, cujus

[1] Expression qui se trouve dans l'ancienne traduction, et que Rodolphe de Montfort rend ainsi mot à mot :

Nu han ich Mundes nicht zu dir.

[2] Billy, p. 143 : *Qui de referendis rationibus acerbam nobis in aere litem movent.*

[3] C'est la troisième parabole de M. Schmidt, pp. 38-41 ;

cives habebant consuetudinem ut assumerent aliquem extraneum in regem, qui suarum voluntatem perficiendarum facultatem habebat usque ad unius anni completionem; deinde in omni securitate eo manente, surgentes cives contra eum et nudum per totam trahentes civitatem, exulem in insulam remotam transmittebant : in qua fame et nuditate atterebatur.

J. Bi.ly. p. 143 et suivantes. — Cette fable est tout orientale. On la retrouve un peu ornée dans les *Mélanges de littérature orientale* de Cardonne, t. I, p. 68, ou dans les *Nouveaux mélanges*, I, 65. qui n'en sont qu'une réimpression. C'est le *sultan éphémère* de l'île de Sérendib. Les *Gesta Romanorum* la reproduisent avec quelques détails de plus au début, chap. 74, p. 115 de l'édition de M. Keller : *De prospectione et providentia*. Un roi, à son lit de mort, remet à son fils une pomme d'or en lui prescrivant de voyager et de donner ce joyau au plus grand fou qu'il rencontrerait. Le jeune prince arrive dans la ville où était établie la singulière coutume mentionnée dans ce conte. Il offre la pomme à celui qu'on venait de choisir pour roi, attendu que c'était une extrême folie d'accepter une couronne exposée à tant d'inconvénients. Le roi ouvre les yeux, comprend sa position et prend les précautions indiquées dans la parabole. Voyez Warton sur ce chapitre.

La version des *Gesta Romanorum* est imitée en vers allemands dans le *Renner*, édition de Francfort, 1549, fol. 16 :

Synen son hatte er, dem gab erdo
Wol schon marck, und sprach also.

Hugo de Trymberg, ou celui qui l'a retouché, reproduit le fond de cette allégorie, dont il change entièrement le

« Interea ordinatus est vir quidam in regno, qui non exiguo mentis intellectu vigebat. Cognovit quoque per quendam consiliarium suum morem civium et locum perhennis exilii, et, accipiens pecuniarum multitudinem, per fidos famulos in illam insulam transmisit. Peracto anno, cives in seditionem versi, nudum illum in exilium direxerunt. Ille vero qui divitias ante ibi deposuerat, in habundancia perpetua vivens, delicias habuit infinitas.

sens. Un bourgeois dit à celui qui cherche le fou le mieux conditionné :

Wir hout alle Jar,
Herre, eynen Koening, das ist war,
Der theet aller das er will
Nach seiner Geluste, bis an das ziel
Das sein Jar ein ende hat,
So trit ein ander an sein statt,
Ihm schlecht man ab so bald sein heubt.

A ce conte se rapporte aussi, comme le remarque M. Schmidt, l'historiette insérée dans : *Kurtzweize Gesprech in Ernst und Schimpf*. Frankf. am M., 1563, fol., p. 55.

Après cette parabole, M. Schmidt place comme la quatrième (pp. 42-45) une narration qui la précède cependant de beaucoup dans le texte, qu'on lit p. 55 de la traduction de J. de Billy et que nous avons présentée plus haut, c'est celle du roi qui rencontre deux mendiants et qui donne une leçon de sagesse à son frère ainsi qu'à ses courtisans. M. Schmidt renvoie à Vincent de Beauvais, *Spec. hist.*, xv, 10, et à l'auteur de la *Légende dorée*. Il fait observer que la dernière partie de la parabole rappelle un passage du banquet de Platon, où Socrate est comparé à Silène.

« Civitatem intellige vanum hunc mundum; cives, principes tenebrarum. Hii nos mittunt nudos et inducunt in terram tenebrosam et opertam mortis caligine. Consiliarium bonum meam intellige parvitatem, qui rectam viam tibi demonstro et infinita bona quae prudenti consilio adipicens, consequi poteris, ubi non sis egenus sed divitiis plenus.

« Audivi regem fuisse quemdam bene regnum suum disponentem. Solum sibi defuit quia non habebat divinae notitiae illuminationem. Habebat consiliarium bonum, pietate ad Dominum et omni sapientia ad omnes homines adornatum. Et quaerebat opportuninatem ut regem traheret ad bonum. Dixit itaque rex ad eum : — « Perambulemus civitatem. » Deambulantibus eis, viderunt lucem per quoddam foramen relucentem, et ibi respiciunt substranium habitaculum, ante quod sedebat vir ultima degens inopia et vili amictus indumento. Assistebat ei uxor sua quae cum calice dulce canendo melos, jocunditatem ei exibebat (*exhibebat*). Tunc ait rex ad consiliarium suum : — « O miraculum, amice! quia mihi et tibi nunquam sic nostra placuit vita et gloria, sicut vilis haec hos stultos laetificat. »

« Opportunitatem nactus, prothosymbolos [2] ait : —

[1] J. de Billy, pp. 164 et suivantes; ici, comme toujours, la narration est extrêmement resserrée, et la partie morale et dogmatique en est presque entièrement supprimée.

[2] *Prothosymbolos*, πρωτοσύμβολος, premier conseiller.

« Quemadmodum desipere isti nobis visi sunt, eodem modo qui in hoc mundo erramus, lamentationibus digni sumus et lacrymis in oculis eorum qui gustaverunt dulcedinem aeternorum bonorum. » Audivimus pie istum regem postea vixisse nec futura privatum beatitudine.

«[1] Si hoc audias et facias, similis eris cuidam juveni sapientissimo, cui pater suus desponsaverat filiam cujusdam nobilissimi. Movit autem sermonem cum puero de nuptiis, quod ille audiens et quasi rem malam respuens, relicto patre fuga lapsus est, declinavitque in domum cujusdam senis pauperis, propter aestum diei. Tunc filia senis virgo sedens ante januam operansque manibus, ore suo Dominum laudabat assiduo : — « Quid est, ait juvenis, o mulier, istud tuum studium? » — « Ego, inquit illa, filia sum senis pauperis; gratias ago tamen pro modicis et benedico Dominum. Certa sum quoniam qui haec contulit et majora dabit. »

« Juvenis, illius virginis eximium stupens intellectum, dixit patri illius : « Da mihi uxorem filiam tuam. » Senex ait : « Non licet tibi accipere pauperis filiam, cum divitum parentum filius sis. » Juvenis ait :

Dans le texte grec on lit, p. 135-36 : *Καὶ φησὶν ὁ βασιλεὺς τῷ πρωτοσυμβούλῳ αὐτοῦ.* Le titre de *protosymbolos* semble répondre à la haute dignité arabe d'*Emiralomarai*. Voyez : Reiske sur *Constantin. Porphyrog. Cerim.*, p. 866, ed. N.

[1] Cette parabole se lit dans la traduction de J. de Billy, pp. 170 et suivantes.

« Ego hanc accipiam, si tamen mihi non negaveris eam. Apud vos manebo et vestram suscipiam conversationem. »

« Tunc senex in multis temptans eum tenensque manum ejus duxit in cubiculum et ostendit ei divitias multas ibi repositas et ait ei : « Fili, haec omnia tibi dabo, eo quod elegisti meae fieri häeres[1]... » Quam ille haereditatem tenens, omnes supergressus est gloriosos terrae divites. »

Hiis et similibus auditis, *Josaphat* ait : « Dic mihi, beatissime senex, quot annorum es et in quibus locis conversaris, fortiter enim anima mea ex tua pendet et nunquam volo a te separari. » Senex ait : « Annorum sum, quantum ad corpus, amplius LXX, quantum vero ad annos vitae quos in hac mea conversatione explevi, sum, ut opinor, XLV. In terra Sennaar dego : alios similiter agonizantes mecum habeo[2]. Victus nobis est fructus arborum et herbae quas habemus in deserto. Indumenta lanea et cilicina et melototoria[3] nobis sunt, atterentia carnem istam, quae nullo modo,

[1] Dans le manuscrit il y a une abréviation : *sbe.*

J. de Billy, p. 173 : « Fili, haec omnia tibi dono do, propterea quod mearum opum haeres esse in animum induxisti. »

[2] J. de Billy rend ainsi le passage correspondant, p. 182 : « Commilitones porro eos habeo, qui ad superni itineris » cursum mecum laborant ac certant. »

[3] De μῆλον, mouton, brebis, d'où μηλωτη, peau de mouton. J. de Billy, p. 187 : « Vestes autem nobis ex asperis siliciis » et *ovium pellibus* sunt. »

ex quo induerimus, exuere licet, donec inveterata penitus corrumpantur. Non autem congruebat cum consueta veste advenire. De caetero redire me oportet unde veni, quo cum pervenero, alieno habitu deposito, proprium resumam. »

Admiratus *Josaphat* ait ad senem : « Quoniam me de dira servitute diaboli liberare venisti, educ modo de carcere isto animam meam et, me tecum sumpto, eamus hinc, ut signum suscipiam salutaris baptismatis. »

Barlaan (Barlaam) respondit : « Si modo secutus fueris, et tuo consortio carebo, et multorum malorum fratribus meis auctor existam[1]. Sed hic te vult Dominus nunc quidem signo signare (*signari*) baptismatis et manere in regione ista. »

Lachrymatus *Josaphat* ait : « Si Domino ita placet, voluntas ejus fiat. » Tunc *Barlaan* (Barlaam) jejunare et orare ei mandans, per plurimos dies eum non deseruit, sed, frequenter ingressus, totam seriem orthodoxae fidei insinuavit[2]. In ipsa die, quando baptizan-

[1] Dans le texte, Barlaam raconte une nouvelle parabole : celle d'une chèvre élevée par un homme riche et qui reprend le goût de la vie sauvage. Il ajoute : *Eodem modo ne nobis accidat, metuo si mihi te comitem adjungam, hoc est ne et tuo contubernio priver et ingentes sociis meis calamitates ac sempiternam patri tuo condemnationem accersam.*

[2] Toute cette partie est encore fort délayée dans l'original.

dus erat, intulit ei dicens : « Ecce Christi debes accipere signaculum et filius Dei fieri et templum spiritus sancti. Crede ergo in patrem et filium et spiritum sanctum et vivificam trinitatem. »

Haec dicens et fidei symbolum docens, regis filium baptizavit, venitque super eum gratia spiritu sancti.

Reversus autem ad hospitium suum, sacram missam celebravit tradiditque ei intacta Christi mysteria [1]. Minister vero pueri et paedagogi, frequentem *Barlaan* (Barlaam) introitum cernentes, mirabantur. Unus autem fidelior caeteris, ait ad filium regis : « Virum hunc extraneum videns frequenter colloquentem tecum, vereor ne forte sit sectae christianorum, adversus quam se valde hostiliter habet pater tuus. Et si hoc est mortiferae subjacebo sententiae. »

Josaphat respondit : « Ingredere infra cortinam et audi ipsum ad me sermonizantem. » Venit [2] itaque *Barlaan* ad eum, introduxit *Zardan*, hoc enim nomen ejus, et post cortinam posuit eum, et dixit seni : « Recapitula mihi doctrinam Dei. »

Exorsus itaque *Barlaan* multa de Deo et fidei pietatem (*pietate*) pronunciavit et finitis omnibus abiit. *Josaphat* autem, *Zardan* accersiens (*accersens*) et temptans, ait : « Audisti qualiter seducere me iste molitur inanibus sermonibus. » Respondit *Zardan* :

[1] J. de Billy, p. 216.

[2] On pourrait lire aussi *vento,* barbarisme qu'autorise la diction générale du récit.

« Quod tibi, Domine, visum est temptare me famulum tuum, novi profundius in corde tuo descendisse hujus viri sermones. Ego vero quid faciam? »

Mane iterum *Barlaan* veniens, de profectione sua loquebatur. Tunc regis filius, lacrymis repletus et nolens amplius seni labores incutere et ab itinere eum prohibere, dixit : « Vade in pace, a Deo custoditus, et meae miseriae in orationibus tuis memor esto, ut valeam quandoque venire ad te. » Rogavitque eum ut relinqueret ei laneum illud et asperum indumentum, in memoriam religionis et erga omnem Sathanae operationem. Quaesita sunt igitur seni vetera ciliciola eo quod nova nollet, cujus *Josaphat* indumentum accipiens, vehementer gaudebat et omni purpurae regali praeferebat.

Barlaan itaque, lamentationes illius amputare volens, surrexit et, facta oratione, pro illo conversus osculatus est eum filium existentem jam coelestis patris, et exiens ibat gaudens, gratias agens Deo [1].

Josaphat, postquam *Barlaan* egressus est, se in oratione cum lacrymis dedit, dicens : « Deus, in adjutorium meum intende. Domine, ad adjuvandum me festina; quum tibi derelictus est, pauperi pupillo tu eris adjutor [2]. » *Zardan* vero, talem illius videns conversationem, tristitia comprehensus in domum suam abiit, aegritudinem simulans. Rex, ut audivit,

[1] Trad. de Billy, p. 227.
[2] On reconnaît des passages des psaumes 69, 9 et 85.

medicum ei mittit, qui cum de illo certius cognovisset, regi nunciavit dicens : « Ego nullam infirmitatis in homine isto causam invenio. » Rex, hiis auditis, suspicatus est filium suum ei indignatum esse et hujus rei causa contristatum. Discere autem rem volens, mandat ei, dicens : « Quia crastina die veniam ad te. » *Zardan*, hoc audiens, summo deliculo pergit ad regem cui et ait : « Rex, mea infirmitas non est de hiis quae solent hominibus contingere, sed ex tristitia et angustia animae. Magnis enim dignus ego sum tormentis, quoniam circa dominum meum filium tuum negligentius vigilavi. Nam quidam magus secreto ingressus ad eum locutus est de secta christianorum. »

Ut autem in aures regis ista pervenerunt, contristatus est et, furore repletus, fecit accersiri (*accersi*) *Arachim* [1] quemdam, qui secundus erat a rege et primus in consiliis. Cui ad se vocato, quid sibi contigerat cum defectione multa narrat. Ille ait : « O Rex, noli conturbari. Ante omnia malignum *Barlaan* comprehendere festinemus. Quem si comprehendere nequerimus, alium ego cognosco senem *Nachor* nomine ; similis est *Barlaan* per omnia. Iste de nostra secta est et magister meus in eruditione literarum fuit. Huic ego loquar et singula ei notificabo. Deinde captum *Barlaan* divulgantes, hunc exhibebimus, qui dogma

[1] J. de Billy, p. 232 : *Arachen*, comme dans le grec Ἀραχὴν, p. 192.

christianorum se tueri simulabit et, post multam disputationem, igitur responsione deficiens, potenter superabitur. Quod filius tuus, cum audiverit vana esse quae didicit, advertet, et revertetur ad voluntatem tuam. »

Ergo Rex, insidiatoribus et lancearìis missis, plures exitus viarum occupavit. In totis vero sex diebus laborans, vane fatigatus est. Misit etiam *Arachim* cum militibus non paucis ad Sennar (*Sennaar*), quo ille perveniens, omnes vicinos conturbavit; comprehensis vero monachis xviiij, duxit eos ad regem, quos ille post multas interrogationes et responsiones jussit puniri, linguas abscidi, oculos erui, manus et pedes detruncari [1]. Hiis ita consummatis, rex dixit ad *Arachim* : « Primo irrito facto, ad secundum consilium conspice et *Naohor* illum accersire (*accerse*). »

Arachim nocte consurgens, omni consilio *Nachor* habitanti in spelunca, reserato, rediit ad regem et equitibus postulatis ad perscrutandum *Barlaan* se egredi simulavit. Et ecce occurrit ei *Nachor*. Qui interrogatus quis esset, christianum se esse respondit et *Barlaan* se nominavit sicut doctus erat. Hoc assumpto *Arachim* celeriter ad regem revertitur, et ait rex : « Tu es daemonis operator. » *Barlaan* [2] illi

[1] Dans l'original il y a une longue dispute d'un abbé et du roi qui lui reproche, ainsi qu'à ses moines, leur vénération pour les reliques.

[2] Pseudo-Barlaam.

respondit : « Dei operator sum. Filium tuum ab errore liberavi et vero Deo reconciliavi. »

Regis autem filius, cum audiisset captum *Barlaan*, vehementer doluit et in auxilium Dominum invocavit. Misericors autem Deus juveni per visionem rei ordinem indicavit. Post duos dies rex pergit ad filium suum et dicit ei : « Fili mi, timor quem timebam de te evenit mihi, et quod verebar, accidit, quia me despiciens crucifixo cuidam adhaesisti. » Filius respondit : « Quod mecum actum est, Domine pater, nunquam negabo. Tenebras deserui, ad lumen cucurri. Errorem effugi, veritati acquievi, daemonibus abrenunciavi Deoque foederatus sum. Quis unquam pater in filii felicitate contristatus apparuit? propter affectum paternum Deum perdere impossibile michi est. »

Hiis auditis, pater et stabilitatem pueri considerans, quae neque blanditiis nec poenarum minis flecteretur, minabatur ei et ait : « Oportebat te, fili, meis obedire praeceptis et consiliis : quoniam autem *Barlaan* qui te seduxit, apud me vinctus tenetur, congregabo omnes nostros et Galileos in unum [1] convocabo et alterna disputatione, aut suadentes vos cum vestro *Barlaan* assequimini quod optatis, vel suasi a nobis ultro praeceptis nostris obedite. »

Prudens vero juvenis, per visionem cognita regis fictione, ait : « Voluntas Domini fiat et praestet ne a veritate deviemur. »

[1] Ici il y a en surcharge *congruebo*.

Tunc jubet rex omnes congregari ydolatras et christianos. Residente igitur rege in tribunali, considere sibi filium jussit, sed, ob patris reverentiam, in terra prope illum sedit. Adducitur ergo *Nachor*, simulans se esse *Barlaan*. Filius quoque patri ait : « Judicium tuum justum hodie judicabis, pater. » Et, conversus ad *Nachor*, ait : « Nosti, o *Barlaan* in quanta me gloria inveneris et deliciis, sed verbis plurimis suasisti mihi ut a paternis legibus discederem et ignoto servirem Deo. Si viceris imminentem luctum, esse vera docmata (*dogmata*) ostendes quae me docuisti et glorificaberis; ego quoque in tua permanebo doctrina; si vero superatus fueris et confusionis michi auctor exstiteris contumeliam meam vindicabo in te : manibus meis cor tuum et linguam abstrahens, canibus ad devorandum cum reliquo corpore tradam, ut discant omnes ne praesumant filios regum in errore mittere. »

Hiis auditis *Nachor* tristis valde effectus est, videns semet ipsum decidisse in foveam quam fecit. Tunc unus retorum (*rhetorum*) dixit ad *Nachor* : « Tu es qui diis coutumeliam infers et filium regis in errorem misisti? » *Nachor* respondit : « Ego sum *Barlaan*, qui filium regis non in errorem misi sed de errore liberavi, et vero Deo reconciliavi. » Retor (*rhetor*) ait : « Quare assertio est deos nostros non esse deos sed crucifixum? » Suspiciens ergo *Nachor* rhetorem illum, nullo modo respondere esse dignum judicavit. Manu autem fecit silentium multitudini, indicens, et aperiens os suum sicut asina quondam *Balaan*, quae

non proposuerat dicere illa locutus est, et hinc timore, hinc Dei voluntate, probatissimis argumentis edocuit idola deos non esse, sed verum Deum colendum qui creavit coelum et terram et omnia quae in eis sunt, quique filium suum misit in fine mundi pro redemptione generis humani [1]. Ut autem ista pertransivit *Nachor*, rex quidem furore concitabatur. Rethores illius muti stabant, non valentes quidquam dicere. Filius regi ait : « Ecce vicina nocte oportet finiri disputationem, et secundum justum judicium, Domine, magistrum meum mecum permitte nocte ista, ut simul conferamus de eis quae opus est cras respondere adversariis nostris. Tu autem tecum tuos assume, et congrue vobiscum meditamini (*meditemini*), prout volueritis, vel michi tuos committe et meum assume ad te. »

Superatus evidentia sermonis, rex suis secum philosophis retentis, *Nachor* filio consesset (*concessit*). Abiit igitur filius regis ad palatium suum, et ait ad *Nachor* : « Ne putaveris me ignorare quis sis, sed quanquam cantatur : cor fatui vana cogitabit, plurimas tibi, *Nachor*, grates refero quia defensor hodie factus est veritatis [2]. — *Nachor* respondit : « Novi et

[1] Ce qui n'est ici qu'indiqué est fort développé dans l'original, ch. XXVII de la trad. lat. de J. de Billy et dans le poëme allemand de Rodolphe de Montfort, col. 242-275 :

Do sprach NACHOR : ich han geseit
U dio rechten warheit, etc.

[2] Trad. de J. de Billy, p. 306.

ego Deum verum per quem omnia facta sunt et futurum judicium scio; nunc autem in verbo tuo ad lumen recurro vultus Domini; forsitan miserabitur mei. Vadam salutem meam quaerens et regis faciem ulterius non videbo. »

Laetus igitur vehementer effectus, filius regis complexatus est eum et osculabatur; et pro eo fusa oratione et commendans Deo emisit de palatio.

Egressus autem *Nachor* pervenit ad heremum et monachi cujusdam speluncam attigit cui humiliter prostratus postulabat baptismum.

Mane autem discessu cognito, rex decidit a spe quam habebat in illo. Ipse autem [1] partim recognoscere falsorum deorum infirmitatem coepit et jam libamina non exhibebat idolis. Secundum tempus illud solempnitas futura erat falsorum deorum et metuebant pontifices cernentes regem negligenter agere circa deos. Et surgentes adeunt antrum ubi habitabat quidam magnus [2], *Theodas* nomine, quem rex honorabat et amicum colebat. Hunc ergo in suum auxilium convocavit. Surgit *Theodas* et venit ad regem cum diaboli malitia, et, allata sede, sedit juxta eum. Tunc *Theodas*

[1] Cette forme revient avec une fatigante monotonie.

[2] J. de Billy *Theudas*, p. 313 ; grec : Θευδᾶς, p. 263. Rodolphe de Montfort appelle aussi ce personnage *Theodas*, col. 285 :

> Theodas vil sere erkam,
> Do er die moere alsus vernam, etc.

ait : « Rex, in aeternum vive : audivi te certamen egisse adversus Galileos et vicisse. » Respondit rex : « Non vicimus, sed potius debiliter superati sumus. » *Theodas* ait : « Galileorum congressiones et vaniloquia noli, rex, formidare. Qui michi obvierint, facile dijicientur. Audi consilium meum et recuperabimus filium tuum. Cunctis ministrantibus longe ab eo remotis, mulieres decoras introduci praecipe. Ministrent ei et morentur cum eo. Ego autem unum de spiritus immundis immittam ei et fortius libidinis ignem succendam [1]. Nam quidam rex filios mares habere non potuit, unde vehementer tristis erat. Tandem nascitur ei filius et dixerunt regi peritissimi medicorum quia si infra decem annos solem vel ignem viderit, lumine privabitur. Rex, ut audivit talia, fertur speluncam in quadam petra excidisse et ibi cum nutricibus filium inclusisse, ubi nullo modo usque ad completionum annorum lucem videret. Quibus finitis, puer de antro educitur, nullam mundi rerum habens notitiam. Tunc jubet rex omnia sibi secundum genus suum exhiberi. Interrogante vero puero quidquid horum quomodoque vocaretur, regis minister unicuique appellationes indicavit. Cum vero nomen mulierum anxie quaereret, fertur spatarius regis ludendo dixisse daemones eos esse quae seducunt homines. Cor autem pueri plus desiderio earum quam caeteris

[1] Cette parabole se lit dans le ch. xxx, p. 381, de la trad. latine de J. de Billy.

rebus inhiabat. Ostensis omnibus, reduxerunt eum ad regem. Tunc interrogavit rex filium quid amplius amaret ex omnibus quae viderat : « Quid, inquit puer, aliud amabo quam daemones illos qui seducunt homines [1] ? » Et vide quam tyrannica res est amor mulierum; et tu ergo aliter non potes superare filium tuum nisi hoc modo. »

Adducuntur ergo perlectae puellae ad captivandum *Josaphat Theodas* ad speluncam suam rediit et unum de spiritibus contra Christi militem misit. Malignus vero spiritus cum aliis nequioribus se, cubiculum adiit fortissimi juvenis, vehementer carnis succendens caminum. Munda vero illa anima diaboli suggestiones sentiens, amori libidinosa amorem divinum opposuit, et surgens manusque in coelum levans, lacrymis et gemitibus Deum invocabat.

Nequitiae vero spiritus ad *Theodam* reversi dejectionem confitentur et quod in nullo praevaluerint adversus servum Dei. Ille autem ait : « Vos infirmi et miseri quomodo estis ab uno puero superati? » Maligni spiritus dixerunt : « Non valuimus sustinere nec omnino respicere Christi virtutem nec vexillum passionis ejus sufferre. » *Theodas* autem, hiis sermonibus auditis et a filio etiam regis per multos conflictus superatus, suam sensit miseriam. Igitur poenitentiam

[1] Ce conte a quelque ressemblance avec celui qui a été si agréablement versifié par La Fontaine, sous le titre des *Oies du frère Philippe*.

gerens et dolorum errorem condemnans, ad lumen veritatis cucurrit. Tunc in medio consilii stans, rege praesente, magna voce clamavit : « Vere, rex spiritus Dei habitat in filio tuo, veraciter victi sumus et nullam ultra responsionem habemus; vere magnus est Deus christianorum : magna fides eorum. » Hiis dictis, ad antrum rediit et libros magicae artis omnes combussit, denique speluncam addiit (*adiit*) viri illius ad quem et *Nachor* venit, et per ordinem suas ei retulit actiones. Quem cathezizans jejunare multis diebus mandavit et tandem baptizavit. Regeque undique destituto, *Arachim* ille supra memoratus ait regi : « Nichil tibi restat, o rex, nisi ut dividas filio tuo regnum et in parte quae contigerit ei regnare permitte, nam mores in anima juvenili infixi facile deleri non possunt. « Haec *Arachim* dicente, omnes laudaverunt ejus consilium. Rex igitur dividit statim in duas partes universam sibi subjectam provinciam et ordinat filium regem, ornat diademate et in designatum sibi regnum dirigit cum splendido comitatu et decenti obsequio. Civitatem ei quamdam in caput regni constituit et duces et magistratus et omnia tradidit quae erant congruentia regi.

Tunc *Josaphat*, regni proprietate percepta, cum pervenit ad civitatem in qua regnaturus erat, dominicae passionis signum, id est crucem, in unaquaque urbium posuit, templa idolorum destruxit, nullas impietatis reliquias derelinquens, unde omnes qui in montibus et in speluncis propter timorem patris in-

clusi fuerant, ad eum gaudentes veniebant, quibus ipse obviam exeundo, honorifice suscipiebat, aedificatam ecclesiam dedicat et quemdam episcopum, qui multa pro Christo passus fuerat et sui episcopatus sedem amiserat, archiepiscopum in hac constituit, et baptizantur principes et qui in dignitate erant, deinde milites et reliqua turba. Et domus quidem *Josaphat* crescebat et confortabatur, domus *Avenir* minuebatur, sicud (*sicut*) de *David* et *Saül* regum narrat historia.

Ista rex *Avenir* considerans et in sensum rediens, scribit epistolam filio haec continentem : « Rex *Avenir* dilectissimo filio *Josaphat*, bene vale. Multa tibi mala, fili karissime, ostendimus : heu! Christianorum non paucos occidimus, nunc autem lucem modicam veritatis cernimus, et priorum nobis poenitentia subintravit malorum. Quid ergo oporteat me facere tuum patrem edoce et ad notitiam rei quae expedit me pertrahe [1]. »

Hanc epistolam *Josaphat* suscipiens et legens, gaudio maximo replebatur et, cubiculum ingressus, lacrymis terram rigans gratias egit Domino. Et statim ad patrem suum properavit. Ut autem patri nunciatus est, egreditur obviam illi, complectitur, osculatur, maximum facit gaudium in adventu ejus et festivitatem. Quid plura? Post hoc pariter et singulariter consedunt. Et quis dicet quae disseruit patri filius et

[1] Cf. J. de Billy, p. 371.

cum quanta philosophia? Compunctus pater in tanta filii sapientia voce magna Christum salvatorem confitetur, ab omni daemonum errore descendens. Praeterea cum filio templa idolorum destruit, ecclesias aedificat, Christum praedicat et a supradicto episcopo sancto cathezizatur, baptizatur; et filius ejus *Josaphat* eum de divino fonte suscepit et carnalis in baptismo pater filius affectus est. Cum quo tota civitas et universa regio baptizata est, ecclesiae reaedificantur episcopi recipiunt ecclesias. Rex autem *Avenir* in felici conversatione remansit et poenitentiam agens, totum regalem principatum filio tradidit et vitam solitariam deinceps duxit. Per quatuor vero annos ita vivens, quando finis ejus appropinquavit, coepit timere et tristis esse, sed *Josaphat* verbis consolatoriis allevabat tristitiam ejus. Deinde pater extendens manus gratias agens Deo, bona imprecabatur illi, dicens : « Mortuus eram peccatis et revixi, inimicus Dei et reconciliatus sum. » Sic locutus frequenter dilectum filium osculabatur. Deinde oravit dicens : « In manus tuas, benignissime Deus, commendo spiritum meum . » Ita in poenitentia Domino animam tradidit.

Tunc *Josaphat* cum lacrymis, honorans patrem

' Dans le mystère de *La sainte hostie* la femme du juif Jacob Mousse s'écrie dévotement au milieu des flammes :

Bon Jésus ! bon Jésus ! IN MANUS
TUAS COMMENDO mon esprit

mortuum et exequias dignas illi exhibens, posuit corpus ejus in monumento inter sanctos viros, non tamen operuit veste regali, sed poenitentiae texit cilicio.

Octava die post obitum patris ad palatium regressus *Josaphat*, cunctas divitias indigentibus distribuit; post dies aliquot sedens pro tribunali, ait in audientia omnium : « Audite me, amici et fratres, populus Domini, haereditas sancta; ipsi nostis inter vos conversationem meam. Jam ergo tempus est ut compleam quae promisi Deo, et eam quo ipse deducet. Vero ergo considerate quem velitis vobis praeesse et regnare. » Haec ut audivit populus, in tumultum et lamenta conversus est, quos consolatos domum remisit et unum de principibus qui erat ei carus et fide et pietate admirandus, *Barachiam*[1] nomine, singulariter summens, flagitabat ut regnum assumeret et cum timore Dei populum illius gubernaret. Quo omnino recusante, nocte epistolam dirigit. *Barachiam* in principatum assumi praecepit et, clam omnibus de palatio exivit. Comprehensus autem et reductus ad palatium nec sic cum eis manere consensit. Sed *Barachiam* regem denuncians, egreditur de regno suo, nichil secum deferens nisi durum istud indumentum quod ei dederat *Barlaan*. Perrexit autem ad heremum, quaerens *Barlaan*, sed ei hostis antiquus, nunc in draconem nunc in basiliscum versus, multas in iti-

[1] Ce nom se retrouve au commencement de la légende.

nere tendebat insidias. Mansit ita duobus annis per heremum vagabundus et non invenit *Barlaan*. Tandem, gratia Dei, invenit in spelunca monachum quemdam qui ostendit ei habitationem *Barlaan*. Stetit itaque ante ostium speluncae et ait : « Benedic, benedic, pater[1]. » Et exiens *Barlaan* de spelunca, cognovit per se ipsum quem per exteriorem aspectum cognoscere non potuit, quia a fervore solis et jejuniis florida juventus ejus fuerat imminuitata. Et apprehendentes se et osculantes ferventissimis amplexibus constrigebantur. Ut autem sufficienter se salutaverunt, sermonem incipiens *Barlaan* ait : « Bene venisti, fili Dei et haeres coeli. » Dehinc interrogat eum de omnibus quae circa eum gesta sunt, et ad omnia sufficienter respondit seni. Sic invicem conversantes *Barlaan* et *Josaphat*, quadam die dixit *Barlaan* ad *Josaphat* : « Tempus meae resolutionis in januis est; corpus meum terra operi et mane de caetero in hoc spirituali, et meae memoriam fac humilitatis. » Hiis et similibus a *Barlaan* dictis, rivi lacrymarum *Josaphat* mensuram non habebant, vehementer rogabat eum ut comes ejus moriendo fieret.

Barlaan respondit : « Non debes, fili, judiciis Dei contraire. Ego enim fere sum centum annorum, et in hac heremo annos LXXV peregi. Suscipe ergo, karissime, quae a Deo decreta sunt. » Deinde ad quosdam mittit eum fratres procul habitantes, ut afferrent ei

[1] J. Billy, p. 409.

quae ad sacram hostiam consecrandam erant necessaria. Tunc confortatus *Josaphat* injunctum velociter ministerium implevit. Ita longa via peracta et allatis pro quibus ierat, offert sacrificium Deo sanctissimus *Barlaan* et communicans ipse tradidit et *Josaphat* intaminata Christi mysteria. Deinde consuetum percipientes cibum, aedificatoriis quoque verbis alebat animam *Josaphat* per totam diem et noctem illam. Mox illucente die, elevatis manibus et oculis et gratiarum actiones referens Deo, *Josaphat* divinae custodiae commendavit. Finita oratione, paterno affectu amplexatus est eum et osculatus est eum in osculo sancto, signoque crucis seipsum signans et pedibus extensis, hilari vultu quievit in pace, senex et plenus dierum bonorum.

Tunc *Josaphat*, corruens super eum, fletibus atque suspiriis dolori satisfecit, lacrymis corpus abluit, laneo panno quem olim dederat ei in palatio involvit, psolmos (*psalmos*) per totam diem et noctem decantavit. Sequenti die, sepulchrum faciens cum summa reverentia sacram glebam spiritualis patris venerabilis filius sepelivit. Mansit autem ibi *Josaphat* usque ad finem vitae, angelicam in terra ducens conversationem [1]. Aetatis suae XXV° anno terrenum regnum deseruit, XXX vero et V annis conversatus est in hac eremo. Denique, tali peracta conversatione, in pace ad Dominum pacis vadit, cujus in manus com-

[1] J. Billy, p. 430.

mendans animam, ad viventium transiit regionem.

Quidam vero sanctus in hora dormitionis ejus advenit et pretiosum corpus ejus in sepulcro *Barlaan* sepelivit. Quae omnia, ut ad regem *Barachiam* pervenerunt, illico perrexit cum multitudine et virtute, et corpora eorum nichil a priore colore mutata in thecis pretiosis reposita, in suam patriam reportavit. Convenit autem multitudo innumerabilis ad adoranda et videnda corpora eorum, et in ecclesia quam *Josaphat* erexerat, honorifice deposita sunt. Plurima quoque miracula operatus est Dominus cui honor est et gloria in saecula saeculorum. Amen.

Explicit hic de Barlaan et Josaphat. Deo gratias.

Ainsi finit cette histoire qui occupe les feuil. 91-110 du manuscrit 14,751-54. Ce volume, petit in-12, en papier, contenant 235 feuillets, dont 6 sont en blanc, a appartenu au monastère des Réguliers de Tongres, *Monasterii Regularium in Tungris*. Il porte au feuillet 145 verso, la date de 1419 et les noms de deux copistes : Henri Donckels de Deventer, et Jean... (le nom a été effacé).

M. Didron, qui a visité la Grèce et qui a élevé en France une chaire archéologique d'où partent de précieux enseignements, a visité en Thessalie le monastère de Saint-Barlaam, construit sur un rocher à pic où le pieux ermite avait cherché une retraite. Cette



cime nue et solitaire semble séparée du monde et n'avoir de communication qu'avec les anges. De toutes darts elle est inaccessible. Cependant on peut y monter soit dans un filet que tire un cabestan, soit par une échelle aussi roide qu'effrayante. Dans ses *Annales archéologiques* (I, 177) il en a donné la gravure d'après un dessin de M. Paul Durand, refait par M. H. de Léomenil. Cette maison religieuse, qui bientôt sera abandonnée comme les autres, figure le chapiteau d'une immense et mystique colonne destinée à joindre le ciel à la terre.

SATIRE GUELFE ÉNIGMATIQUE

DU XIII[e] SIÈCLE [1].

Le manuscrit de Kuss, dont j'ai parlé à différentes reprises, ce volume si plein de choses curieuses et encore inconnues [2], contient, aux pages 185-186 verso, une pièce de vers des plus singulières, intitulée *Epitaphium Juliani Apostatae*, mais il suffit d'y jeter les yeux pour s'assurer qu'il n'y est aucunement question

[1] Cf. *Bull. de l'Acad.*, n° 1 du tome IX.

[2] On en trouve une analyse étendue dans l'*Annuaire* de 1843, pp. 50-79.

de l'empereur Julien. A travers la violence énigmatique de ce morceau bizarre, on sent palpiter des passions plus modernes. C'est évidemment la haine profonde d'un partisan de Rome contre un des successeurs des Césars, qui a dicté ces imprécations furibondes. Mais auquel des empereurs convient-elle? Quoique les allusions soient presque toujours impénétrables, il semble qu'il n'y ait guère que Frédéric II Barberousse qui ait pu exciter à ce point la colère d'un Guelfe. Reste à savoir si l'âge du manuscrit s'accorde avec cette conjecture.

Cette satire, où l'aversion est enveloppée de formes si peu intelligibles aujourd'hui, a pu être lue jadis avec intérêt en Belgique, lorsque la plupart des princes belges et de la basse Allemagne s'étaient déclarés pour Guillaume de Hollande contre Frédéric II. On se rappelle que ce fut en 1248, le 24 août, pendant le siége d'Aix-la-Chapelle, ville restée fidèle à ce prince, que l'empereur ou roi des Romains Guillaume, Henri, duc de Brabant, Gautier, duc de Limbourg, Otton, comte de Gueldre, Adolphe, comte de Berg, Thierry, comte de Clèves, Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, assistèrent à la pose de la première pierre de la cathédrale de Cologne [1].

Au surplus, voici cette pièce fidèlement transcrite avec ses fautes et ses désespérantes obscurités. Je n'ai

[1] Sulp. Boisserée, *Hist. et descr. de la cathéd. de Cologne,* Stutt. et Paris, 1823. In-fol. atlantique, p. 3.

point essayé de deviner ni de commenter des vers très-souvent comparables à ceux de Nostradamus. J'ai eu assez de peine à transcrire et à restituer fidèlement le texte. S'il prépare des tortures aux Saumaises à venir, je n'y vois aucun inconvénient. Ces sortes de tourments plaisent aux Saumaises et tournent quelquefois au profit de la science. Je livre surtout cette longue énigme aux savants allemands, dont la critique semble douée du don de *seconde vue*, et dont la patience, bien loin de se ralentir, grandit avec les difficultés.

Les monuments littéraires de cette époque sont rares. Celui-ci est au moins l'un des plus extraordinaires.

Epitaphium Julianae apostatae.

Auctores mortis qui tertia regna tenetis,
Clasimus hunc vobis cum murmure cordis et oris.
Io per principium juxta vexilla supinum,
Qui per Mercurium suscepit funeris ictum,
De quo tartareum faciat sibi Pluto decanum.
Ah! calidi manes, hic vestras polluit urbes.
Inimicum virum quem novimus esse sequutum,
Per sex aetates decies suspendia sensit
Et totidem rediit ad viscera matris,
Quernaque gestando collaria, risit eundo :

10. *Querna collaria*, cravates de chêne.

Hirpini furcas concussit pendulus ambas.
Post Enobardum suscepit nobile sceptrum,
Vos aquinolares fumoso jure repressit.
Cui fuit in patria furiarum concio cara,
Tiro ruinosus tortabit in inguine casus,
In terris vivus fratres temtavit inultus,
Incude si clausus habet triplicare catenas ;
Nemidio vestras ne calcibus atterat umbras,
Importunus eques poterit hac arte domari.
Si placet hoc, vestris hic duxerit optimus umbris;
Utilis est vestrae parti ; mandavit, morituri,
Per mathesin vobis pinates et petosiris.
Umbrarum cives, populi, vigilando cavete ;
Si semel horribiles vestras evaserit ungues
Non ultra similem repetetis ab hone pestem.
Per salutem vestrum vindictae stringite cippum.
Nos super hos cineres votis deducimus alpes.
Utile consilium discordia vestra recusat :
Lancœolis et funiculis retinete fugacem,
Arma simul rapiat larvis galeata potestas,

11\. *Hirpini*, allusion peut-être aux différentes excommunications dont Frédéric fut l'objet.

12\. *Enobardum* pour *Aenobarbum*, surnom de l'empereur Frédéric Ier, Barberousse, qui eut pour successeurs Henri VI, Philippe, Otton IV et Frédéric II.

18\. *Nemidio* (?) *E medio ? — Umbras ;* à côté de ce mot on a écrit *urnas*.

24\. *Vestras ungues* pour *vestros*...

25\. Le sens comporterait *homine* si la mesure admettait ce mot. Peut-être faut-il lire *honere* pour *onere*, leçon beaucoup moins claire.

Majestas tenebrosa premat pede, calce profanum;
Ne redeat sursum repetat vox vestra tumultum;
Ornatus loris potet de fonte doloris,
Vallatus vicus equitet per tartara vobis.
Sed rea si miseros celebrat cognitio threnas,
Se surdum simulet mox pallidus ordo Deorum.
Ut pie tractetur, tanto praecone notetur.
Si repetet medium per foeda cadavera regnum,
Indubitative vis toto solvitur orbe.
Cum dulcem rapient animalia cuncta soporem,
Armatum furiis istud defendite bustum.
Huc corvos lunae longa transmittite nocte.
Cum sarmenta foci toto quaeretis in orbe,
Mille revertendi coctus meditabitur artes:
Delectabiliter ciniflones forte seducet.
Tortores, torquete virum per vim furiarum.
Rex fuit in terra, sit jam torquatus in olla.
Unguine poenali nomen concaedite fronti,
Sit totus vester qui vivus extitit alter.
Vestrorum si labrorum concussio fervet,
Ne repetat vitam, veniam si postulat unquam,
Prodest interitus quod nunquam profuit ortus.
Huc redeat tamquam sufflata cucurbita Jonae;
Fuscinulis, rastris dentatis saepe prematur,
Furibus ignivomis repetatur...
Fibaldah calido frons ficta coquatur equino.
Unde lupus fuerat, clarum laceravit ovile.
Sicut musca Baal vagus exstitit ut capra Nabal.

35. *Threnas* pour *threnos*.
55. Vers inachevé.

Quidquid juravit post cornua misit aselli.
Cum fletu culpas, lacrimas spinx tersit amaras.
Jam risum morbi vomuerunt saecula foedi,
Conceptum votis, venis ventisque sinistris.
Ut se deciperet secum certavit in orbe,
Sinaaman lepra Geezi transivit ad ora;
Simplicitas caveat quis mortua vulnera plangat.
Aufugiat ne Dam, veterem dimittite Dathan.
Succlamate : Io, fer ceppum, modo stringe potenter,
Nec valeat manes Phares evadere tristes.
Arripuit saltum caper emissarius altum,
Evomuit cum mente fidem lactatus in orthu :
Plumbea plaustra doli.
Per cordis maculam coelorum messuit iram,
Nunc est carpendus torvi Plutonis amicus.
Agmen in auratum fumo cumplaudite vestro,
Per nares vestras sinausia defluit ustas.
Splendida flammarum, supponite vectibus hircum.
Perstrepat occursus, fremat in virtute recursus.
Allisus certis centum religetur habenis.
Nos exorcistae mandata jubemus inire :
Est exorcimus nostri Salomonis in ore;
Est lapis alpatus qui nostros opprimit actus,
Quem si proferimus, lugebit vestra senectus.
Exorcizati pietas sit nulla labori.
Si jacet in flammis, vester ne langueat ignis.

59. Expression proverbiale.
60. *Spinx*, sphynx?
70. *Orthu* (sic) pour *ortu*.
71. Vers inachevé.
73. *Plutonis;* dans le man. il y a un simple *P*.

Semper convictus tamen inconfessus habetur.
Obrutus est vitiis, virtutibus undique pulsis.
Proderit herbarum collectio nulla bibenti
Per Baalim guttur quo sit cum crimine vultur,
Per Vehemoth dentes, ne sit cum manibus hospes.
O transgressores, coeli de sede ruentes,
Pellendos cineres gratis concedimus orco,
Sit pretium nobis caruisse cadavere furis.
Est mora mercandi, cito tollite pignora vestri.
Est nimium miserum tali sub fasce ruendum;
Coelorum dedecus vestro rapiatur hiatu.
Nec maxilla lupi, devotio nec placet orci.
Rixarum domini quis trenara vestri furenti,
Quis laterum pulsus clunumque negabat avarus
Eripuit sensus si tempestarius usus,
Dagon auxilio stagno retrahatur ab imo;
Qui truncus factus vobis in limine sternit,
Si ruit e coelo tortorum coctilis ordo.
Porcorum socii, sine pace manete quieti.
Donec vulniferum totum deglutiat hamum,
Non emendandus, magis est hodie religandus.
Edictis vestris capitalia multa peregit;
Cunctis ordinibus vixit sub sole molestus.
Se tulit ecclesiae, se vestrae contulit irae,
In gremium Sathanae, dum se vibravit acute.
Insideat dorsis, equitans per Tartara, vestris,
Nec tutus nec securus per regna feratur.
Est vobis ablata licentia propitiandi,

97. Ce vers, qui n'en est pas un, est inintelligible. On pourrait lire :

Rixarum Domini quæ vestri treuga furentis?

Pestibus Aegypti simul estis percutiendi;
Telorum geruli, fornatis flatibus assi,
Qui specie mortis, saraballa nigerrima fertis,
Quos terrere solet divini fulguris arcus,
Ad belli fundas noctis revocare phalangas
Vos si delectat, vigilum vox nulla quiescat.
Infusi flammis, custodia crescat in armis.
Si in digitis ungues avium crevere rapaces,
Custodite feram ne vestram transvolet iram.
Depositi vel dejecti de culmine coeli,
Multum combustis haec prosit apostrapha vobis.
Sarcina nummorum sit concio daemoniorum.
Juratique truces nummi vertantur in hostes.
Naribus et caudis lupus inquietetur aduncis.
Si leviter volitavit ad has quas vendidit aras,
Fiat congressus ne vincat sandicis usus.
Post pacti cumulum dedit obtestatio risum.
Cum pluviae bullis cita sit subversio pacis
Haec (?) orphea vox pulcherrima, mortua pestis,
Mentitas fauces vox articulata reliquit.
Amisit teretem nudis in dentibus orbem,
Ararum tactus nam vota momordit aptus.
Fufimicis verbis fluit extollentia carnis.

114. *Fornatis*, adj., ou plutôt faute de copiste pour *fornacis*.

117. *Phalangas*, sic.

123. *Apostrapha*, apostropha.

128. *Sandicis*, sandyx, la pourpre romaine.

131. Le vers serait mieux construit s'il y avait : *Haec vox orphaea.....: a* tombant à la césure pourrait être long.

Una dies brumae macrobia longa fuisset;
Deformes formae, fellis hoc munus habete.
Vos nunquam dormire licet nec dicere culpam,
Fiat ad auditum mendax confusio vocum.
Cogite nunc mugire canes, hinnire leones
Et latrares simul vitulos et rudere porcos,
Et gruinire boves, pariter gannire caballos :
Haec in honore doli fiant contraria facta.
Monstrorum metuat moribunda monarchia silvam,
Spirituum milvi, cervicis pondere pressi.
Applicuit frustra digitos ad pignora sacra,
Assatis armis tu turba volatilis audi.
Auledi venter fuerat vinarius uter.
Delicias mundo mors contulit hunc rapiendo.
Gutturibus vestris sitis est sunnata vetustis.
Nec vos praeripiat vas praeripuisse falerna.
Quam bonus exisset, si Gipseus ille fugisset!
Non ope sarchasmos. Binos habet inferus orcos.
Primulus in stagno tamen, alter in orbe rotundo.
Subnixus furuit dignus sub caede lupatis :
Peccavit nutrix laxando strophomata ventris,
Tanquam nectalope potuit sub sole cavere.
Desuper ex alto frenesis feriente pilumpno,
Fartus pulmo dolis, ne desit Agripina vobis
Maurorum Satrapae, sic vestrae convenit irae

136. *Longa*, ms. *langa*.
148. *Auledi* pour *auleti*.
152. *Gipseus*, un bohémien.
153. *Non ope sarchasmos*. La syncope est un peu forte.
159. *Agripina*, allusion à la mort de Claude.

Dum comitem rapitis ne sit lipotus mia vobis,
Nec sit singultus ni doneger exprimat anus.
Sub translatorum rapidorum fasce solutus.
Sint mali squibulae lacrimarum protinus undae,
Fures setosi, sine luce, calore repleti,
Vermibus expositi, vitandis sordibus apti,
Quos decet aeternae suffumigatio noctis,
Si species vestra obtexit forma suina,
Si vos et socii Raphaelis in arce fuistis,
Ablatam stipulam jurantes dicite vestram.
Si debellavit Micahelis dextra draconem,
Si data sunt vobis vitae spoliaria vestrae,
Vultibus hircinis crescat plantatio vobis.
Monte Jovis latior cui sit calepodia major.
Ut nequeat tenebris motu ferreque majori,
Donec deponat furiosi pectoris iras.
Glauci videns cuneos palpet sine lumine custos,
Ne fiant rigidi viduata foramina cippi.
Quam mala corrupit mores aurugo-strophosi!
Implevit cordis medium satureia (?) fraudis.
Compactum nervis traxit natura silentis,

161. *Lipotus mia? plebotomia?* Les vers 160 et 161 sont écrits en marge.

174. *Monte Jovis;* dans le ms. il y a *Monte Juvis,* et au-dessus de l'*u* on a mis un *o*. Il se trouve dans ce vers une faute de quantité, puisqu'on y fait brève la première syllabe de *latior*.

175. Au-dessus de *majori* on lit *vagari*. A la place de *ferre* ne faudrait-il pas *terre, terræ?* Le ms. porte *tenebri* pour *tenebris*.

177. *Glaudi ivid.* Ms.

Quae per defluxus lunae revocatur ad hortum.
Nam perturbate mutatus visit acute
Et subito lugubres pepererunt gaudia nares.
Ludos in bellum, pacem convertit in ignem.
De pastore lupum fabricavit vis tenebrarum,
Mobilitas reprobi disrupit retia Petri,
Non similis piscis tractus fuit aequoris undis,
Piscator Petrus non sensit tam grave pondus :
Demisit, sprevit quia littora plena salutis.
Umbrarum proceres et larvares legiones,
Captivi totum mundate cadaveris antrum,
Ut cum pelle sua totus rapiatur ab aula.
Vos sufflando focum folles agitate genarum,
Ut fraudum pictus modo comburatur acervus,
Obscurae feriae non sint sine sulfure vestrae,
Ad tormentandum sit velox ordo sororum.
Sit cum daemonibus, non est putredine dignus,
Nec desit minimi translatio tarda capilli.
Actio tormenti minor est feritate sepulti.
Non superat culpas cruciandi tota facultas.
Utilis est obitu, vestro signatus in actu.
Iam tormentorum super hunc jactate tributum,
Vectis dilecti non sit sine turbine vestri.
Exeat a vestris rudis ultio, laus nova, gestis.
Ultimus et primus hic erit memorabilis actus,
Stringitur a vestris si sufficienter habenis,
Quem decet in vestro tristis vexatio regno.
Felices morbi fregerunt membra profani.
Quis tortor dignam poterit promittere poenam,
Impietas sileat tamen hunc cum pulvere tollat.
Pax obdormivit puer hic dum vivere coepit.
Nil pejus motu concrevit testiculorum

Et nil deterius vulvae processit ab ore;
Ad stigios pejor descendit nemo viator.
Subdolus et lubricus ne sit fallaciter usus.
Ante dies nostros cur non fuit iste sepultus,
Nostris temporibus cur pestifer extitit ortus?
Mausonaei tardi signum committimus orco,
Non mortis tempus sed vitae tempora flemus,
Intempestivum tarde suscepit abisus :
Transiit a nostris jam macronosia muris.
Per profugi casum tranquillum sensimus annum.
Allisit gressum vestitus corpore daemon,
Nam dedit in lapidem nebuloso lumine frontem.
Quis flebit? Scortis abjector umbra recessit,
Sensibus extinctis, bis denis risit in annis,
Qui semper vacuas deitati praebuit aures,
Occidit cives, salvans Carmodius hostes.
Excerebrare piam non est veniabile matrem,
Decepisse sacros non est purgabile natos.
Nutriit errores gestando corde timores,
Inseruit pestes, nutriens in felle furores,
Excoluit fraudes, gestans in veste nitores,
Dum vomuit pacem cumulavit bile tumorem.
Dum fine se doluit, sine mente balaustia risit.

219. *Mausonaei?*

221. *Abisus* pour *abyssus*.

228. *Variante :*

Corde potentatum vitiorum mersuit aures.

230. *Piam matrem*, l'Église.

236 *Balaustia*, fleurs de grenadier sauvage, qui désignent peut-être encore la pourpre romaine.

Mali granata decepta sudore cerebri;
Insanire fuit frenesim sacra vota dedisse.
Ad coelos utrasque manus cantando levasset.
Somniculatrici guttae sunt congrua thura.
Movit multiplices simul obripilatio crines.
Optima pars animi, moderatio defuit illi.
Commaculata sputis cur praebuit oscula pacis?
Fictis tussiculis cur tot sputa fudit ab ore?
Conspuat orbis eum, qui totum conspuit orbem;
Cum fremuit bellis ut agreste papaver in agris,
Reddidit insomnem pellis combusta caprina :
Aethiopum vigilent acies in valle profunda.
Saepe latrans in nocte tricerberus arguat aures,
Audiat infernus lituos et mortis abyssus.
Primores ignis caveant in vallibus imis.
O tenebrosa tribus, quibus est memorabilis aestus,
Per mortis nomen, per inexorabile numen,
Ad stipulas vestras dudum deferte cadaver,
Hoc vas perfidiae, multo transferte tridente,
Per circumscriptam nimia nigridine turbam.
Est, non esse simul conjunxit dogmate Zebul.
Per vexilla Deo contraria tollite vestrum,
Collectis signis fit longis robur in astris.
Contemplativa coram statuatur in umbra.
Per Vehemoth iram juret periturus ad aram,

237. Dans le manuscrit, au-dessus de la dernière syllabe de *granata,* on a écrit *tu*.

239. Dans le ms. il y a *ad cœlos et ae,* avec signe de suppression pour ces deux dernières lettres, c'est-à-dire deux points au-dessous.

248. Les croisades.

Per decus erroris perjuret in aure cohortis
Vulpis et in carta communia foedera scribat
Vulturis ex penna, quae sint per saecula falsa.
Foedus confusum sit per commenta malorum.
Per jus jurandum per crimina dura dolosum,
Sensibus appositis, conventibus impietatis,
Pollutis sacris gestet palmaria mortis.
O gens umbrarum pallens, fuligo polorum,
Est fieri dignus consul vesterque tribunus;
Impia per casus fuit illius actio risus,
Per patriarcharum, furiarum, per tenebrarum,
Vestra manus careat pietatis non rationis,
Per piceos proceres, carbone per agmina tincta,
Furis ad adventum gratuletur curia vestra.
Exemplis vestris translatus ab urbe recessit.
Si vult pacifice deduci, vos furiose.
Laetificet vos condescensio tanta profani,
Mittite saxa simul, calidas spargendo favillas,
Ollarum fragmenta volent per fervida regna;
Sulphureum plausum faciat cum laude senatus.
Hic successores superavit fraudibus omnes.
Si rudis est vobis, vestris est moribus aptus
His sociate modis, si deteriora potestis;
Sint idus tenebris per tristia gaudia vestris,
Cervices mutuo colafis ornate sororis;
Cuncta super vires, fantastica signa levate,
Sub nostris pedibus graviter tonuisse potemus.
Ac ultra vires mons Belnus emovat ignes.
Hic contra fratres arcum sine mente tetendit,
Adversum miles odii sufflando furores.

284. Ms. *mobis*.

Quo regnis vestrae proterit pax jurgia terrae,
Per quem mixta dolis cognovimus oscula terris,
Ad stimulos Sathanae cui dens candescit in ore,
Ut cornu pennae tumulatae feraris amarae;
Sit, furibunde, tibi furibunda potentia coeli.
Tu, cultor lolii, erepuisti foenore venti,
Per te cardo niger, per te saliuncula resurgat.
Nonne tibi stomachus serviliter arsit adustus?
Si tua servavit, promisit concavitatem,
Fama res malis fuit acceptabilis orcis.
Per tua membra dolus posuit sua castra malignus.
Condidit in cerebro sedem sibi fraudis imago.
Quae speculum flavi firmavit in aree capilli,
Turbine quae mentis pulsavit tempora tristis,
Si pacis munus sprevisti noctis amicus,
Errorum sunt lecta lumina cordis in archa.
Concussit frenesis tua quinque talenta quotannis,
Quod male sperasti, dignus complexibus ursi,
Ut praesumpsisti gremium commingere matris.
Non cognovit opus frenesis tam grande Seranus
Non tetigit similes siccato crismate crines,
Nec tales pulsus medicus sensit Galienus;
Mania tam fortis nunquam processit abustis.
Indorum cerebris viperinis digna medullis,
Indignata salus te totum sprevit in ortu.
Spera tuae vitae decepta recursibus aurae;
Contulit ellebori tua membra furore repieri.
Venti vertibulis tua fulsit imago ruinis;

298. *Saliuncala* doit être remplacé par *saliunca* pour la mesure, ou *resurgat* par *surgat*.

311. *Seranus*, Sejanus *!*

Spe saliens sed mente ruens, tua vota relinquens.
Circulus est factus, Sclavorum more rotatus.
Omnia membra simul tua sancta potentia flexit,
Quae contrivisti dum te saltare putasti,
Scilicet os, nares, oculos cum dentibus, aures,
Occiput insanum, feritatis turbine motum,
Maxillas, linguam, guttur cum faucibus, uvam,
Fibras et collum, mentum curvumque palatum,
Cervices, scapulas, stomachum cum pectore, venas,
Renes et nervos, praecordia, viscera, lumbos,
Ventrem, ventibulas, membrum veneris, femur, ulnas,
Cum manibus palmas, sinuosis gestibus aptae,
Articulos et testiculos cum follibus ambos,
Vèntris corniculam captivam, sive coronam,
Dorsum, flegma, pedes, cum duris ossibus anguis,
Cum genibus tibias, clunes cum carnibus amplas,
Anum, vesicam, coxus cum pectine formam,
Ficos atque pilos, athomos cum splene rotasti,
Necne superficiem, nigro cum felle rigorem,
Pulpamenta, latus totius corporis artus;
Novisti pillam cum sanguine vertere vanam;
Ex arcu factus subita levitate trociscus.
Tensio nervorum fuit illaqueatio morum.
Vicisti Sclavos jaculatos in aethera talos
Calce Jovem tenuem, pulsasti clune Plutonem,
Quo sis extinctus fit commendabile tempus,
Et quo sis ortus, non sit memorabilis annus.
Non tibi consimilem Zeusis in tempore pinxit,

343. *Æthera,* ms. *ehtera.*

Non formare tuas potuisset Ogulnius urdas.
Luso scurrili si matrem depoliasti,
Non exivit avis te pejor ab omnibus ovis.
Dum rapuit te mors, est pestis peste soluta,
Se semel absolvit mater, sed saepe ligavit,
Dum multae culpae sunt matris in ore receptae.
Transisti vanam festinis saltibus umbram.
Si vitulum spoliavit sensibus aerea vacca,
Si delusit equum depictus ludus equorum,
Si pictura carum fecit latrare molosum
Et si guttur apri grunnivit imagine picti,
Sub Dalilae speculo tua te decepit imago.
Hinnitu sceptrum Darius possedit equinum.
Heu scrobe dum caudae pugno collegit odores,
Imperium Darius naturae sustulit ore.
Tu culmen patris rapuisti fraudis odore.
Fumus utrumque fuit famae foetoris iniqui;
Obscenis votis injuria crevit honesti,
Si retulit Manhu res flens sinagoga relatu,
Sit Geizi meritum, larvae variabile donum.
Lepra profetalis scribatur fronte latronis,
Ornamenta fori quae sunt distracta lusori.
Racha non fratri tibi, sed concedimus hosti.
Fudit equina Venus leporem sub Xerse fugacem,
Quod generare femur de monstris regna replentur.
Praesumpsit te proscriptum sine corde repertum.
Concutitur, te sublato, nigra noctis imago;

348. *Tuas*, ms. *tuat*.
349. Ms. *Luso surrili fim atre*.
357. *Molosum* pour *molossum*.
372. *Quod*, quae?

Mancipium fraudis te flet vitabile cunctis,
Ollarum timidae flacui risere figurae,
Sed denigratae flammis multisque favillis.
Fumosas lamia suscepit ab inguine formas
Oeconomi pueri cui collusere subusti.
Non opus est gnatis aliquo fullone nigellis.
Qui condere minus, quae plus nigrescere possit,
Sunt loti frustra quando (?) edidit amphora pulla
Amphora lege Jachar gemina ibi contulit urnas,
Amphora vi nominis per Sabbata continet Ephi;
Arsis alta sputi despectum claricavit
Hin minor intonsas submovet flegmate barbas,
Respondet mensura Gomor, in pondere major.
Intulit Hin rasis major sputa barbara mentis.
Haec simul intulerant; tria milia dena furorum,
Pompa pitissando serpedine vilior anni,
Miriadam fraudum, tegnarum sive dolorum;
Sufficient monstrum de tanto pondere fraudum.
Procumbis (?) tauri fuit ammiratio mundi,
De tegnis onagri manet indignatio regni;
Taurus arans per sermonem cur terruit orbem?
Concidat exemplum morum languore repertum,
Orbis amen dicat, tecum tua jura recedant,

376. *Flacui*, sic. *Risere*, ms. *crisere*; mais en restituant cette abréviation le vers serait trop long.

384. Le vers est ainsi corrigé à la marge :

Nomen habet (habent?) de hoc tres medii quod (quos?) protulit Ephi.

389. Dans le ms. avant *dena* il y a *sena* souligné.

391. *Miriadam*, miriadae?

392. *Tanto*, ms. *tando*.

395. En marge :

Curoner petulans per lusum subdidit orbem.

Interjectio vah! nunquam tua gesta relinquat.
Si delatus adhuc pallet pullarius argur,
Larva tum in dena doleat coloquintida luna,
Felle cloacali dilectos magnificasti,
Pace sagittali potuisti molliter uti,
Linquat amura femur, stránguiria calce fugetur,
Quae fortuna tibi totiens sine laude pepercit.
Quae tibi purpureae lusit salitio pompae?
Cur non similis vitro virtute fuisti?
Sed laxaturas et fracturas in mente ferebas.
Sanum non salvum te praeteriere ruinae.
Non repetat risus ac rabilis Orias hiatum;
Mortua sit tecum simulatio decipiendi.
Cur te non rapuit mala dissententia natum,
Ne posses mutilare Dei Genitricis honorem?
Non te tipsanae decuērunt, praedo, caninae,
A te gustatae nunquam pane fuissent,
Quae nutrix pultex effudit in ore salubres,
Si coeunt aelimenta simul, similis ne resurges?
Non sit humor mundi calido sociabilis igni,
Ut redeas totum repetendo cadaveris ortum;
Occulti fures hic tecum mille redirent.
Vulcani moesta requiescas ultimus olla.
Hoc cuncto Jesus concedat tempore Christus.

398. *Gesta* substitué à *jura*, souligné dans le ms.

405. *Purpureae*, ms. *purpurere*. La première syllabe de *salitio* étant brève, le vers est mal rhythmé.

406. *Similis*, simili?

409. *Orias*, sic.

413. Vers mal mesuré.

415. *Pultex* pour *pultes*.

416. *Aelimenta* pour *elementa*.

Me voici au bout de cette féroce et mysticoquenteuse diatribe. Il était difficile de cacher un sens, si sens il y a, sous des mots moins compréhensibles. Le défaut de liaison, l'obscurité de l'expression et de la pensée, les allusions fréquentes, les traits d'érudition et surtout d'érudition rabbinique pourraient fournir matière à un long et docte commentaire dans le genre de celui dont les *prognostications pantagrueliques* ont été l'objet. Je n'ai pas le courage de l'entreprendre. Mais, en finissant, je remarquerai que je trouve une certaine analogie, pour la forme et le fond, entre la pièce que je viens de transcrire et la chanson satirique composée dans la première moitié du XI[e] siècle contre Landri, comte d'Auxerre (*Recueil des hist. de France*, t. X, p. 94, Bourquelot, *Histoire de la ville de Provins*, I, 85, Le Roux de Lincy, *Recueil de chants historiques français*, etc., 1[re] série, p. IV, etc.).

ÉPIGRAPHIE.—ANCIENS MÉTIERS.

Extrait d'un manuscrit intitulé ; Description des églises de Notre-Dame la Grande et Saint-Jean en Valentienne, aveoq les épitaphes qui se retrouvent en icelles, recueillé (sic) par Simon Le Boucq, escuier, 1616,

La famille de Le Boucq, continuée dans les Le Boucq de Baudignies, a bien mérité des lettres. M. Hécart, et en dernier lieu M. Arthur Dinaux, qui sait son Valenciennes sur le bout du doigt, nous en ont administré des preuves. Le manuscrit dont je vais donner un extrait est autographe : c'est un in-folio très-nettement écrit et renfermant 76 feuillets. Quelques additions ont été faites par une main plus moderne. Il a été cédé par M. Ducas, de Lille.

Simon Le Boucq, auquel Foppens a accordé une place dans la *Bibl. Belg.*, mourut le 1er de décembre 1657.

Il avait épousé Catherine Deulin dont il eut Denis Le Boucq, écuyer, sieur de la Mouzelle, qui fut prévôt de Valenciennes comme son père.

La partie épigraphique est précieuse. Des inscriptions tumulaires dont il ne reste plus de trace nous révèlent seules l'existence de plusieurs personnages intéressants ou nous fournissent à leur égard des particularités qu'on ne trouverait pas ailleurs. Deux ou trois de ces inscriptions, relatives à des artistes, ont déjà été communiquées par nous aux *Annales archéologiques* de M. Didron.

Il faut remarquer que le palais des comtes de Hainaut, à Valenciennes, était voisin de l'église de Saint-Jean, et que ces princes, s'en considérant comme les paroissiens, s'y firent quelquefois inhumer.

Beaucoup de ces épitaphes sont rédigées en vers qui ne manquent pas de facilité et d'une certaine élégance relative. Les confrères du puy de rhétorique y avaient-ils mis la main? Une épitaphe n'est souvent qu'une flatterie détournée que les vivants se font à eux-mêmes sur le cercueil des morts; mais la flatterie a aussi ses délicatesses et sa poétique. Nous commencerons par l'église de Notre-Dame la Grande.

Église de Notre-Dame la Grande.

JEAN DE ROUCQ, *pèlerin de Jérusalem.*

Jean de Roucq, thrésorier céans Valencenois
Qui de Jérusalem avoit faict le voiage,
Fut prins deux lieus d'ici d'ennemis huguenois,
Mourut à Audenarde; au ciel ait héritage.

SIMON MARMION, *tant renommé peintre, lequel avoit espousé une Jenne de Quarouble et mourut en* 1489.

Je suis *Simon Marmion* vif et mort,
Mort par nature et vif entre les hommes;
Après le vif moy vif paindy la mort
Qui durement m'a paint et qui s'amort
A mordre tous, comme nous qui morts sommes.
Quant j'ay la mort, dormant le pesant somme,
Resuscité par vif art de peinture,
Aux vivans suis de la mort pourtraicture.

Du maistre peintre à qui devons hommage,
Tellement fus peint et illuminé
Qu'il me créa à sa divine image.
Autres voians mes traicts et mon ouvrage
Ont après moy leurs œuvres patronné.
Quant j'ay tout peint et tout imaginé,
La mort terrible a broyé mes couleurs :
Au resveiller sont les griefves douleurs.

Ciel, soleil, feu, air, mer, terre visible;
Métaux, bestiaux, habits bruns.... verts,
Bois, bledz, champs, prés et toutte bien pingible
Par art fabric ay atteint le possible
Autant ou plus que nulz des plus expertz
Tant vivement que nul bruict je n'y pers,
Car j'ay pourtraict tel mort gisant soubs lame
Qu'il semble vif et n'y reste que l'ame.

Les yeux ont prins douce réfection
En mes exploictz tant propres et exquis
Qui ont donné grande admiration,
Riant object et consolation
Aux Empereurs, Roys, Comtes et Marquis.
J'ay décoré par art et sens acquis

Libvres, tableaux, chapelles et autelz,
Tels que pour lors ne sont guères de telz,

Peintres mortelz qui prenez patronages[1]
Sur mes couleurs vertes, noires et blances,
Quant vous aurez pourtraict vos personnages
Après les miens, dont sont grands les sommages,
Octroyez-nous vos douces bienveillances
Que l'Éternel Peintre pardon me face
Si que l'asur je tire après sa face.

Le jour et l'an de la nativité
Nostre Seigneur mil aveoq quatre cens,
Quatre vingt noef, lors fort débilité
La fière mort par son habilité
Me despouilla avec cœur, force et sens.
Vous qui voyez ces images présens,
Priez saint Luc, dont voicy la chapelle,
Que Dieu lassus en sa gloire m'appelle.

JACQUES LE BOUCQ, *oncle de Simon, auteur du manuscrit.* Cette épitaphe est dans la *Bibl. Belgica* de Foppens, mais incorrectement imprimée.

Pictor JACOBUS LE BOUCQ, imitator Apellis
Egregius, jacet hic marmore sub gelido.
oCCIdIt In MaIo fLorente dIeqVe seCVndo
corpore proJeCto gaVdet In aethereIs (1573).

Amiables[2] lecteurs, sy entre les mortelz
Aulcuns ont mérité leurs faicts rendre[3] immortelz,

[1] Patron, modèle.
[2] Foppens imprime *Annalistes !*
[3] F. *de se rendre.*

Le preux *Jacques Le Boucq* dont le nom bruict encoire
Ne se peult eslongier [1] des filles de mémoire,
Car de paindre eult tel art [2] que mille et mille traictz
Faict les hommes revivre en ses divins pourtraictz
Et fut tant bien aprins au faict des armoiries
Qu'il sçavoit les quartiers de touttes seigneuries,
Les descentes des Rois et Princes composoit
Et leurs progéniteurs tant dextrement posoit [3]
Qu'au temps de Charles-Quint, empereur magnanime,
Hérault d'armes fut faict et tenu en extime.
Depuis, au veuil du Roy, tint [4] ordre en la saison
Que fut renouvellé dedens Gand son toyson ;
Mais les fatalles sœurs ayant sur luy envie
Luy ont tranchié le fil [5] de cette honneste [6] vie
Deux jours en may. l'an mil cincq cens septante et trois (1573).
A la terre est le corps, l'esprit au Roy des Roys.

Le neveu de Jacques Le Boucq lui consacra plus tard (en 1647) l'inscription suivante ;

D. O. M.
Piis manibus ornatissimi viri
JACOBI LE BOUCQ.

Et merito : cui enim potius Mnemosynon statuant posteri quam ei qui sepultam majorum memoriam et obliterata magnatum nomina ab oblivione

[1] F. *éloigner.*
[2] F. *car de prendre entre l'art,* mots inintelligibles.
[3] F. *comptoit.*
[4] F. *tant.*
[5] F. *le faict.*
[6] F. *de si honeste.*

vindicavit? Hic enim est qui antiquatam genealogiae scientiam in usum revocavit, regum et principum stemmata ex Tabulariis, qua publicis qua privatis eruta, in seriem digessit, adeoque non modo fecialis sive heraldus regius a Caesare Carolo V creatus, verum etiam a Philippo II, Hisp. Rege, Gandavi anno M D LIX, illustrem equitum velleris aurei consessum, pro heraldo principe, dirigere atque componere jussus est Ob. VI non. maias anno M D LXXIII.

SIMON LE BOUCQ Valentianae praefectus hoc patrui sui epitaphium instauravit anno M D CXLVII.

Adrien du Crocquet, de Douay, *prédicateur de réputation, mort en* 1580. Foppens, qui mentionne cet écrivain, p. 51, ne donne pas son épitaphe.

Andrieu du Crocquet, Douisien, docteur
En la théologie, et grand prédicateur,
Haultment renommé, de chascun agréable,
Du couvent de Hasnon prieur très honorable.
A l'augmentation du sainct honneur de Dieu
Beaucoup a travaillé tant ailleurs qu'en ce lieu,
Espandant la semence et parole divine :
Par sa grande éloquence et très saincte doctrine
Fort bien il contentoit les fidelz catholicques,
Vivement refutoit l'erreur des héréticques,
Tant doctement preschoit et de si bonne grâce
Que chascun luy donnoit louenge en toutte place.
Il estoit de l'Église un puissant boulewert
Et fouet d'hérésie, ainsy que bien appert,
En ses divins escriptz et sermons des sept psalmes
Qu'en lumière il at mis au vray soulaes des ames.
Lequel estant eagé de quarante et cincq ans,
Ne voulant Dieu tel bien nous laisser plus longtemps.

Tandis qu'il exposait la saincte Apocalipse
Bien magnificquement en la présente église,
L'an quinje cens octante, en octobre onze jours,
La furibonde mort vint mettre à fin son cours.
Au monastère fut dommage incomparable,
A Vallencienne aussy perte non recouvrable,
De quoy les citoyens grant desplaisance ont eu,
Regretans que de luy avoient joui trop peu.
Le sacrement mandant de l'onction extrême,
Une heure avant sa mort, il déclara du mesme
Sainct sacrement l'effect et institution,
Dressant droict à son Dieu cœur et affection,
Qui luy veuille donner vie perpétuelle
Au céleste palais et couronne éternelle.

Noel Le Boucq, *commandant de l'artillerie sous Philippe II, décédé en* 1567.

Cui hospes adstas Tumbium, si gratus homo es, haec paulula lubens lege.

Sub hoc sarcophago ossa requiescunt NATALIS LE BOUCQ sub Philippo II, Hispaniarum rege, tormentorum bellicorum militiaeque apparatuum, dum viveret, a cura. Depositus est anno redemptionis M D LXVII. D. XVI mar.

Et MARGARITAE VIVIANAE comparis suae dulcissimae quam secundis sibi votis conjunxerat et post mortem reliquiis suis in hoc requietorio commisceri optaverat. Recessit in pace anno M D LXXXVII D. XIII mar.

Hic suis parentibus humanum fecit quod oculos moestus sigillaverit RICHARDUS LE BOUCQ, filius, eleemosynaria hujus urbis quaestura integerrime et innocentissime perfunctus. Sed vix tolerandus illum perculit obitus URSULAE PUCHOT, conjugis suae carissimae, sanctissimae, integrae fidei, frugi, boni consilii, ex qua nullum dolorem nisi acerbissimae ejus mortis acceperat. Decessit anno M D CXX. D. XVI ap.

Cui bene merenti, quod ab illa sibi praestari optaverat, hoc monumentum se vivo et sibi et suis posterisque D. S. P, P, C. ipse maritus a. M D CXXIIII. D. XXX jun.

Tu illorum animis refrigerium comprecare.

Ilicet.

Michel le Prevost, *peintre, décédé en* **1587.**

D'un confrère à S. Luc dès ses plus jeunes âges
Dict *Michiel Le Prevost* qui (peintre ingénieux)
At faict et ci donné ces bien peinctes images,
Repose icy le corps délaissé de son âme,
Le huictiesme de may de soixant huict ans vieux.
Portion Dieu lui doint en son divin roialme.
1587.

Église abbatiale Saint-Jean, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin,

Au mois de février 1616 on découvrit dans cette église un caveau où se trouvaient des restes de squelettes, des souliers encore intacts, et non loin de là une pierre avec une inscription que les ouvriers mutilèrent. Elle offrait sur deux faces l'épitaphe de deux frères fils du seigneur de Toegnies ou Toegny, qui avait épousé la fille de Baudouin II, comte de Hainaut. Voici ce que Simon Le Boucq nous a conservé de cette inscription funéraire :

Hic requie . . . .
u srs . . . . . D. . . . De
Toenic . . . . us

BALDVINI COMITIS
A BALDUINO BOSN. CO
MITE F III GAUFRID. CLERI
CUS BALDUIN MILES.
OBUT GAUFRID.
ANNO INCARN. D.
. . . . . C L X X VIII
. . . KL SEPT. VIII
. . NNO . . . OBITU
G . . D . . SEI?

JEAN D'OULTREMAN, ***de la famille de l'historien.***

Tu quisquis es, qui hac transis, si pius es, quaeso, siste et pie precare, mortalem quoque te cogitans. Eadem die 14 julii 1598 generosus vir D. JOES D'OULTREMAN, et ejus uxor ANTONIA RESTEAU, pro dolor! moriuntur. MARGARETA et CHRISTINA D'OULTREMAN charissimis parentibus moestissimae hoc commune monumentum posuere, ut quos vita conjunctissimos tenuit, idem dies sustulit, idemque claudit tumulus, eorumdem una esset memoria. 1609.

Eamus — Moriamur una.

PHILIPPE LE BOUCQ, ***gouverneur de Charles de Croy, prince de Chimai. Christo Servatori S.***

PHILIPPI LE BOUCQ ossa hic sita sunt, qui postquam in regenda Caroli de Croy, principis Chimacensis, pueritia, deinde apud Philippum comitem de Lalaing, hujus provinciae gubernatorem, secretarii munere, juventutis annos laudabiliter exercuisset, ac tandem ad suos reversus difficillimis reip. temporibus fortem atque egregium patriae civem praestitisset, munia publica fideliter administrasset, charus omnibus propter singulare ingenium, prudentiam, dex-

teritatem, variarum rerum scientiam, morum suavitatem, subito morbo correptus, in ipso aetatis robore extinguitur, V Calend. Maias, anno Christianae salutis M D LXXXIII, annos natus XXXVII. mens. VIII, dies XX. MARGARETA DOULTREMANNA conjugi charissimo, cum quo vixit annos VII. mens. VII, superstite tantum MARIA filia, unico viduitatis suae solatio, uberibus cum lachrimis monumentum et sibi posuit.

ANTOINE MOLIN, *pèlerin de Jérusalem.*

Sire Antoine Molin, de ceste église
Humble chanoine, au retour du voiaige
Hierusalem, mort fit sur luy sa prise.
Ainsy passa cestuy mondain naufraige
Droict à trente ans fut le sien propre d'aige.
L'an quinze cens avecq soixante trois.
Mise son ame soit au hault héritaige
Avecq aultres emprès les saincts benoistz.

GUILLEMETTE L'HOMME, *fille du général de Hainaut* (c'est-à-dire *du receveur général*), *morte en* 1576, *avant sa vingt et unième année.*

Si la beauté de la grace suivie
Le sang, l'honneur, la vertu, le sçavoir
Et la jeunesse avoient quelque povoir
Contre la mort, je fusse encoire en vie.
Je fusse encoire, et ceste pierre dure
Qui or me sert de triste monument,
N'enserreroit le plus bel ornement
Qu'au monde eult mis le ciel et la nature.
Car j'estois belle et ma grace estimée
Et mon esprit n'avoient pas leur égal ;

Mon père fut de Haynau général
Et dure encoire sa vive renommée.
Mais nonobstant, d'un lourd et pesant somme,
N'aiant encoire vingt et ung ans attaincts,
La fière mort a les beaux yeulx esteincts.
Avant leur soir, de *Guillemette L'Homme*.
Et la valeur à nulle autre seconde
Reduicte en cendre icy convient gesir,
Pour tout jamais demeurant le desir
A mère et sœurs et brief à tout le monde.
O des destins l'ordonnance superbe !
Las ! tout ainsy l'arbrisseau fleurissant
Meurt renversé et l'espoir verdissant
Du jet ne espy ainsy se fauche en herbe.
Mais c'est mon heur, car mon Dieu qui m'a chère,
Et qui m'estoit seul espoux destiné,
A cest esprit qu'il avoit tant orné
Tost tiré hors de mondaine misère.
Je vis au ciel où, pour ample desserte,
J'orne mon chef du chapeau glorieux
De chasteté. Seichez, amis, vos yeulx,
Puisque j'ay faict ung tel gain de ma perte.
Mais pour autant que la chambre divine
Aux sens humains ses jugemens tient clos,
Ne laissez pas de soulager mes os
D'une prière et oraison bénigne.

TROIS IOVRS ESTOIENT EN SEPTEMBRE DE RESTE
QVAND NOSTRE ESPRIT, PAR LA FIÈVRE PVRGÉ,
LAISSA SON CORPS DE LA TERRE CHARGÉ,
ARDANT APRÈS LE PARTAGE CÉLESTE.

Ces vers, avouons-le, ne sont pas trop mal tournés,

et semblent prouver qu'à Valenciennes la vie littéraire avait une certaine activité.

CORNEILLE MOREL, *hérault d'armes du titre de* FRANQUEVIE, *et son fils, héraut comme lui.*

Ici en droict le hérault Francquevie,
Corneille Morel. est en terre gisant ;
Trente trois ans bien emploia sa vie
En ceste ville, aux rois, seigneurs servant.
Nobles, bourgeois, son ame à Dieu vous prie
Recommander, vous tous icy passant.
Gobert, son fils, près luy est reposant.
Cincquant quatre ans de hérault fist office,
Empereur, roi, duc, cont, prinche puissant,
Marquis, seigneurs, noble, bourbeois et rice
En novembre septante et un, propice
Lui soit Jésus : vécut quatre vingt 4 an.

« L'empereur Charles V^{e}, dit Simon Le Boucq, « avoit donné une excellente *verrière* en ceste église, « laquelle estoit posée sur le grand portail, mais par « les grands vents advenus l'an 1606, le 27 mars, elle « fut toute brisée et ruée jus. Sur la nouvelle qu'on « at mis en sa place on voit ces vers :

CAROLE QVINTE TVOS REFERENS CVM CONIVGE VVLTVS
EN EFFRACTA TVI FERALIS TVRBINE VENTI.
Martii 27. »

GILLES ANSEL, *pèlerin de Jérusalem, et qui a laissé quelques manuscrits.*

« Cy devant repose le corps de feu honorable homme

« *Gilles Ansel*, qui en son temps ayant faict le voiage de « Hiérusalem, du depuis escevin et maistre de l'artil-« lerie de ceste ville de Valencienne, eagé de 71 ans, est « allé de vie à trespas, le 16 d'apvril l'an 1599. Priez « Dieu pour son ame. »

Mathias Eiselin de Merspurg, ***officier allemand qui servit sous le comte de Lodron.***

Generosiss. ac spectatiss. fidei MATHIAE EISELIN DE MERSPURG per tr.-ginta circiter annos Augg. Caesar. Caroli Quinti ac Ferdinandi fratrum, postea catholici Hisp. re is Philippi, egregia semper praebita virtute, Ill mo Dno D. Alberico comiti Lodronio trib. Duci militum, qui in postrema hac, religionis ergo, expeditione, hic in aestivis idib. julii hum. sal. ann. post Mmum quing" LXIX defunctus, amici summo ipsius cum desiderio moestiss. poss. Aetatis suae LI.

Godtschalc Eric Rosekrants, ***d'abord au service de Christiern, roi de Danemarck, puis ambassadeur de Charles-Quint, décédé en 1544.***

GODTSCHALCO ERICO, equiti, ex familia Rosekrants, Holsato-Dano, viro et majorum prosapia et virtute nobili, cui postquam partes Christierni, Daniae, Sweciae, Nortwegiae regis, cum quo a prima pueritia fuerat educatus, fortissime et constantissime tutatus, atque eo administratione rerum exuto, in Caroli Quinti Caesaris servitium accitus, varias pro ejus Majestate legationes multaque belli pacisque muna obivisset, noviss maque demum expeditione in Galliam quae anno 44° facta fuit, censura legionum inferioris Germaniae fidelissime functus esset, pace firmata.... sus ibidem.... atque juxta hoc altare tumulatus est, amici memoriae ergo.... st.... excessit e vivis XXVIII septembris, anno Dni M D XLIIII.

La famille de Le Fontaine-Wicart était une maison noble et ancienne que cite Carpentier et dont nous avons parlé nous-même [1]. Et voici un membre de cette famille marchand étainier en 1604. Mais tout décline, noblesse et fortune empirent ; et M. Dumortier ne nous a-t-il pas montré le dernier des Mouton portant à Tournai, au lieu de la lance des chevaliers ses ancêtres, la hallebarde du suisse de cathédrale !

« Cy devant gist *Jan de Le Fontaine* dict *Wicart*, « en son vivant bourgeois, marchand estainier de ceste « ville de Vallenciennes, lequel trespassa le 7e jour du « mois d'apvril l'an de grâce 1604. Et *demiselle Barbe* « *de Bury*, sa femme, gist en la cimentière de Saint-« Gery, laquelle trespassa le 16e jour du mois d'apvril « l'an 1603. Cest tableau at esté donné par son filz « maisné *Pierre de Le Fontaine* dict *Wicart*, pèlerin « de Saint-Jacques en Gallis, lequel trespassa l'an de « grâce 16... le... jour du mois... Prié Dieu pour leurs « ames (1605). »

Pierre Morel, *hérault d'armes*.

« Chy gist honnorable homme *Pierre Morel*, hérault « d'armes de ceste ville de Vallen....., en son temps « recepveur et organiste de Notre Dame la Grande, « quy trespassa le 17e jour du mois de novembre, l'an « seize cens et dix. Pryé Dieu pour son ame. »

[1] Carpentier, *Hist. de Cambrai*, II, 569. *Mon. pour servir à l'hist. des prov. de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. I, p. 665.

PIERRE MARESCAUX, *orfévre, mort en* 1380.

« Ci devant gist *Pierre Marescaux*, jadis orfebvre,
« qui trespassa l'an mil IIJ C et IIII XX le IIJ[e] d'avril.
« Priez pour l'ame de li. »

MARIE LE BOUCQ *et son mari*.

Lege, luge.
Legem faterum, seriam nimis, seram parum
JOANNI VIVIANO, Nicolai Eq. aura. f.
Domino de Forest, Salmonsart, Saultain, Calomé, etc.
Qui huic oppido II praefectus praefuit, profuit.
Vixit annos I et XX. menses VIII, dies XVIII cum charissima conjuge
D MARIA LE BOUCQ.
Heu nimis afflicta, quae hunc deperiens efflictim
Huc etiam suos cineres inferri voluit, ut cum eo semper una esse
Mortuae saltem liceat, quod vivae non licuit.
Praeeuntem, pereuntemque parentem praeeunt queruntur que
Nati, Natae
NICOLAUS, JOANNES, FRANCISCUS, HYACINTHUS, IGNATIUS, GABRIEL,
MARIA, MARGARITA, CAROLA, ANNA, HELENA, PHILIPPA.
Obiit IX cal. septemb. an. M D CXVII aeta. LV.
MORS VITAE SECVNDAE IANVA.

Ce ne sont pas seulement les nobles, les magistrats, les gens de guerre et les artistes de marque, qui obtiennent les honneurs de la sépulture intérieure et de l'épitaphe, dés marchands, des gens de métier se donnent ce plaisir posthume.

Un manuscrit, acquis en même temps que celui de Simon Le Boucq, contient quelques détails sur l'organisation des métiers, sujet important et qui a été effleuré par M. Pycke, dans les *Mémoires couronnés par l'Académie*. Mais notre manuscrit ne touche qu'aux *bons métiers de la cité, franchise et banlieue de Liége*, et n'a été rédigé que vers l'année 1676, par un des *maistres* appelé Jean Buche.

Les métiers qu'il mentionne et dont il donne les armoiries sont les suivants; on n'y voit pas les imprimeurs, venus sans doute un peu tard pour obtenir voix au chapitre.

Fevres, de gueules au marteau couronné d'or, accompagné de deux pinces de même.

Chartiers (charretiers), de gueules à une roue d'or.

Cheruiers, chereviers, charwiers, comme qui dirait *charruiers, laboureurs*, d'azur à une herse d'or.

Mulniers (meuniers), d'argent à un fer de moulin de sable.

Boulangers, de gueules à une taille d'or entre deux doubles pains de même.

Vignerons, d'or à une grappe au naturel entre deux serpes de gueules et d'azur.

Houilleurs, d'azur à deux pioches d'or, ferrées de sable.

Poissonniers, de gueules au perron de Liége d'or, chargé en fasce d'un poisson d'argent.

Cuvelliers (tonneliers), de gueules, au cerceau d'or, ayant en cœur un couperet d'argent emmanché d'or.

Porteurs aux sacqs, d'or à un porteur au naturel.

Brasseurs, de gueules à la pelle d'or en pal, sur deux fourgons de même en croix, accompagnée de deux canettes aussi d'or.

Drapiers, parti d'azur et de pourpre, au double aigle d'or sur le tout.

Retondeurs, de gueules aux ciseaux d'argent en sautoir.

Tailleurs, de gueules aux ciseaux d'or entr'ouverts.

Warichohiers ou *pelliers*, d'or... accompagné de deux écureuils au naturel.

Vieux-Wariers (fripiers), (terme usité à Mons, De Boussu, p. 426, 427), deux hommes tenant un habit au naturel.

Naiveurs (bateliers), d'azur à l'ancre d'or.

Scieurs, une scie de long d'or en champ d'azur

Mairniers (mariniers), d'argent à un arbre au naturel, sur lequel se croisent deux crocs d'amarrage.

Charpentiers, d'azur chargé d'un compas, d'un maillet, d'une équerre, etc., d'or.

Massons, de gueules au compas d'or accompagné d'une équerre et d'un marteau d'or, ainsi que d'une truelle d'argent emmanchée d'or.

Couvreurs, *plonckiers* (plombiers), de gueules au marteau du métier d'argent emmanché d'or, accompagné de deux autres instruments de même.

Cordouaniers, de gueules au perron d'or, accompagné de deux bottes d'argent, éperonnées de sable, couronnées d'or.

Corbiesiers (savetiers), d'or à deux pantoufles, au tranchet et à l'alène au naturel.

Tisseurs aux toilles, de gueules, au perron d'or chargé en fasce d'une navette de même.

Cureurs et Toilliers, de gueules au perron d'or accompagné de quatre outils de même.

Harengiers et Fruitiers, de gueules à l'arbre d'or chargé en fasce de trois poissons d'argent.

Mangons (bouchers), de gueules, au perron d'or chargé d'un bœuf de sable.

Tanneurs, d'argent au double aigle de sable.

Chandelons, Flockeniers (fabricants de chandelles), au premier et au quatrième de gueules à cinq chandelles d'argent suspendues à une traverse d'or. Au second et au troisième, écartelé d'or et d'azur.

Merchiers, de gueules chargé d'une balance d'or, accompagnée de deux chaperons et de deux gants de même.

Orfèvres, d'azur bordé d'or à trois écussons d'argent.

Ces petites particularités ne sont pas tout à fait indifférentes; elles servent à donner plus de fidélité et de précision au tableau des anciennes mœurs, et, comme les inscriptions qu'on vient de lire, à raviver la poussière du passé.

III

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MŒURS

EN BELGIQUE.

NOTICE

SUR LE MARQUIS

A. J. F. X. P. E. S. P. A. DE FORTIA D'URBAN,

Né à Avignon, le 18 février 1756,
mort à Paris le 3 août 1843,
correspondant de l'Académie de Bruxelles [1].

Le 18 février 1756, il y avait fête à l'hôtel de ville d'Avignon. M. le viguier venait d'obtenir du ciel un héritier de sa race, et tous les magistrats, c'est-à-dire les trois consuls et l'assesseur, avaient voulu le

[1] Voy. l'*Annuaire de l'Acad.* pour 1844 et le *Bull. du Biblioph. belge*, n° 1.

tenir sur les fonts. Il en résulta pour le nouveau-né une collection imposante de neuf prénoms, ce qui souvent faisait dire, plus tard, au chevalier Artaud de Montor, ami de M. de Fortia et son confrère à l'Institut : *Quel est donc celui de vos patrons que l'on chôme aujourd'hui?*

L'enfant qui entrait ainsi dans le monde était moins partagé du côté de la fortune que de la naissance. Si l'on en croit Tallemant des Réaux, appliqué à compiler des méchancetés en mauvais style, ce Tallemant dépourvu du sens de l'élévation et de la noblesse, et qui trouvait un malin plaisir à rabaisser tous ceux dont il parlait, M. de Fortia descendait de juifs convertis . On serait plus près de la vérité en affirmant que sa famille était ancienne et illustre. Il paraît même qu'une de ses aïeules, Sibylle de Fortia, née au château de ce nom en Catalogne, l'an 1352, épousa en secondes noces don Pèdre, roi d'Aragon [2]; y que

[1] Tallemant des Réaux, article de *Malherbe*, édition de Bruxelles; Meline, 1834, t. I, p. 239. Cf. *Histoire de la maison de Fortia* (par M. de Fortia lui-même). Paris, 1808, in-12.

[2] *Généalogie de la maison de Fortia*, extraite du tome III de l'*Histoire généalog. et hérald. des pairs de France*, par M. le chevalier de Courcelles. Paris. 1826, in-4o, *Généalogie de la maison de Fortia*, extraite du tome IX du *Nobiliaire univ. de France*, publié par M de Saint Allais. Paris, 1816, in-8o. — Biographie de M. le marquis de Fortia d'Urban (extraite du no 12 du *Biographe*),

fuese de la sangre que de reys descendia [1]. Nous n'approfondirons pas ce fait généalogique, malgré l'intérêt que réveille bizarrement ce genre de recherches à une époque où les prétentions aristocratiques remplacent l'aristocratie; nous ne voulons point empiéter sur l'*Almanach royal* ni sur l'*Almanach de Gotha*, bons livres s'il en fut, mais qui, contrairement à un mot répété fréquemment, ne sont pas ceux qui contiennent le plus de vérités.

M. de Fortia passa son enfance, tantôt à Avignon, tantôt à Caderousse, dans une propriété de son père. Il n'avait que neuf ans lorsqu'il fut mené à Paris. Il resta dix-huit mois à Passy dans une maison d'éducation tenue par un M. Le Cœur, puis on l'envoya au collége de la Flèche [2], où il fit toutes ses classes y compris la rhétorique. En 1774, il vint achever ses études à l'école militaire de Paris, et s'y voua avec ardeur aux mathématiques. Cependant la carrière des armes manquait pour lui d'attraits; après environ

par Constantin, avocat, etc. — *Essai sur la vie et les ouvrages de M. le marquis de Fortia d'Urban*, par le comte de Ripert-Monclar (suivi de la bibliographie générale et raisonnée de ses ouvrages, par M. de Hoffmanns). Paris, 1840, in-8° de 84 pages.

[1] Ancienne romance espagnole.

[2] Louis XV avait fondé récemment à La Flèche une institution gratuite en faveur des enfants des anciens militaires sans fortune.

trois ans, il sortit de l'école sans avoir pris rang dans l'armée.

Malheureusement son père était dans l'impossibilité de lui assurer un état. Nommé, dès l'âge de quinze ans, capitaine de dragons, il s'était signalé dans plusieurs campagnes par une bravoure brillante. Mais s'il réunissait les précieuses qualités de sa profession, il en avait aussi les défauts. Ses affaires étaient fort embrouillées, son patrimoine presque entièrement engagé, et, pour combler ce désordre financier, il vivait sous un autre toit que sa femme, dont il n'était pas pourtant séparé. Quoiqu'il ne possédât rien en propre, il gaspillait ce rien avec une insouciance toute soldatesque, sans songer que son fils pût éprouver des besoins; il pensait faire assez en lui léguant des prétentions considérables sur une branche de sa famille. Un jour qu'il visitait sa femme, il rencontra chez elle ce fils dont l'air d'abattement le frappa. Le jeune homme lui avoua que l'incertitude de son avenir était cause de sa mélancolie; alors le marquis, dans un accès de sensibilité, tira magnifiquement de sa poche quelques écus, et dit au pauvre adolescent qu'il se consolât, puisqu'il lui abandonnait la suprême jouissance d'une de ces habitations rurales que, dans le midi de la France, on appelle granges et dont il avait encore le droit de disposer.

M. de Fortia se mit en route à pied pour ce manoir : véritable grange, tombant en ruine, effondrée, ouverte à tous les vents. A peine y était-il installé que

les consuls lui envoyèrent une sommation d'acquitter certaines taxes dont le montant excédait de beaucoup le contenu de sa bourse. Le jeune mathématicien ne perdit cependant pas la tête, il examina l'exploit et vérifia que pendant plusieurs années sa grange avait été surtaxée. En conséquence, au lieu de payer, il réclama la restitution des sommes indûment perçues, ce qui lui produisit au delà d'une centaine de livres. Cent livres! dans sa situation, c'était un trésor. Une circonstance imprévue vint encore l'accroître.

Il y avait dans le village un fermier qui avait gagné de l'argent au service des marquis de Fortia. Touché du dénûment du fils de ses anciens maîtres, il vint le trouver et lui confia qu'un nombre assez considérable d'arbres de haute futaie qui bordaient plusieurs champs, appartenaient en réalité, non au propriétaire du fonds, mais à celui de la grange. Ces arbres auraient eu une valeur assez grande, si les frais nécessaires pour les abattre, les couper et les transporter à la ville prochaine n'eussent absorbé presque tout le bénéfice. Cette observation fut pour M. de Fortia un trait de lumière; il avait le cœur et les sentiments d'un gentilhomme, mais il comprenait la noblesse autrement que les préjugés à la mode ne l'avaient faite. Il pria donc le fermier de lui montrer comment on abattait et coupait un arbre, et le voilà bientôt la cognée à la main donnant, avec une simplicité antique, l'exemple de ce que peut le courage dans la mauvaise fortune.

On ne lui permit pas d'aller plus loin. Quand les

paysans virent que le descendant des premiers seigneurs du pays ne dédaignait pas le métier de bûcheron, ils se disputèrent à qui ferait la besogne et transporterait le bois au marché prochain. La vente fut beaucoup plus lucrative qu'on n'aurait pu l'espérer. Ces fagots-là n'étaient pas des fagots ordinaires; leur histoire s'était divulguée et n'en avait point haussé médiocrement le prix.

Riche de quelques centaines de livres, M. de Fortia se crut capable de tenir tête au sort et même de réparer ses injustices. Il avait le projet de terminer des affaires que son père négligeait et rendait chaque jour plus inextricables. Mais avant tout il lui fallait une position, et il résolut de vaincre ses répugnances pour l'état militaire auquel l'appelait sa naissance.

Sans tarder, il arrive à Paris muni d'un placet pour le ministre de la guerre. Le ministre était à table à côté d'une belle dame à laquelle il semblait s'étudier à plaire, lorsqu'on lui remit une lettre qu'on disait très-pressante. Seul, le ministre ne l'eût pas ouverte; devant des personnes qu'il voulait convaincre de sa ponctualité, il en rompit le cachet et, après l'avoir parcourue, s'écria d'un air d'impatience : « Qui me délivrera de tous ces mendiants du Midi? » La belle dame remarqua que le procédé était impoli puisque elle-même appartenait au Midi; elle prit sans façon la lettre pour en connaître l'auteur, et en lisant le nom de Fortia, déclara que le pétitionnaire avait l'honneur d'être quelque peu son cousin, et qu'il était

scandaleux que le roi ne fît rien pour d'aussi bons gentilshommes. Il se trouva là quelqu'un qui avait été à la guerre avec le marquis de Fortia, et qui, entre autres traits d'intrépidité et de vieille audace féodale, raconta que le marquis, indigné d'une capitulation dans laquelle son régiment était compris, refusa nettement de s'y soumettre, et ramena sa compagnie d'Allemagne en France à travers mille dangers, sabre à la main, trompettes sonnant. La belle dame recommença ses exclamations, les convives lui répondirent par des transports d'enthousiasme d'autant plus chauds qu'on était au dessert, et le ministre, pressé de tous côtés, n'eut point d'autre parti à prendre que de signer sur son assiette une ordonnance de gratification, en attendant une commission d'officier qu'il présenterait au roi.

Le 28 avril 1773, M. de Fortia entra, avec le grade de second sous-lieutenant, dans la compagnie Charitte du régiment du roi, infanterie, en garnison à Nancy [1], et en 1774, le 19 avril, reçut à Versailles la croix de chevalier novice des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, des mains de Monsieur (depuis Louis XVIII), grand maître de ces ordres unis.

Quoiqu'il consacrât à ses livres le plus de temps qu'il pouvait, il allait dans le monde. Sa bonne mine,

[1] Ce régiment, alors un des plus beaux de l'armée française, était commandé par le comte du Châtelet (Chastellet)-Lomont, qui fut créé duc à brevet le 2 février 1777.

relevée par l'uniforme, ses manières calmes, qui contrastaient avec la pétulance naturelle ou affectée de ses camarades, l'originalité de son début, sa réputation de sagesse dans un âge si tendre, tout contribuait à le tirer de la foule. Les succès qu'il ne cherchait pas accouraient au-devant de lui, sa retenue lui était de plus grand secours que la confiance cavalière et conquérante des autres, ses refus valaient mieux que leurs brigues. Ainsi recommandé, il trouva moyen d'emprunter une somme d'environ cinquante mille francs, pour laquelle il hypothéqua loyalement ses espérances. Cet argent devait le défrayer à peu près une couple d'années à Rome, où il tâcherait de faire évoquer une cause qui traînait à Avignon depuis longtemps; il avait compris qu'il ne pouvait se montrer dans la capitale du monde chrétien en plaideur nécessiteux. Se produire de la sorte c'était perdre son procès avant de l'entamer. Le fils d'un marquis de Fortia, plaidant contre une duchesse de Gadagne [1], pour des reprises énormes, devait avoir au moins un carrosse, des gens, et vivre en homme de condition.

Le 26 mai 1777, M. de Fortia arriva à Rome, dans un équipage convenable à son rang et à la scène où il allait paraître. Il se fit présenter au pape, aux cardinaux, aux ministres étrangers, et fut particulièrement

[1] La marquise de Calvisson, sœur de la duchesse de Gadagne, avait déclaré ne vouloir pas se mêler du procès.

accueilli par le cardinal de Bernis et par la marquise de Puymonbrun, sa nièce, dont il ne tarda pas à devenir le commensal. On voit qu'il avait fait bien du chemin depuis sa prise de possession de la grange paternelle.

Mais sa partie ne s'endormait pas. M. de Bernis, alors ambassadeur de France à Rome, reçut bientôt une lettre du comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, qui l'invitait à favoriser de tout son crédit les adversaires de M. de Fortia, en faisant annuler le rescrit d'évocation qu'il avait obtenu.

M. de Fortia, instruit par le cardinal des injonctions de M. de Vergennes, s'empressa d'en neutraliser les effets, en adressant à la cour de France un mémoire remarquable par sa concision, sa clarté, et cette logique saisissante, qui établit la conviction sans la violenter. Le caractère de M. de Fortia était un mélange de douceur et de force. Il avait plus de persévérance que d'énergie, comme son esprit plus de ténacité et de suite que de portée et d'étendue. Le besoin lui avait mis la cognée à la main, la nécessité le rendit jurisconsulte. Son mémoire fut lu par Louis XVI; ce prince, d'une intelligence droite, frappé des arguments qu'il contenait, ordonna au ministre de rester neutre dans cette affaire.

Un procès est souvent une hydre dont les têtes se multiplient à mesure qu'on les coupe. Celui de M. de Fortia en avait déjà enfanté trois autres. L'avidité des hommes de loi écartait tout accommodement et com-

pliquait les difficultés; mais la lutte se renfermait dans l'enceinte des tribunaux sans se trahir jamais dans les salons. M. de Fortia plaidait contre un de ses parents qui se trouvait aussi à Rome : les deux rivaux, qui savaient vivre, se voyaient habituellement et allaient quelquefois visiter leurs juges dans la même voiture. On eût dit de ces officiers français et anglais qui, à la bataille de Fontenoy, se tuaient le plus poliment du monde.

M. de Fortia, après avoir dépouillé de vieux titres, réfuté les sophismes de la chicane, mis dans leur jour des points de droit perfidement obscurcis, après s'être acquitté de ses obligations envers la société où il exerçait officiellement les honorables fonctions de quatrième *sigisbé* d'une princesse, avait encore beaucoup d'heures à donner à l'étude. Le démon du barreau lui faisait ce loisir. C'est alors qu'il lut Condillac, supérieur, suivant lui, à Locke, Leibnitz et Mallebranche : jugement singulier, que les relations du philosophe de vingt-deux ans avec le père Jacquier, chaud partisan de Condillac, et les tendances idéologiques de l'époque peuvent seules excuser.

Appliqué en même temps aux mathématiques, il se crut de force à réformer l'algèbre et le calcul intégral, par une de ces témérités tranquilles qui lui étaient familières et qui rarement portaient coup.

Il y avait alors à Rome un jeune homme très-intéressant. Le chevalier de Pougens, fils naturel du prince de Conti, joignait à un esprit orné, à une

capacité littéraire remarquable [1], à d'heureuses velléités comme peintre et comme musicien, les agréments extérieurs qui font mieux valoir ces divers genres de mérite. Des rapports d'âge, de goût, de caractère, le lièrent bientôt d'amitié à M. de Fortia.

A la suite de la petite vérole qu'eut à Rome le chevalier de Pougens, en 1778, il était devenu presque aveugle. Son ami, pendant sa maladie, lui prodigua les soins les plus tendres, et lorsqu'un empirique de Lyon lui eut ravi pour toujours le don précieux de la vue, M. de Fortia qui, à la veille de terminer tous ses procès, s'était retiré à Châteauneuf-de-Pape, entre Avignon et Orange, tandis que son père poursuivait à Rome un arrêt définitif, invita le chevalier de Pougens à venir habiter Avignon.

Ici commence un roman, dans lequel il se trouva mêlé malgré lui, malgré sa complexion très-peu romanesque. Pougens, presque aveugle, avait connu à Lyon Sophie-Ernestine de Tott. Elle était la fille aînée de ce fameux baron de Tott, qui aurait donné aux Turcs une artillerie et une marine formidables, si les Turcs étaient capables de quelque progrès continu. Sa beauté, son instruction, ses talents, charmèrent les derniers regards de Pougens, et la vive et brillante demoiselle s'éprit d'un pauvre aveugle sans fortune et sans famille,

[1] Pougens, à l'âge de huit ans, avait composé un petit poëme en langue allemande : *Das Morgen-Raethe*.

De retour à Paris, Pougens fit connaître à madame la comtesse de Tessé, le baron de Tott et sa fille, auxquels cette dame, prompte à s'enthousiasmer, offrit un logement chez elle, après la mort de madame de Tott. La comtesse de Tessé, de la maison de Noailles, comptait alors trente-neuf printemps. Elle n'avait jamais été mère et jouissait d'une grande fortune. Quand on vit mademoiselle de Tott établie chez elle, des partis avantageux se présentèrent. Il y en eut un surtout qui plut particulièrement au baron. Mais sa fille fut d'un autre avis. Étonnée au dernier point de ses refus, madame de Tessé lui fit subir un interrogatoire, et apprit la passion qu'elle avait dans le cœur. Une passion! la merveilleuse trouvaille pour une femme sur le retour et adonnée à la sentimentalité! Il s'agissait seulement d'éviter les emportements du baron de Tott, qui, habitué à ranger à leur devoir des Tartares et des Turcs, ne se serait pas laissé toucher par des désespoirs d'amour. Il fut convenu que M. de Pougens voyagerait pendant trois années consécutives dans les pays étrangers, en tâchant de s'y créer une existence littéraire et scientifique; mais madame de Tessé exigea que pendant cet intervalle, il n'eût aucune correspondance avec sa belle, ne voulant pas que M. de Tott pût lui reprocher d'avoir favorisé un projet aussi contraire à ses vues. Les deux amants promirent tout ce qu'on voulut. Au bout de huit jours, ils avaient oublié leurs serments; ce fut mademoiselle de Tott qui viola le sien la première, comme de raison. Un

commerce épistolaire s'organisa entre eux, à l'insu de madame de Tessé ; mais Pougens, honteux de tromper sa généreuse protectrice, s'ouvrit à M. de Fortia, qui servit dès lors d'intermédiaire et de négociateur entre les jeunes gens et la comtesse. Cette entremise officieuse dura pendant six mois de l'année 1781 [1]. Ces six mois étaient prodigieusement longs pour un épisode de roman, aussi le mariage avait-il perdu tout son intérêt pour madame de Tessé, mécontente que son plan n'eût pas été exécuté, et il fut entièrement rompu par mademoiselle de Tott, dont les émotions s'étaient calmées. Ce dénoûment fatal à l'amour nuisit en même temps à l'amitié. Depuis ce moment, la liaison de M. de Fortia et du chevalier de Pougens n'eut plus la même intimité.

M. de Fortia était riche enfin, il était jeune, de qualité, instruit, et, libre de ses engagements militaires depuis la fin de 1779, il pouvait parcourir les carrières les plus brillantes, mais ses sympathies l'attiraient moins vers la cour que vers les sciences et les lettres. Revenu à Paris, il vécut dans la société de plusieurs savants, tels que Bossut et d'Alembert. Quand celui-ci mourut, en 1783, il remplaça plus d'une fois à son lit de douleur l'égoïste Condorcet, que ses habitudes retenaient chez la maréchale d'Anville.

Le pape Pie VI avait été à même de le connaître

[1] *Correspondance* (de M. de Fortia), faisant suite aux Mémoires de Pougens. Paris, Tournai, 1804, pp. 297-250.

pendant son séjour à Rome et de l'apprécier. Il le nomma colonel des milices d'infanterie du comtat Venaissin. Sans avoir la vanité d'être un foudre de guerre, M. de Fortia fit mentir le proverbe qui, je ne sais pourquoi, attache du ridicule à la qualification de soldat du pape. Il faut convenir que les proverbes, cette prétendue sagesse des nations, en sont quelquefois la sottise.

Les inclinations paisibles de M. de Fortia lui faisaient désirer de trouver une épouse selon son cœur. En 1785, ses vœux furent comblés; il reçut la main de mademoiselle Julie des Achards de Sainte-Colombe, fille de M. des Achards de Ferrus, marquis de Sainte-Colombe.

Cependant l'orage révolutionnaire grondait dans le lointain, et se perdait au milieu des rires et des fêtes : les épigrammes de Figaro préludaient au renversement de la monarchie, les jongleries de Cagliostro aux parades républicaines. M. de Fortia était trop honnête et trop éclairé pour ne pas sentir que la France avait besoin de nombreuses réformes, mais il désirait des améliorations raisonnées et progressives; il n'entendait point que le présent fît une guerre à mort au passé, et il eut en abomination les fureurs impies et sanguinaires des tyrans qui désolèrent leur pays au nom de la liberté.

Les choses n'en étaient pas encore venues à l'extrémité, malgré l'affaiblissement successif du pouvoir monarchique : la France avait encore un roi, quoique

Lafayette eût proclamé au sein de l'assemblée nationale que l'insurrection est le plus saint des devoirs, et qu'un décret du 20 juin 1790 eût supprimé la noblesse héréditaire. M. de Fortia, qui paraissait rarement aux Tuileries, s'était enfoncé de plus en plus dans ses livres. C'est en cette année, au milieu d'une pluie d'assignats, qu'il contribua à une édition de l'ouvrage de Smith sur la richesse des nations, édition devenue tellement rare qu'on a mis son existence en doute, et à laquelle il ajouta une traduction complète des Économiques de Xénophon.

Pendant qu'il se livrait à ces travaux paisibles, son père, retiré dans la terre du Lampourdier, près d'Avignon, succombait, le 21 mai 1790, aux outrages d'une plèbe égarée.

Louis XVI, venait de subir le supplice des scélérats avec une intrépidité qui eût sauvé le trône, si cet infortuné prince avait uni le courage d'un roi à celui d'un martyr.

M. de Fortia eut la sagesse et la fermeté de ne point émigrer. Sa tête et celle de sa compagne étaient à chaque instant menacées de l'échafaud. Mais il envisageait le danger avec calme, et conservait un sang-froid qu'une âme plus forte que la sienne eût peut-être perdu. Il était à Paris dans la fatale journée du 10 août. Il se cacha ensuite dans les campagnes voisines de la capitale. L'intérêt d'un de ses amis l'en fit sortir au péril de sa vie. Cet ami voulait se rendre à la Guadeloupe; arrêté aux frontières de France, parce

que son passe-port n'était pas visé par le comité de salut public, il s'adresse à M. de Fortia, en le priant de solliciter le *visa* qui peut-être était indispensable pour sauver ses jours. Sans balancer le *citoyen Fortia* se rend au comité de salut public, et obtient la signature de tous les membres, à l'exception de celle de Robespierre, qui hésitait et qui finit par la donner, vaincu par la noble assurance du solliciteur [1].

Au même moment un valet de sa mère, dans l'espoir de s'enrichir de ses dépouilles, criait dans les rues la *grande conspiration de la femme Fortia*. Cette dame, en butte aux mêmes persécutions qui avaient précipité son époux dans la tombe, était incarcérée dans les prisons d'Avignon.

La chute de Robespierre la sauva. La France, soulagée du poids de ce monstre, respira avec délice. M. de Fortia profita de ce repos pour mettre au jour ses élucubrations mathématiques, commencées à Rome. Les années 1794 et 1795 le virent proposer un nouveau système d'arithmétique, traiter des nombres polygones et des progressions par addition. Il semblait que la science du calcul dût subir aussi sa révolution, comme si de toutes les légitimités les chiffres n'étaient pas la plus immuable.

[1] Dans la notice que nous avons consacrée à Van Praet, nous avons représenté le marquis et la marquise de Fortia, en sabots et en carmagnole, allant glaner et racler du salpêtre pour la république, deux jours de chaque décade.

En 1795, M. de Fortia fit une excellente affaire de calculateur. Il acheta pour une bagatelle, dans la rue dite aujourd'hui de la Rochefoucauld, un de ces vastes hôtels d'autrefois, avec cour, jardin et parc; un vrai parc dans Paris, et dont une échancrure large comme la main, a été payée il n'y a pas longtemps par le beau-père de M. Thiers, ce haut baron de la finance, douze fois aussi cher qu'avait été vendue toute la propriété [1].

Ce séjour devint l'asile des lettres et le refuge du malheur. M. de Fortia s'y partageait entre la bienfaisance et l'étude. Un de ses plaisirs les plus vifs, si une émotion profonde troubla jamais cette nature douce et placide, consistait à débrouiller quelque point obscur de chronologie et à remonter à l'origine des nations. Mais témoin des aberrations du scepticisme, il tomba dans l'excès contraire, en admettant comme des autorités historiques incontestables des monuments reconnus depuis longtemps pour apocryphes. Ainsi l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire*

[1] M. Dosne en a acquis des parcelles pour une somme globale de 1,100.000 francs; le tout en avait coûté 78,000 environ. — M. de Fortia a trouvé moyen de faire un livre sur cette habitation; il est intitulé: *Recueil des titres de propriété d'une maison et terrain situés au faubourg Montmartre, division du Mont-Blanc, et chaussée d'Antin, rue de la Rochefoucault, n° 12, à Paris; deuxième arrondissement municipal.* Paris, 1809, 1 vol. in-12 avec un beau plan.

ancienne du globe[1], se porte défenseur de la bonne foi d'Annius de Viterbe : il se fait champion de Geoffroi de Montmouth et jette le gant à ceux qui suspectent le Walstald et l'Hunibald de Tritheim.

Indépendamment de cette savante crédulité, on peut encore reprocher à M. de Fortia une diction traînante quoique claire et naturelle, des trivialités d'érudition, des digressions inutiles, des transcriptions trop littérales et trop multipliées de passages d'emprunt, et, avant tout, le défaut de méthode. L'auteur passe d'une matière à une autre sans se mettre en peine de la liaison des idées, et, pour peu qu'un sujet lui plaise, aucune considération de convenance ne l'empêchera de s'en occuper. En voici un exemple singulier; tout à l'heure nous aurons l'occasion d'en citer un second.

M. de Fortia, allié à la maison de Crillon, eut l'envie de réimprimer l'histoire du brave confident de Henri IV, par l'abbé de Crillon. A un texte de quatre-vingts pages, il joignit des notes plantureuses et étendues. Mais cela ne formait qu'un modeste volume : l'éditeur trouva bon d'y en ajouter deux autres en y annexant une histoire des duels, depuis la plus haute antiquité jusqu'au règne de Charles IX inclusivement; de plus, un traité complet de cosmologie et d'astronomie, apparemment parce que le brave Crillon *était du monde* et qu'on est en droit de le ranger parmi les

[1] Paris, 1811. 10 vol. in-12.

duellistes les plus déterminés. Et voilà cette connexion logique qu'admiraient les flatteurs du marquis; car cet excellent homme, si modeste, si facile, avait ses adulateurs et ses parasites, ses *Curculions* et ses *Ergasiles*[1].

De pareils procédés de composition, fort loin d'être irréprochables, ne pouvaient toujours échapper à la critique. M. de Fortia archéologue fut cruellement ridiculisé par Kotzebue[2]. Malte-Brun, que les méchants appelaient *le chien danois*, ne l'épargna point de son côté. Ces attaques agitaient un moment le pouls régulier du marquis, puis il revenait à ses habitudes et n'y pensait plus.

Tandis qu'il entretenait l'académie celtique et l'athénée de Vaucluse, dont il était un des fondateurs, des Saliens, des Liguriens, des Avares, et de la nouvelle Atlantide, et qu'il se faisait une orthographe à sa guise, toujours par cet esprit d'innovation à la fois entreprenant et timide, il trouvait dans sa famille une histoire touchante et tragique dont sa narration simple et sans artifice n'altérait point l'intérêt : je veux parler de la belle et infortunée marquise de Ganges, trisaïeule de l'auteur[3].

[1] Plaute.

[2] *Corbeille de fleurs de Clio*, voy. *Annales des voyages*, t. XVII, p. 260.

[3] *Histoire de la marquise de Ganges*. Paris, 1810, in 12. - Diane de Joannis de Châteaublanc, surnommée *la belle Provençale*, choisit pour époux Charles de Vissec

L'empire cependant s'en allait comme la république. Un jour le descendant d'une race auguste que les nouvelles générations ne connaissaient plus, vint reprendre la couronne de saint Louis, aux mêmes lieux où une populace insolente avait coiffé Louis XVI du bonnet rouge. Ce fut un beau jour pour M. de Fortia. Le roi très-chrétien, le roi de France et de Navarre avait toujours été son roi à lui, dans le fond de son cœur, quoiqu'il admirât l'homme étonnant qui avait dompté l'anarchie. Sa fidélité si désintéressée, ses connaissances, son rang, sa fortune, tout l'appelait à la chambre des pairs, parmi les plus fermes soutiens de la monarchie. Mais il avait encore tant de livres sur le métier, qu'il ne lui restait pas une minute pour faire le courtisan. Et puis, il était incapable de s'associer aux factions et d'approuver des projets de réaction et de vengeance. Il se sentait d'ailleurs pour l'intrigue cette gaucherie d'honnête homme, que les raffinés et les habiles prennent pour la pire des incapacités. On l'oublia donc, on le laissa lire, compiler, écrire, et s'il n'alla pas au Luxembourg, il fut accueilli avec un empressement plus marqué chez les gens de lettres entre lesquels il se trouvait encore mieux à sa place.

Sa mère étant morte en 1816, il quitta le titre de comte pour prendre celui de marquis, affecté à sa branche; par respect pour l'épouse de son père, il

de la Tude (la *Biogr. univ.* imprime *Lanède*, XVI, 420), marquis de Ganges, baron des États du Languedoc.

n'avait pas voulu qu'il y eût deux marquises de Fortia. Je pense qu'il aurait pu même au besoin, se faire qualifier de duc [1]; mais d'autres soins le préoccupaient.

Plusieurs presses fonctionnaient constamment pour lui. Ce qu'il dépensa de temps et d'argent à des recherches et à des publications est prodigieux, et il est sans doute à regretter qu'avec un goût si prononcé pour la littérature, avec tous les moyens de le satisfaire et une générosité sans bornes, il n'ait pas rencontré quelqu'un qui ait pu donner à tant de travaux, d'entreprises et d'essais, une direction plus judicieuse et plus efficace.

[1] Le pape Pie VI, par bulle du 14 juin 1775, érigea la baronnie de Baumes en titre de duché, sous la dénomination de *duché de Fortia,* en faveur de Toussaint-Alphonse de Fortia, marquis de Piles. Cette branche étant éteinte, le marquis de Fortia pouvait revendiquer le titre de duc que ne portèrent pas cependant les descendants du marquis de Piles. Le duc de Saint-Simon, fort entiché de sa qualité, traite fort mal cette noblesse du comtat; il parle quelque part d'un duc de Caderousse du nom de Cadart ou Ancezune. « Il était, dit-il dédaigneusement, duc d'Avignon; « et ces ducs d'Avignon, que le pape fait, sont inconnus « partout, même à Rome où ils n'ont, non plus qu'ailleurs, « ni rang, ni honneur, ni distinction quelconque; à Avi- « gnon, ils en ont chez le vice-légat et dans toute cette « légation. C'est chose dont les papes ne sont pas avares, « et qui se donne assez ordinairement pour de l'argent. » *Mémoires.* Paris, Delloye, 1843, t. XVI, p. 71.

M. de Fortia rêvait depuis longues années une nouvelle histoire romaine. Il en communiqua le dessein à l'académie des Lincées de Rome. Il refit postérieurement la chronologie de Jésus-Christ.

Alors l'antiquité classique cessa de régner en souveraine. Le moyen âge, objet du culte de l'Allemagne, vint à son tour réclamer ses droits en France. C'était une seconde restauration que les jeunes esprits accueillirent avec transport. M. de Fortia s'empressa de prêter foi et hommage à cette puissance ressuscitée.

Un chroniqueur belge du XIVe siècle, qui cite toute sorte d'auteurs aujourd'hui perdus et qui expose longuement une foule d'origines, n'était connu que par une version incomplète. M. de Fortia résolut de donner le texte même de Jacques de Guyse, accompagné d'une traduction, secours fort inutile aux gens instruits qui recherchent ce genre d'ouvrages, et qui pour eux double le prix d'un livre sans l'éclaircir.

La traduction publiée par M. de Fortia est plutôt, il faut le dire, propre à égarer par les négligences et les contre-sens dont elle fourmille à chaque page. Il n'a traduit que les quinze premiers chapitres; le reste a été abandonné à des jeunes gens inexpérimentés, qui ont quelquefois été aidés néanmoins par des hommes d'un vrai mérite, tels que MM. B. Guerard, de Gaule, A. Aubenas, etc.

Jacques de Guyse, avant d'aborder l'histoire de son temps, est tout plein de fables : or, ce furent précisément ces fables qui séduisirent le marquis. Il avait

cru en Annius de Viterbe, en Tritheim; il crut religieusement en Lucius de Tongres, en Hugue de Toul; les rois Troyens de la Gaule, les archidruides lui parurent chose démontrée.

Ce n'est pas tout, Jacques de Guyse était d'une longueur démesurée; M. de Fortia, qui s'y attachait chaque jour davantage à raison des sacrifices auxquels cette publication l'obligeait, eut le secret de l'allonger beaucoup encore. Outre la traduction, dont j'éviterai de parler davantage, il y ajouta une interminable dissertation sur les Celtes et l'antiquité du monde, où il reproduisit son opinion que le monde est beaucoup plus ancien que ne le marque la chronologie vulgaire; et qu'il peut avoir cent millions, comme cent milliards d'années d'existence, sans que ce calcul blesse en rien les croyances religieuses.

C'est dans ce mémoire que se lit un glossaire curieux de mots celtiques tirés des auteurs grecs et latins.

Il est suivi d'un traité en forme sur les étymologies, copié mot à mot de l'*Encyclopédie*[1], sauf quelques légers changements et additions.

Un peu plus loin l'éditeur reprend la défense d'Annius de Viterbe.

Par une génération d'idées dont l'enchainement est difficile à saisir, il place ailleurs divers autres traités sur l'origine de l'écriture, sur l'existence d'Homère,

[1] Paris, 1756, t. vi, p. 98 et suiv.

sur saint Denis; tout cela dans les annales du Hainaut! et, poursuivant ce système jusqu'à ses dernières conséquences, il fait de Jacques de Guyse une espèce d'encyclopédie en vingt-deux volumes in-8°, publiés de 1826 à 1833, c'est-à-dire dans l'espace de douze années, et qui lui coûtèrent au delà de 220,000 francs[1].

Quoi qu'il en soit, les mémoires sur l'écriture et sur Homère sont[2] deux de ses meilleures productions.

L'existence d'Homère a été pour les savants un grand objet de dispute. Les thèses les plus extravagantes ont été soutenues avec ardeur, et quelquefois même avec une adresse étonnante. Dans ces sortes de discussions on arrive du doute à la foi par une pente facile, et le degré de vérité qu'un auteur attribue enfin à une opinion qu'il professait d'abord avec incertitude, dépend des efforts qu'il lui a fallu pour la défendre.

[1] M. de Fortia a inséré dans son édit., t. x, pp. 303-350, des articles que M. Raynouard lui avait consacrés dans le *Journal des savants*, et M. Saint-Marc Girardin dans celui des *Débats*.

[2] A son apparition, je rendis compte de celui-ci dans la *France littéraire*. Paris, 1832, t. iv, dixième livraison, pp. 113-121. M. de Fortia, toujours confiant dans les monuments apocryphes, regarde comme authentique la vie d'Homère attribuée à Hérodote, et dont Vossius, Spanheim, L. G. Valckenaer, Wesseling, Schweighaeuser, M. Miot et les meilleurs critiques ont reconnu la fausseté. Le sage Daunou en parle lui-même avec mépris. *Cours d'études historiques*, viii, 34-39.

Que d'hypothèses bizarres, que d'inventions monstrueuses! parmi ceux qui reconnaissent qu'Homère a existé, l'un en fait un imitateur de la Bible, l'autre du Nouveau Testament, un troisième des mythes scandinaves; selon des explications non moins hasardées, Homère ne serait autre qu'Ulysse ou un barde de Priam. Je n'ose rappeler l'écrivain qui faisait d'Homère un Flamand.

« Mais, disent des critiques audacieux, y a-t-il eu un Homère? Non, l'Iliade et l'Odyssée ne sont que des chants de rapsodes et de diacevastes réunis par une main exercée. »

Cette idée révolte M. de Fortia, et, malgré la réputation des écrivains qui l'ont défendue, nous avouons qu'il nous est impossible de l'embrasser.

La puissante unité qui domine dans les deux épopées grecques nous paraît un argument sans réplique. Il n'y a qu'un seul génie qui ait conçu un tout si vaste et si bien lié. Qu'un *arrangeur* avec des morceaux rapportés soit arrivé à cette beauté de plan, à cet accord de toutes les parties, et alors le talent d'*ajuster*, devenu l'une des facultés les plus sublimes de l'homme, l'emportera sur celle de l'invention.

Quand les premiers volumes de Jacques de Guyse furent mis en lumière, M. de Fortia me chargea d'en faire hommage au roi des Pays-Bas. La cour étant à La Haie, je priai M. le ministre Van Gobbelschroy de les mettre sous les yeux du monarque. Un marquis composant des livres passa pour un émigré dans la gêne;

l'on me demanda qu'elle aumône on pouvait décemment faire à l'auteur. Je répondis que, très-riche, il ambitionnait uniquement des marques de considération : on lui envoya la croix du Lion belgique. Touché de cette faveur, M. de Fortia voulut m'en avoir obligation ; j'avais beau m'en défendre et soutenir que mon crédit n'allait pas jusqu'à distribuer des rubans, il s'opiniâtra dans sa croyance, et, un soir que nous étions chez M. de Polignac, il sollicita en retour pour un Belge certaines distinctions que le bon prince parut disposé à m'accorder de grand cœur, mais qui furent emportées avec d'autres choses plus sérieuses par la tempête de juillet [1].

Une autre entreprise, non moins vaste que Jacques de Guyse, coûtait à M. de Fortia des sommes considérables : l'achèvement de *l'Art de vérifier les dates*, ouvrage gigantesque, que les Bénédictins n'avaient pu terminer.

Malheureusement les parties ajoutées à cet immense édifice ne répondent point aux constructions primitives. M. de Fortia s'était cependant entouré d'hommes de mérite ; mais à Paris les hommes de mérite n'écrivent pas tous les livres qu'ils signent.

L'*Histoire de Portugal* est une ébauche qu'il faut laisser dans l'oubli.

Une édition des œuvres de M. de Chateaubriand,

[1] L'illustre M. Guizot a bien voulu depuis exaucer le vœu du marquis.

tentée par considération pour ce célèbre écrivain, fut abandonnée au dix-huitième volume.

Indignement rançonné par des imprimeurs et par des libraires, dupe d'une spéculation peu délicate, M. de Fortia avait déjà dépensé pour cette seule réimpression 40,000 écus [1].

Une note de l'éditeur sur un passage du *Génie du Christianisme* [2] fait mention d'une inscription préten-

[1] Cette édition est annoncée et jugée dans *l'Universel* des 5 décembre 1829, 10 février, 20 mars et 11 juillet 1830.

Elle l'est aussi dans la *Revue encyclopédique* de décembre 1829, page 735, de janvier 1830, page 180, de mars 1830, page 712, de mai 1830, page 460 et de juin 1830, page 757.

On trouve dans le tome I, page 315, une note de M. de Fortia sur notre petitesse relativement à l'étendue du globe terrestre et sur la vanité de nos connaissances astronomiques.

Tome III, page 335, une seconde note du même sur Aristarque de Samos. Bayle et Voltaire y sont corrigés.

Ib., page 352, note où Archimède est défendu.

Tome IV, page 153, une opinion sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ avec la réponse de M. Gence.

Tome VI, page 197, une histoire du pont sur le Rhône, à Avignon, et, par occasion, sur la langue celtique, et une digression sur la langue gauloise.

Tome XIV, page 214, une note sur la découverte de la pesanteur de l'air.

Tome XV, page 519, une dissertation sur la véritable situation de l'île de Calypso.

Tome XVII, page 322, une chronologie de Jésus-Christ.

[2] Tome II, page 249.

dûment phénicienne, relative à l'Atlantide, trouvée à Malte en 1826, transportée à Paris et communiquée à grands frais au monde savant.

Un ecclésiastique de Malte, M. Joseph-Félix Galéa, en faisant démolir une chambre située au fond de son jardin, trouva dans les fondations une pierre sur laquelle étaient gravés des caractères antiques. Cette pierre avait 96 centimètres de hauteur, 65 centimètres de largeur à sa base, et 16 centimètres d'épaisseur. Je tiens à être exact.

On disait que ce monument, resté inconnu depuis bien des siècles parce qu'on l'avait enfoui pour le soustraire aux déprédations des barbares, avait été remarqué par le consul Tiberius Sempronius Longus, l'an 218 avant notre ère; ce consul, ajoutait-on, y attachait tant de prix, qu'il crut devoir prendre des mesures pour en assurer la conservation. J'ai lu en effet sur le flanc de la pierre ces mots bien faits pour éveiller l'attention même de ceux qui n'ont pas l'honneur de connaître le phénicien :

T. SEMPRON. COS. HOC. MAGNI.
ATHLANTIS. ET. SOVBMERSÆ.
ATHLANTIDIS. RELIQUIOM. VEDIT.
EIDEMQUE SERVARI. COERAVIT.
AN. URB. DXXXVI. OLYMP. CXL. AN. III.

Ainsi cette pierre était une relique de l'Atlantide de Platon, de cette Atlantide retrouvée par M. de Grave entre Alost et le Moerdyk.

M. de Fortia, avec l'honorable curiosité qu'il éprouvait pour toutes les questions propres à avancer la science, se hâta de provoquer l'examen des orientalistes. Il y en eut qui lurent l'inscription couramment, car certains savants comprennent à merveille ce qui est inintelligible. Mais en Hollande, pays de prudence et de circonspection, on fut moins pressé et moins crédule.

Le docte auteur des *Miscellanea phœnicia* [1], M. H. A. Hamaker, m'écrivait le 13 mai 1829 : « Quand j'avais l'honneur de recevoir votre lettre je « venais d'écrire à M. de Sacy, le priant de commu- « niquer à M. de Fortia les doutes très-graves que « j'avais conçus concernant l'authenticité de l'inscrip- « tion phénicienne qu'il a publiée, car, soit dit entre « nous, il est clair qu'on a profité de l'*incompétence* [2] « de M. de Fortia pour lui jouer ce tour. » Je ne me permettrai pas d'accuser aussi directement M. Grongnet qui, le premier, adressa l'inscription à M. de Fortia. Toutefois, il est manifeste que celui-ci fut trompé; il persista néanmoins à considérer la pierre de Malte comme un monument antédiluvien. Cette obstination dans l'erreur était une faiblesse qu'il se faisait pardonner par l'aménité et la politesse exquise de sa résistance. C'est ainsi qu'il ne me fut jamais

[1] Lugd.-Batav. 1828, in-4°.
[2] Nous avons cru devoir substituer ce mot à une autre expression moins mesurée.

possible de le faire revenir sur les rois chimériques de Jacques de Guyse, et que je faillis compromettre notre amitié en tenant bon sur ce point [1].

Il arrivait que M. de Fortia était confirmé dans ses illusions par la complaisance des juges auxquels il en appelait, et qui n'avaient pas le courage de le contredire en face. On se rappelait la confiance aveugle avec laquelle naguère Millin avait décrit les prétendus vases grecs de la collection du chanoine Zoppi, et l'on se taisait, en laissant à peine échapper un sourire.

Le 2 février 1828, il fut élu correspondant étranger de notre académie. Fidèle à toutes ses obligations, il ne considéra jamais comme une sinécure un titre qu'il comptait parmi ceux qui l'honoraient le plus. Il retrouva chez nous plusieurs de ses amis, notamment M. le baron de Stassart, dont Vaucluse a conservé un souvenir reconnaissant, et qui était lié avec lui depuis 1809.

Les journées de juillet n'arrachèrent point M. de Fortia à ses occupations chéries. Sa vieillesse verte et fleurie se retrempait dans le travail. Il accepta la

[1] Voy. les deux lettres de M. Aubenas à M. le baron de Stassart, pour justifier les traditions troyennes, telles qu'elles sont exposées par J. De Guyse; le mémoire de M. Schayes, où ces traditions sont, au contraire, réduites à leur juste valeur, et ce que j'ai dit dans les *Bulletins de l'Académie*, l'*Annuaire de la Bibliothèque royale* et les *Introd. à Philippe Mouskes*, sur Fromond, prétendu comte de Bruges.

nouvelle révolution sans colère, et conserva dans l'âme son royalisme inoffensif, qui ne s'épanchait qu'en petites épigrammes dénuées de fiel et répétées à l'oreille de discrets confidents.

Le 17 décembre, quelques mois après l'expulsion de la branche aînée, il fut élu membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il remplaçait le chancelier d'Ambray, autre vestige effacé de la restauration.

Rien ne fut changé à l'hôtel de la rue de La Rochefoucauld, il n'y eut que des livres de plus.

Sa bibliothèque s'agrandissait sans cesse. Pour obliger un de ses confrères en paraissant ne consulter que son propre intérêt, il acquit pour une somme énorme une collection d'inscriptions cunéiformes et de briques de Babylone : car il savait faire le bien sans ostentation et sauver la supériorité par la grâce.

Que d'hommes de lettres lui ont dû des secours et des encouragements ! Que de jeunes talents ont trouvé en lui un protecteur et un père ! Pendant vingt ans que j'ai eu l'honneur de le connaître, j'ai pu pénétrer dans le mystère de ses vertus, et recueillir de sa bouche quelques-unes des particularités de sa biographie.

Il ne sera pas sans intérêt de le suivre un instant jusque dans sa vie intérieure.

M. de Fortia, levé avant le jour, se mettait au travail. Sa correspondance, fort étendue, était tenue avec une ponctualité admirable : n'importe qui lui

écrivit, il répondait aussitôt de sa main. Son écriture ferme et nette était toujours poliment lisible; son style, constamment de bonne compagnie, respirait cette honnêteté qui, partie du cœur, gagne les affections les plus rebelles, et qu'annonçait sa haute et belle figure. Vers midi son cabinet s'ouvrait aux visiteurs devant lesquels il faisait sa toilette. Un valet de chambre l'accommodait à l'ancienne mode, poudrait à blanc ses *ailes de pigeon*, les seules qui restassent en France, et, suivant le rit usité jadis à la cour de Versailles, lui passait la chemise devant ceux qui étaient là, hommes ou femmes. A une heure il sortait en voiture et se faisait conduire à l'hôtel des Postes, puis dans des ateliers d'imprimeurs et des magasins de libraires, rarement chez des journalistes. De là on le menait chez quelques amis, le chevalier Artaud, le marquis de Châteaugiron, le vénérable Gence, le président De Gregory, M. Hippolyte de la Porte, le duc de Crillon, la duchesse de Mahon, le marquis de Villeneuve, etc.; alors il était l'heure de se rendre à une séance, soit de l'Institut, soit de la Société asiatique, de la Société de l'histoire de France, de celle des bibliophiles ou du *cercle de morale universelle*, qui se tenait chez la *sultane d'Eldir*, métamorphosée bourgeoisement en madame Mercier, un des mille enfants de Tipoo-Saïb, et que le département des affaires étrangères dotait à ce titre d'une modique pension [1].

[1] C'est là qu'il lut plusieurs discours qui ont été publiés et qui méritent une mention réservée parmi ses ouvrages.

Vers quatre heures et demie il rentrait dans son hôtel, et, quand le temps le permettait, faisait trois tours de jardin, trois tours, ne plus nė moins, invariablement dans les mêmes allées, et enfin venait communiquer à madame de Fortia le menu du dîner.

Cette dame, autrefois jolie, coquette et brillante, se figurait depuis longtemps qu'empoisonnée par méprise, le poison l'empêchait de marcher et même quelquefois de proférer une seule parole.

Tour à tour spirituelle et enjouée, superstitieuse et tremblante, elle ne quittait pas son fauteuil, écrivant sans cesse à son mari qu'elle se mourait. Ces billets rimés, ou simplement en vile prose, étaient soigneusement transcrits jour par jour dans des registres par un secrétaire appointé aux gages à cet effet, et *ayant bouche à cour*.

M. de Fortia baisait galamment les mains de la marquise, lui contait quelques nouvelles recueillies le matin, et prenait ses ordres pour son dîner. Celle-ci répétait qu'elle rendrait l'âme avant d'y songer; M. de Fortia lui assurait qu'il n'en serait rien, et allait résolûment se mettre à table avec ses secrétaires. Ses convives habituels étaient le baron Michel, son médecin, le chevalier Artaud et M. Félix Lajard de l'Institut, M. Berryer, père du député de ce nom, l'abbé d'Ansel, plus tard M. Arnault, l'auteur de *Marius à Minturne*, M. Paulin Paris, le comte de Ripert-Monclar, le comte de Santarem, et quelquefois aussi un ou deux parasites qui spéculaient sur la libéralité de l'amphitryon.

Le repas terminé, on revenait chez madame de Fortia, qui, n'étant pas morte, avait parfaitement dîné, et qui, en recommençant ses doléances, les assaisonnait de mots heureux, d'anecdotes piquantes et d'un peu de musique. C'était l'air, alors délicieusement factieux, d'Henri IV, ou un récitatif composé sur des vers de Racine.

Neuf heures sonnant, M. de Fortia allait se coucher, pour reprendre le lendemain cette vie régulière et tranquille.

« J'irai jusqu'à cent ans, » disait-il avec ce ton de bonté parfaite et cette amabilité noble qui ne l'abandonnaient jamais. Hélas! il s'est trompé dans son calcul, et c'est nous plutôt que lui qu'il faut plaindre. Veuf depuis un an [1], il s'éteignit sans infirmités et sans douleur, sur le midi, à son heure de sortie, le jeudi 3 août 1843, dans sa quatre-vingt-huitième année. La mort même ne changea rien à ses habitudes, il écrivait encore sur la Chine, qui avait eu ses

[1] Le 23 février 1842 il m'adressait ces lignes : « Vous avez « trop connu madame de Fortia pour ne pas prendre part « à la douleur que m'a fait éprouver sa perte le 16 de ce « mois. L'habitude d'être ensemble depuis cinquante-sept « ans, d'être unis par les plus tendres sentiments du cœur « et par les qualités de l'esprit, me rendrait cette société « toujours plus nécessaires. Deux jours avant d'avoir atteint « ma quatre-vingt-sixième année, il m'a fallu y renoncer « après une longue et cruelle maladie. C'est un chagrin « qui rendra mes derniers jours bien pénibles..... »

premières pensées de chronologiste, travaillait à la vie de Platon et surveillait la rédaction d'un recueil des itinéraires anciens[1]. Quand il s'endormit, la mort,

[1] Une quantité énorme de manuscrits et d'imprimés de M. de Fortia a été vendue après sa mort, à vil prix. Le libraire Porquet, au quai Voltaire, a acheté le *Jacques de Guyse* et *l'Art de vérifier les dates* à 20 cent. la livre, et chacun des 22 volumes du *Jacques de Guyse* a coûté plus de 10,000 francs à l'auteur ! Combien doit frémir son ombre de ces profanations !

Comme je l'ai dit, p. 22, M. de Hoffmanns a publié en 1840 une *Bibliographie des ouvrages composés ou traduits, publiés ou édités par M. le marquis de Fortia d'Urban. Paris, Édouard Garnot, libraire de M. le marquis de Fortia d'Urban,* 1840, in-8° de 30 pages. Je n'ai pas voulu la répéter dans cette notice. — Voir ce qui a été dit de M. de Fortia, à l'occasion de sa mort, dans le nº d'août 1843 de la *Revue de bibliogr. analytique,* de MM. Miller et Aubenas, où l'on a recueilli la notice de M. de Ripert-Monclar ; dans le *Bulletin de la société de l'histoire de France,* nº 8, 10 septembre 1843, pp. 141-145, ainsi que le discours prononcé, le 8 août dernier, par M. le comte Beugnot, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Un écrivain de beaucoup d'esprit, de verve et de cœur, M. Grille, ancien directeur des arts et des lettres, aujourd'hui bibliothécaire d'Angers, avait prié M. de Fortia de lui donner un aperçu de sa jeunesse et de sa vie entière ; il s'y prêta de bonne grâce. Il avait commencé, et M. Grille a seize numéros de ses *Mémoires secrets,* qui mènent ses aventures, ses amours, ses duels, ses travaux et ses études jusqu'à 20 et 21 ans... Il est mort la plume à la main pour

pour lui douce et souriante, ne fit que le rapprocher de Dieu vers lequel s'élevait sans cesse et par une tendance naturelle, son âme sereine et pure [1].

ontinuer. M. Grille nous a manifesté l'intention de mettre en lumière ce fragment curieux [1].

[1] M. de Fortia avait eu un rhume négligé. Par malheur M. E. Miller, qui possédait sa confiance et qui logeait chez lui, était en Espagne, où il explorait des manuscrits grecs, et personne ne prit garde à une si légère indisposition. M. de Fortia étant décédé *ab intestat*, ses biens ont passé à l'héritier du sang, M. le marquis de Seguins de Pazzis. La sœur du grand-père de M. de Fortia, Françoise-Victoire-Sibylle, née à Avignon, le 2 janvier 1673, avait épousé le 9 mai 1710, Louis de Seguins de Pazzis, marquis d'Aubignon, baron de Malijay, syndic de la noblesse du comtat Venaissin.

M. de Fortia se proposait de faire un testament où, à l'imitation de M. de Monthyon et du baron Gobert, il aurait fondé des prix littéraires; il voulait, en outre, assurer l'avenir de quelques jeunes gens qui lui avaient prêté leur collaboration. Ses intentions n'ont pas été remplies.

[1] Voy. Bull. du Bibl. belge, t. i, p. 355.

QUELQUES MOTS

SUR FEU

ANTOINE-REINHARD FALCK,

ANCIEN MINISTRE DES PAYS-BAS,
MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES, ETC [1].

Quis desiderio sit pudor aut modus
Tam cari capitis?
(HORAT.)

Or, maintenant que le soleil d'automne quitte de de bonne heure notre ciel gris et froid et nous fait de longues soirées dont les causeries de salon et les gracieuses folies de la polka n'abrégent pas encore la durée, je veux vous parler d'un homme que j'ai beaucoup aimé, que vous aimiez aussi, d'un homme éminent par le cœur ainsi que par l'intelligence. Mon

[1] Voy. le *Bull. du Bibl. belge*, t. Ier, no 8, et une brochure tirée à part à 100 exemplaires.

intention n'est point cependant de vous le montrer dans ce qu'il avait de plus élevé; d'autres ont peint son portrait en pied [1], je n'essayerai pas même de l'ébaucher en buste, je veux indiquer uniquement quelques traits de son profil, vous découvrir un des arrière-plans de sa vie intérieure. S'il brillait sur le grand théâtre du monde, il ne s'éteignait pas dans les coulisses : privilége rare, il restait un homme supérieur jusque pour son valet de chambre.

M. Falck était né *au delà du Moerdyk*, comme on le disait assez niaisement en 1830. Il appartenait à cette brave et glorieuse nation qu'on trouve un peu lente et compassée quand on arrive des bords de la Seine, voire même des rives de la Meuse; nation qui sait faire de grandes choses, mais qui les fait avec poids et mesure, sans cet entraînement qui se communique, sans cet enthousiasme qui excite la sympathie. Quoique Hollandais pur sang, M. Falck était doué d'une vivacité toute méridionale. Dans sa jeunesse il avait naturellement la pétulance et presque la *furia* des Français dont il ne songeait pas pourtant à singer les qualités brillantes ni les agréables défauts. Une

[1] M. Quetelet a dignement loué M. Falck au sein de l'Académie. Son discours a été traduit par M. le professeur J. L. Kesteloot, sous ce titre : *Hulde aen de nagedachtenis van M. Anton Reinhard Falck, vry gevolgd naer het fransch van den heer* A. Quetelet, *bestendingen geheimschryver der Bruss. Academie*. Gent, mejoufvrouw Alex. Dujardin, 1844, in-8° de 106 pp.

voix secrète l'avertissait qu'il aurait trop à perdre à cesser d'être lui-même.

M. Falck vit le jour le 19 mars 1773. Sa famille était une de celles qu'une continuité de fonctions honorables et une position aisée plaçaient au rang de la noblesse et qui formaient une espèce de patriciat très-puissant dans le système oligarchique du gouvernement d'alors [1]. Son père Otton-Guillaume Falck, attaché au service de la compagnie des Indes, avait passé plusieurs années, comme résident, à Patna, au Bengale. A son retour, il s'arrêta au cap de Bonne-Espérance, dont le nom flatteur semblait lui promettre un heureux avenir, y obtint la main d'Angela-Apollonia Bergh, et conduisit sa jeune compagne dans son pays. Il s'établit à Utrecht où naquit M. Falck, premier fruit de leur union; mais, en 1785, ayant été nommé directeur de la compagnie des Indes, il se fixa à Amsterdam.

Ce fut donc dans cette ville que M. Falck reçut sa première éducation. Je n'ai pas, je l'avoue, une excessive tendresse pour les enfants de génie, pour ces petits prodiges forcés en serre chaude et qui bientôt s'étiolent et se fanent. Falck était un marmot petil-

[1] Ses armes sont parlantes et de gueules au faucon éployé d'or. Tenants : deux hommes sauvages au naturel. Cimier : couronne à cinq perles relevées, surmontée d'un heaume couronné de même et timbré du faucon de l'écu. Voyez *Armorial général du royaume des Pays-Bas*, publ. par Van Welkveld et O'Kelly, Jr. 1830, in-4°, pl. LXI.

lant d'esprit et de dispositions, mais, chose rassurante, il gardait la naïveté et l'espièglerie de l'enfance. Son premier maître fut un M. Byrde, qui tenait une école primaire, et, plus tard, il se félicitait avec raison de ce guide. Les premiers pas qu'on fait dans la vie influent beaucoup, en effet, sur la suite du pèlerinage.

Au gymnase d'Amsterdam, qu'il fréquenta depuis, il fut un des disciples de Richeus van Ommeren, savant humaniste qui lui inspira le goût des poëtes. Au mois de septembre 1793, il fit ses adieux au gymnase en récitant un discours en vers latins de sa composition : c'était Éponine implorant la clémence de l'empereur Vespasien en faveur de son époux rebelle. Malgré les préoccupations politiques et commerciales, une cérémonie classique était encore un événement dans la studieuse et régulière Hollande. Le sévère recteur ayant examiné la pièce avant le jour de la solennité, l'avait rendue à l'écolier sans un seul mot de louange et en se contentant de remarquer qu'une brève avait été scandaleusement substituée à une longue. Ce morceau toutefois plut si fort aux amis de son père, qu'ils l'exhortèrent à le faire imprimer; mais celui-ci, homme sensé et positif qui craignait de développer dans un jeune esprit les prétentions d'auteur et les illusions de la vanité, ne voulut pas y consentir.

L'écolier n'en continua pas moins de faire sa cour aux Muses, et tant pis pour ceux dont la jeunesse n'a pas été parfumée d'un grain de poésie. Il ne se con-

tentait pas de scander des vers latins, il composait encore des vers hollandais, des vers français; tout cela coulait de source avec une facilité surprenante. Les choses les plus vulgaires tombaient de ses lèvres ou de sa plume sous une forme métrique; la rime se plaçait, bon gré mal gré, au bout de toutes ses phrases; et quoique ces essais n'aient pas mérité de lui survivre, ils prouvaient certainement, avec une connaissance déjà fort étendue des meilleurs écrivains, le sentiment délicat du charme que l'on y peut trouver.

Du gymnase, M. Falck passa à l'*Athénée illustre* d'Amsterdam, fondé en 1779 par des magistrats amis des lettres. A cette époque la Hollande tenait le sceptre de la philologie ancienne. En France l'esprit révolutionnaire avait détruit les écoles; en Hollande, il les avait respectées, et son influence, loin d'être à cet égard délétère et funeste, avait peut-être produit de bons effets et communiqué à l'enseignement plus d'indépendance et de hardiesse. Non-seulement les chaires d'Hemsterhuys, de Schultens, de Valckenaer, de Wesseling étaient debout, mais on les voyait occupées par des professeurs dignes de succéder à ces érudits et à la tête desquels il suffit de nommer Wyttenbach. En étudiant les auteurs grecs et latins, on ne s'arrêtait plus exclusivement à la forme, on allait à l'idée, on envisageait l'antiquité dans son ensemble, dans les secrets ressorts de son existence; la critique et la philosophie primaient la science des mots. Si, pour ceux qui ne se destinaient pas au professorat, l'enseignement était

trop académique, trop étranger aux besoins du présent, si l'on attachait une importance exagérée au talent d'écrire en latin, il faut convenir que ce commerce journalier avec les hommes fameux d'Athènes et de Rome était bien propre à élever la pensée, à lui donner des habitudes mâles et droites, à lui inspirer le goût du beau. Et puis auriez-vous le cœur de condamner sans appel ces savants candides qui, justement épris de Cicéron et de Térence, s'assimilaient leur style dans une latinité exquise, à la fois simple, claire, élégante et pure, libre malgré l'imitation, franche malgré le pastiche? On dirait que les Hollandais, sachant que leur idiome, en dépit de ses ressources, ne dépassait pas les étroites limites du sol natal, demandaient un moyen de relation moins borné à la langue universelle des lettrés.

M. Falck fut un des auditeurs assidus de Wyttenbach, que sa pénétration et sa religion pour les anciens n'eurent pas de peine à gagner. Le sage qui, dans ces temps orageux, s'efforçait d'assurer à la république des moyens de salut, en veillant sur le feu sacré de la science, témoigna une affection particulière à un jeune homme plein d'ardeur, également passionné pour les gloires à la Plutarque et pour la liberté de sa patrie. Il l'admettait aux entretiens socratiques de la villa champêtre qu'il habitait pendant les vacances et aux réunions où l'on venait lire Platon en commun, comme l'auraient pu faire, à *Tusculum*, l'ami d'Atticus et ses hôtes illustres.

M. Falck fut aussi un des disciples favoris de M. Cras, qui enseignait la jurisprudence.

Une excursion que son père lui fit entreprendre en France dans l'année 1795, sous la garde d'une fonctionnaire français, principalement pour l'empêcher d'être compris dans la réquisition militaire, interrompit le cours de ses études. Je ne sais quelle impression lui laissa l'aspect de ce grand peuple qui sortait d'une crise violente et s'apprêtait en riant à passer du despotisme meurtrier de la terreur, sous le despotisme discipliné et protecteur de la victoire; mais je doute qu'il ait fort admiré le directoire et le Lycée. Lorsque 1796 mit fin à cette promenade, il dut revenir à Wyttenbach avec un redoublement de zèle.

La philosophie de Kant apparaissait alors. Il fallait que sa voix fût bien puissante pour dominer le bruit des trônes et des institutions du passé, qui s'écroulaient de toutes parts. Le stathoudérat était tombé devant Pichegru, la république batave avait été créée et, au milieu de ces intérêts suprêmes, la critique de la raison pure, les catégories de l'entendement et la théorie de l'espace et du temps ouvraient un monde nouveau à quelques-uns de ces hommes que les luttes de l'intelligence émeuvent plus que celles des empires. M. Falck sonda les systèmes du philosophe de Kœnigsberg sous les auspices de Van Hemert. En quittant l'*Athénée illustre*, en 1799, il défendit publiquement une dissertation sur le mariage considéré d'après les principes de Kant et de Fichte (*De matrimonio ex*

sententia celeberrimorum Jmm. Kant et Joh. Gottl. Fichte, Amstelod., apud Petrum Den Hengts, 1799). Cet écrit fit beaucoup de bruit dans le temps. Le professeur Van Heusde, entre autres, en admirait beaucoup la latinité, espèce de mérite auquel il était peut-être plus sensible qu'à celui du raisonnement. Sur cette dissertation M. Falck, reçut le 26 juin de la même année, à l'université de Leyde, le diplôme de docteur en droit.

Le 2 juillet suivant il fut inscrit au tableau des avocats de la cour de Hollande, à La Haye, mais dans le même mois il partit pour l'Allemagme, visita Hambourg, Brunswick et le Hanovre, et s'arrêta l'hiver à Gottingue pour en connaître les plus célèbres professeurs. Il y entendit Blumenbach, Heyne, Fiorillo, fréquenta la maison de Mitscherlich, et avec un certain Huschke qu'il avait connu auparavant et qui remplissait les fonctions de répétiteur ou de *privat-docent,* il lut d'un bout à l'autre l'Iliade et l'Odyssée. Il n'est pas commun sans doute d'asseoir le code sur de pareilles bases et d'orner ainsi la jurisprudence que les gens d'affaires voudraient réduire à une pratique matérielle, à une escrime presque mécanique.

De retour à Amsterdam en 1800, il s'y trouva bientôt chargé de différents travaux. Au mois d'octobre, la municipalité de cette ville l'appela à siéger dans son sein.

L'année suivante, M. Falck obtint le poste de secrétaire de légation en Espagne, monarchie qui marchait

rapidement vers sa ruine et que gouvernait selon ses caprices le perturbateur célèbre appelé le prince de la Paix. Le ministre hollandais Meyners[1] était un diplomate d'une médiocrité honnête et de bonne foi. Il comprit, sans en être offensé, la supériorité de son secrétaire et se reposa sur lui du soin de diriger l'ambassade. M. Falck était dans son élément. Il avait le travail facile, le coup d'œil prompt, de la finesse sans finasserie, beaucoup d'acquis, des manières séduisantes, de la jeunesse et une jolie figure, ce qui ne gâte jamais rien, en diplomatie pas plus qu'ailleurs. Il réussit pleinement dans les salons de Madrid, car, comme dit Froissart, il était *frisque, courtois et amoureux*. Amoureux, je l'écris tout au long : le moyen, sans cela, d'avoir du succès au cœur de la galante Espagne ! M. Falck savait mener de front les affaires et les plaisirs : il trouvait même du temps pour les lettres et la philosophie. Il apprit l'espagnol et ne tarda pas à parler cette langue riche et fière, lyrique et nerveuse, avec une facilité et une correction telles qu'on le prit plusieurs fois pour un Castillan. Son imagination se complaisait dans les inventions capricieuses des écrivains espagnols, surtout dans la romanesque complication de leurs drames, et en même temps qu'il faisait la part de la fantaisie, il

[1] *La galerie historique des contemporains*, imprimée à Bruxelles, t. IV, p. 345, a confondu ce ministre avec Valckenaer dont nous parlons plus bas. Cette même biographie fait naître M. Falck vers 1776.

s'initiait avec le secours de M. Allen, l'un des suivants de l'ambassade anglaise, aux principes et aux idées de l'école naissante de philosophie d'Édimbourg, école circonspecte et sage qui semble avoir effacé l'imagination de la liste des facultés humaines. Il se ménagea aussi d'honorables amitiés ; quoique la Hollande fût enchaînée à la politique française, c'est de cette époque que date sa liaison avec lord Holland, qui lui conserva toujours une tendre estime.

Rappelé d'Espagne en 1806, après l'avénement du roi Louis Napoléon, il fut attaché d'abord au ministère des affaires étrangères. En 1808, il s'installa à La Haye en qualité de commissaire général pour les colonies. Peu après, il devint secrétaire général du ministère des colonies et de la marine, fonctions qu'il remplit jusqu'à l'hiver de l'année 1810.

Cependant on avait décidé à Paris que la Hollande était une alluvion des fleuves de la France. Le roi Louis avait encouru le déplaisir de son frère qui le traitait en vassal. Louis, quelle félonie ! s'était identifié avec les intérêts hollondais. En conséquence, ses États furent réunis à cet empire gigantesque de trente-six mille lieues carrés, que, par une fiction de mots, on appelait l'empire français. M. Falck, révolté de ces envahissements successifs, ne voulut pas être compris dans la nouvelle administration, et, après avoir opéré la liquidation du ministère de la marine avec les employés français, il se mit à voyager.

En premier lieu, il fit une pause près d'Aix-la-

Chapelle, où se trouvait aussi M. Valckenaer, à qui ses talents diplomatiques ont acquis une réputation durable. Il se rendit ensuite jusque sur les confins de la Suisse. Mais un homme qui se dérobait aux faveurs du maître, un homme qui regrettait l'indépendance de son pays, devait faire ombrage à la police impériale; aussi lui suscita-t-elle des tracasseries qui l'obligèrent à revenir à Amsterdam, pour s'y vouer à la profession d'avocat.

En 1812, quelques négociants de cette ville lui confièrent une mission particulière pour Saint-Pétersbourg. Il ne put parvenir à traverser les frontières de la Russie et séjourna en Suède. L'occasion de connaître le nord de l'Europe ne fut pas perdue pour un esprit de cette trempe. A son retour, il communiqua au public plusieurs résultats de ses observations, d'abord dans deux discours prononcés à l'institut d'Amsterdam, qui n'avait pas manqué de conquérir une capacité si étendue (ils traitaient des institutions d'enseignement supérieur en Suède et en Danemarck); ensuite, dans une dissertation imprimée parmi les mémoires de cette compagnie et ayant pour titre : *De l'influence de la civilisation du peuple des Pays-Bas sur le développement des peuples septentrionaux de l'Europe* (*Over den invloed der beschaving van de nederlandsche natie op de verlichting van de noordiche volken*). Cet écrit est réputé classique en Hollande, autant par la méthode que par le style.

M. Falck qui, jusqu'à ce moment, avait fait plus

d'efforts pour échapper aux places qu'on n'en fait habituellement pour les obtenir, accepta en 1813 celle de capitaine de la première compagnie de grenadiers de la première cohorte, dans la garde nationale d'Amsterdam. Il avait ses raisons pour cela, et espérait, en cette qualité, servir efficacement son pays dans la crise qu'il prévoyait et qu'il contribua, croyons-nous, à préparer pendant ses excursions dans le Nord. Le succès couronna son espoir. Il fut l'âme des citoyens qui avaient résolu de secouer le joug des étrangers. Lorsque, dans la nuit du 15 novembre 1813, éclata l'insurrection, il harangua, à la tête de la garde, le conseil municipal encore incertain, et le détermina à se prononcer en faveur du parti national. Son courage, son énergie, son habileté, sa modération envers les vaincus, lui valurent d'universels applaudissements, et plus d'un écrit contemporain rendit un juste hommage à sa conduite et à son caractère. M. Van der Palm, auteur d'un livre destiné à survivre aux circonstances qui l'ont inspiré, signala les services de M. Falck dans des pages étincelantes d'éloquence.

Nommé secrétaire général du gouvernement provisoire, en décembre 1813, puis commissaire général auprès des troupes auxiliaires anglaises, il devint de droit secrétaire d'État, dès que le prince d'Orange fut reconnu comme souverain. En cette qualité, il accompagna le descendant des stathouders à Paris, quand on posa les fondements de la réunion de la Belgique et de la Hollande. Cette combinaison, qu'il appuya

avec chaleur, lui paraissait un coup de haute politique européenne et une heureuse résurrection du passé. Plus tard secrétaire d'un roi, il le faisait parler royalement, c'est-à-dire d'un ton à la fois noble et simple, et ne perdait pas une oceasion d'ouvrir à la vérité le cabinet du monarque. Il exerça son emploi jusqu'en 1818, et contre-signa, le 7 mai 1816, l'arrêté royal qui rétablissait l'Académie de Bruxelles. Cette compagnie lui témoigna sa reconnaissance, en inscrivant parmi ses membres honoraires celui auquel elle devait sa réorganisation.

De 1818 à 1825, M. Falck fut chargé du département de l'instruction publique, de l'industrie nationale et des colonies. A qui pouvait revenir l'instruction publique, si ce n'est au ministre qui tenait également bien sa place parmi les savants et parmi les hommes d'État[1] ? M. Falck rendit à la Belgique un service immense. Elle n'avait joui jusqu'alors que d'un enseignement incomplet, sans solidité et sans profondeur. Par la création de trois universités, elle se vit initiée aux véritables doctrines scientifiques. Ces universités ont été l'objet de nombreuses critiques, nous-même, qui avions aperçu leurs défauts de près, nous n'avons pas été sans sévérité à leur égard; mais, à moins de fermer les yeux à l'évidence, procla-

[1] Il fut secondé par un homme d'une probité irréprochable et d'un sens droit, M. Van Ewyck, aujourd'hui gouverneur du Brabant septentrional.

mons hautement qu'elles étaient infiniment supérieures à tout ce qu'on nous avait donné jusqu'alors, et que la génération qui agit, pense et gouverne, est encore en partie leur ouvrage.

M. Falck cherchait, en outre, à faire prédominer dans les conseils de la couronne les principes de la plus rigoureuse impartialité, et à substituer des vues larges et élevées à des calculs mesquins, à des considérations étroites. Le prince qui régnait en ce temps-là était doué de précieuses qualités, animé, des meilleures intentions; malheureusement son coup d'œil manquait de portée, sa pensée de flexibilité et d'étendue. Il s'opiniâtrait dans des desseins mal conçus, voulait intervenir en tout, plaçait maladroitement sa confiance et préférait la médiocrité muette et obséquieuse au talent qui s'exprimait avec franchise. D'un autre côté, laborieux à l'excès, il usait ses forces vives sur les petites choses, négligeant l'ensemble pour les accessoires. Cette passion de la minutie, ce fanatisme du détail étaient tels, qu'un de ses ministres lui faisait la cour avec succès, en glissant des fautes de rédaction dans certaines pièces, pour laisser à l'auguste et infatigable vérificateur le plaisir de les corriger.

L'esprit légèrement moqueur de M. Falck offusquait le roi Guillaume; sa respectueuse ironie l'embarrassait. D'ailleurs, il ne *paperassait* pas assez; se contentant de voir les choses de haut, il ne croyait point devoir prendre sur lui le labeur d'un commis. Et

puis, il se permettait de blâmer des mesures qu'on s'obstinait à regarder comme fondamentales et dont l'unique effet était de susciter d'inutiles obstacles à l'action du gouvernement. Il en résultait que le roi, malgré sa bonté et son désir de s'éclairer, redoutait plus M. Falck qu'il ne l'aimait, et n'écoutait ses avis qu'avec une sorte de répugnance. L'avenir se chargea de prouver à quel point ces avis étaient sages.

Le ministre cependant poursuivait sa tâche civilisatrice. Il laissait aux parvenus, étonnés d'eux-mêmes, la fatuité bureaucratique, le ton rogue, l'impertinence dédaigneuse. Il n'ignorait pas que toutes ces grenouilles ministérielles, tendues, enflées, boursoufflées, finissent par crever au bruit des sifflets et à la satisfaction générale. Un jeune homme montrait-il quelques dispositions, il lui tendait la main, l'accueillait d'un avis bienveillant et lui frayait la voie où il tentait de poser le pied. Fallait-il louer, il le faisait avec grâce et délicatesse; fallait-il reprendre et blâmer, avec dignité et indulgence. Il n'était impitoyable que pour la sottise et pour la bassesse. Alors ses grands yeux bleus prenaient une expression sarcastique, sa parole devenait incisive sa plaisanterie brûlante.

Hélas! à quoi bon le dissimuler? M. Falck était voltairien, si cette damnable épithète, si cette injure à la mode convient à celui qui saisit promptement le côté ridicule de la vie, réduit les choses les plus éblouissantes à leur formule la plus simple, mêle toujours un peu de gaieté aux austères discussions et sait

résumer par un mot piquant d'inextricables difficultés. Mais le ricanement de M. Falck n'avait rien de poignant ni d'amer, c'était plutôt un élégant badinage, un doux sourire où se peignait un enjouement tempéré de mélancolie et du sentiment profond de nos misères; on ne pouvait reprocher à son scepticisme ni froideur, ni sécheresse, il se réduisait au doute prudent d'un esprit qui avait creusé les plus graves problèmes et acquis une vaste expérience.

Au rebours de ceux qui cachent sous la solennité des termes la nullité du sens, ses jeux les plus frivoles offraient toujours à tout bon entendeur une signification sérieuse. Sur un fond solide il jetait à dessein des paroles légères et faisait avec bonhomie d'excellentes épigrammes.

Rien d'absurde comme un nain qui veut se grandir en grimpant sur les épaules d'un géant : je ne pourrais néanmoins résister au plaisir de dire qu'honoré pendant vingt ans de l'amitié de M. Falck, j'ai été à même de l'observer sans entrave et de surprendre quelques-uns des secrets de son âme. Au surplus, hormis en affaires, M. Falck se laissait facilement pénétrer. Ce qu'il était dans l'intimité, il l'était encore en public, au milieu des nécessités de l'étiquette. Ce politique si fin ne se targuait pas d'avoir deux visages; en conservant, dans le commerce particulier, son air naturellement noble, il s'y abandonnait seulement sans réserve au courant capricieux de la causerie, aux expansions de la confiance.

Des extraits de sa conversation et de sa correspondance formeraient un recueil curieux et amusant. Je me bornerai à un petit nombre de traits.

Un carabin dont j'ai oublié le nom exact, qu'il ne savait pas bien lui-même et qui se traduirait assez fidèlement en italien par *Campo Santo*, se présente à une de ses audiences, chamarré de rubans ; c'était la marotte du carabin accouru pour en solliciter un nouveau. M. Falck l'avait flairé d'une lieue.— « Monsieur, lui dit-il après les politesses d'usage, puis-je vous demander votre nom? — *Campo Santo*, monseigneur (on se souvient du protocole de l'époque). — Et votre profession? — Docteur en médecine. — J'aperçois sur votre poitrine un éclatant bijou, de quelle dignité est-il le symbole? —De celle de commandeur de l'ordre du Saint-Sépulcre. » —A ces mots, M. Falck affectant un air effrayé, s'écrie : « —*Campo Santo*, médecin, sépulcre!... Grâce, monsieur, ou je demande caution bourgeoise, comme le Mascarille de Molière. Sépulcre, médecin, *Campo Santo!* En vérité, je me tiens pour mort. » — Notre empirique déconcerté s'en alla sans exposer sa requête.

Il disait : « La langue hollandaise est une belle femme qui ressemble à celles de l'Orient, toujours voilées, et dont aucun étranger n'a jamais entrevu le visage. »

Une autre fois, d'un professeur quinteux et processif : « Quoiqu'il ne soit pas un phénix, il ne peut souffrir de collègues. »

La place de principal de l'athénée de Bruxelles

était vacante; les placets pleuvaient dans les bureaux. Un d'eux y revint avec cette apostille de la main du ministre : *Brave Bayard, tu l'emportes !* Bayard était un abbé qui l'emporta en effet sur ses concurrents.

J'avais griffonné une pièce de vers latins où j'insinuais que pour mettre un terme à la rivalité des langues française et hollandaise, le mieux était, en fin de cause, de recourir au latin. Dans cette plaisanterie M. Falck, appelé *Falco*, remplaçait l'oiseau de Jupiter. « Ce qu'il y a de plus clair, me dit-il, c'est que je ne suis pas un aigle. »

A propos des prétentions de beaucoup de personnes obstinées à n'admettre dans le royaume que l'usage d'une seule langue officielle : « Singulières gens, remarquait-il, qui aiment mieux avancer péniblement à cloche pied que de courir sur deux jambes ! »

Vers ce temps M. Falck se maria. Pour le réconcilier avec un engagement qu'il avait toujours redouté, il ne fallait rien moins qu'une femme charmante, aussi bonne que jolie, aussi jolie que spirituelle; il avait oublié qu'elle appartenait à une des plus anciennes et des plus nobles races du pays [1]. A cette occasion le roi Guillaume voulut le faire baron : « Je remercie Votre Majesté de cette faveur insigne, lui dit M. Falck; mais déjà trois barons siégent dans son conseil; qu'il

[1] Voy. notre premier volume des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, p. 761.

me soit permis de ne point troubler ce nombre sacré. » Nonobstant ses réclamations, on lui donnait habituellement le titre qu'il avait décliné, et l'almanach de la cour, imprimé à Bruxelles, n'oublie pas de l'accoler à son nom.

Enfin, il quitta le ministère où il n'était pas en parfait accord avec plusieurs de ses collègues. On l'avait envoyé à Vienne en 1819, en mission extraordinaire pour négocier au sujet des rapports du grand duché de Luxembourg avec la confédération germanique. En 1824 il avait rempli une mission analogue à Londres et conclu des arrangements avec l'Angleterre relativement aux Indes orientales. Le poste d'ambassadeur à la cour de Saint-James lui fut déféré en 1825. Là, dans le tourbillon du luxe et des affaires, au sein d'une aristocratie hautaine, parmi les hommes d'État les plus habiles du monde entier, il sut se placer au premier rang sans prétention et sans orgueil. Son aménité, sa grâce, servaient d'excuse à sa supériorité intellectuelle, et, dans ce pays où l'on rend un culte si fervent à la richesse et à la naissance, il fit prévaloir l'aristocratie de l'esprit.

Sa santé, des dégoûts qu'il dissimulait en philosophe, le forcèrent, au mois de juin 1829, de partir pour l'Italie, où il retrouva tous ses souvenirs classiques, toute la poésie de ses belles années. Il était de retour à son poste au mois de juin 1830, juste pour prendre part aux délibérations auxquelles allaient donner lieu deux grandes catastrophes qui ont changé

en un instant la face du monde et bouleversé les principes qui le régisaient.

La révolution de juillet ne pouvait manquer de retentir dans un pays que l'orbite de la France a presque toujours entraîné. D'ailleurs les esprits étaient préparés à un mouvement. Des fautes multipliées, un mécontentement réel et justifié, le sentiment national blessé, les intrigues et les calomnies des factions, des instigations secrètes qui partaient du dehors, des défections imprévues, et, à l'heure du danger, le manque de résolution joint à l'opiniâtreté, anéantirent en peu de jours le royaume des Pays-Bas. Cependant on ne crut pas, dès le principe, à sa destruction complète; ce ne fut qu'insensiblement que la hardiesse des uns et la couardise des autres donnèrent de la consistance à un fait qui était loin d'être consommé. La Belgique dut principalement son existence à la terreur panique qui s'était emparée de la plupart des cabinets et dont profitèrent des puissances particulièrement intéressées à modifier les traités de Vienne.

Le droit public de l'Europe subit alors une forme nouvelle. Il fut reconnu que les États secondaires avaient abdiqué leur indépendance et qu'ils étaient justiciables d'un grand tribunal pentarchique placé au-dessus de toutes les couronnes. On substitua des mots aux choses, on fit des sophismes à coups de protocole et même à coups de canon. La *coopération* fut distinguée de l'*intervention*, la *coercition* fut conciliée avec la liberté, la guerre avec la paix; on préconisa la

doctrine des faits accomplis, on invoqua les traités en se vantant de les avoir déchirés; bref, on ferait un livre singulier des contradictions et des paralogismes dans lesquels se vautra la diplomatie. Le bruit se répandit un moment que tout s'arrangerait au moyen d'une monarchie fédérative composée de deux États agissant parallèlement, mais sans contact nécessaire; système qui rappelle celui de Leibnitz sur l'union de l'âme et du corps, et qui, dans mon opinion, était impraticable. M. Falck gémissait de voir s'écrouler un édifice qu'il avait aidé à construire et dont l'ordonnance était belle et majestueuse; toutefois il demeurait convaincu qu'il ne pouvait subsister dans son entier. Dès lors, tout en protestant, selon les ordres qu'il recevait de La Haye, contre un démembrement du royaume, il s'efforçait d'engager son souverain à consentir à ce sacrifice au meilleur marché possible et de lui démontrer qu'en se hâtant, en faisant des concessions à propos, on resterait encore maître de la partie et on se ménagerait des avantages que de plus longues hésitations rendraient non-seulement impossibles, mais changeraient en déplorables calamités.

Le vieux monarque ne pouvait se résigner à rompre en deux son diadème, en même temps il ne prenait aucune mesure péremptoire. Le rappel de l'ambassadeur fut décidé.

M. Falck avait ouvert les négociations avec la conférence et lui avait soumis les premières propositions du roi Guillaume. Plus tard, il fut assisté de M. Van

Zuylen van Nievelt qui s'était fait une brillante réputation à Constantinople et qui, ensuite, demeura seul l'organe de la Hollande au *Foreign Office*. Pendant son séjour à Londres, M. Falck se trouva fréquemment en relation avec le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Cette altesse l'avait distingué du premier abord.

Au mois de septembre 1832, il quitta Londres, escorté des regrets de tous ceux dont il était connu. Il avait trop de modération pour se plaindre, et quoiqu'il n'approuvât point les idées du roi, il le vénérait et lui gardait une reconnaissance dont se sont affranchies bien des personnes accablées, pendant son règne, d'inexplicables bienfaits.

Retiré, avec le titre de ministre d'État, dans une petite campagne près de La Haye, et nommée *'tHuis ter Nood*, la littérature classique et l'étude des sciences mathématiques amusaient ses loisirs. Aucune découverte ne lui était indifférente. Il se tenait au courant de toutes celles qui pouvaient agrandir le domaine de l'esprit humain, et semblait pressentir leurs résultats dans l'avenir. Cependant, malgré sa disgrâce, on le consultait fréquemment sur les affaires politiques; il était comme ces protecteurs célestes que les marins invoquent à genoux au fort de la tempête et qu'ils oublient quand les flots promettent de s'apaiser.

Pendant les années 1838 et 1839, il alla aux bains d'Ischl, près de Salzbourg, et fit un voyage en Autriche où il reçut un accueil empressé. Beaucoup de fragments trouvés dans ses papiers attestent qu'il s'occu-

pait sérieusement de la langue hongroise, spécialement de l'idiome des Magyares. « Sans me vanter, me disait-il, je suis un peu polyglotte, mais je n'ai jamais su mordre sur le slave. » Il avait au surplus de quoi s'en consoler, car il comprenait à merveille l'espagnol, le portugais, l'italien, le suédois, le danois, l'allemand, l'anglais, et parlait même avec facilité la plupart de ces langues. Du français il possédait tous les idiotismes et toutes les finesses, sans compter son habitude des deux langues qu'Horace faisait un mérite à Mécènes de bien savoir. J'ai entre les mains des lettres latines qu'il m'écrivait pour se délasser, et qui, bien que tracées au courant de la plume, sont d'un tour antique qui sent tout à fait son Wyttenbach.

Cependant les talents de M. Falck ne pouvaient rester stériles pour sa patrie. Une abdication qui étonna le monde confia prématurément le sceptre de la Hollande aux mains d'un prince dont le courage et la générosité chevaleresques avaient été mis pendant longtemps à de rudes épreuves [1]. Un des premiers

[1] Le 7 octobre 1840. — Il y a quelques années un ancien militaire visitait le palais du prince d'Orange, à Bruxelles. On lui montra l'endroit par où les diamants de la princesse avaient été enlevés, et pour la première fois il comprit les infâmes calomnies qu'à cette occasion on avait semées avec une tactique infernale. Indigné, il écrivit sur le socle d'un vase antique ces vers qu'on y lit peut-être encore :

Ils avaient résolu de perdre sa jeunesse,
A leur affreuse image ils voulaient l'avilir,

actes du nouveau roi fut de confirmer les pouvoirs de M. Falck, que Guillaume Ier avait envoyé à Bruxelles, comme son représentant [1]. Jamais réconciliation entre les deux peuples ne pouvait être scellée sous de meilleurs auspices. Ce n'était pas la colombe, mais, malgré le bon mot déjà rapporté, l'aigle qui arrivait vers nous avec un rameau d'olivier.

La droiture de M. Falck garantissait aux Belges un arrangement sincère, sans arrière-pensée, sans rancune. Le traité définitif entre la Belgique et la Hollande fut le testament politique du ministre qui avait consenti noblement à accepter un titre inférieur à celui qu'il portait précédemment. Cependant, quoique cette négociation fût épineuse et difficile, et qu'elle lui causât quelques répugnances personnelles, il avait l'air de ne s'en occuper que par manière d'acquit, se comparant aux diplomates de Figaro qui s'enferment pour tailler des plumes; « encore, ajoutait-il avec son sourire inimitable, ne sais-je pas les tailler, et le canif

Et ces hommes, enflés d'une fausse noblesse,
Tuaient par le mensonge, et tuaient sans frémir.
Ils disaient : « Le héros qui reçoit votre hommage,
« Celui que vous aimez, celui qui vous séduit,
« N'est qu'un triste bandit qui, masqué par la nuit,
« Dans ses propres foyers a porté le pillage... »
Misérables, assez : redoutez que l'écho
Ne répète tout haut une injure si noire.
Dites, dites plutôt : « C'est un lâche, et sa gloire
« N'est qu'un vol effronté commis à Waterlo ! »

[1] Sa nomination est du mois de septembre 1839.

mécanique est-il pour moi l'équivalent de la vapeur et des autres grands moteurs qui doivent immortaliser le siècle. »

Le prince de Chimai, ministre de Belgique à la Haye, remit ses lettres de créance au roi Guillaume I[er], le 8 octobre 1839; le 16 du même mois M. Falck eut à Laeken une audience du roi des Belges. Son arrivée à Bruxelles fut saluée comme un événement heureux par tous les hommes de cœur et de sens. Elle ne fut vue de mauvais œil que par quelques journalistes qui ne comprenaient rien et dont le patriotisme brutal en était encore à vociférer contre la Hollande des cris de haine et de malédiction. M. Falck semblait revenir chez lui; ses antécédents politiques, l'autorité de ses lumières lui donnaient un ascendant que nul autre n'aurait pu prendre. Lui seul avait le droit de dénouer en riant des nœuds presque indissolubles et que l'épée seule était capable de trancher.

A peine installé, M. Falck fut entouré des prévenances du corps diplomatique. Les remarques judicieuses qu'il répandait à profusion, les vues neuves qu'il ouvrait en se jouant, ses bons mots même qui éclairaient toute une discussion, défrayèrent souvent plus d'une dépêche. C'est un rare secret que celui de se laisser porter en première ligne sans coudoyer personne.

Mais la politique n'avait pas eu le pas sur ses anciennes amitiés, sur ses sympathies littéraires. Ses premières visites furent pour un petit nombre de

personnes avec lesquelles il entretenait des relations, et pour l'Académie, aux progrès de laquelle il s'était constamment intéressé. Malgré des infirmités cruelles, il ne manquait à aucune des séances de cette compagnie, et l'on n'oubliera pas que, dans une assemblée solennelle, le public, charmé de le voir assis parmi ses confrères, lui témoigna par de bruyantes acclamations combien cette démarche lui paraissait de bon goût.

De pareilles acclamations l'accompagnèrent à Gand, à la fête flamande. Toutefois il était loin de les chercher et préférait le plaisir d'une conversation intime et pour ainsi dire à demi-voix. Savoir causer est un art bien plus difficile qu'on ne pense : M. Falck le possédait à un haut degré. Il contait d'une manière attachante, répondait avec justesse, interrogeait sans hauteur, plaisantait du ton le plus aimable. Nouvelles du jour, riens frivoles, questions sérieuses, livres anciens et nouveaux, tout lui fournissait des aperçus pleins de soudaineté et d'imprévu. M. Falck était bibliophile, et c'est là que j'en voulais venir; il recherchait les livres pour en exprimer la substance; il n'en dédaignait aucun, découvrant dans l'un une vérité utile, dans l'autre une erreur piquante; sa mémoire flexible conservait l'empreinte de son immense lecture; elle s'enrichissait sans cesse sans encombrement et sans confusion.

Il suivait attentivement l'essor de la presse en Belgique. Un jour un écrivain lui adressa une lettre fort

louangeuse en priant *son excellence* d'agréer l'hommage d'une de ses publications. Malheureusement l'ouvrage, qui roulait sur l'histoire générale, contenait une mention révolutionnaire de la révolution de 1830 et quelques lignes peu flatteuses pour le roi Guillaume. Elles n'échappèrent pas à M. Falck. Le lendemain il écrivit à l'auteur qui manquait, lui, de mémoire : « Je vous remercie, monsieur, d'avoir bien voulu m'offrir votre livre. Comme je lis tous ceux qu'on me fait l'honneur de m'envoyer, j'ai lu le vôtre, et je regrette d'y avoir trouvé un passage qui me défende de l'accepter. »

Ce respect des convenances, cette dignité de conduite n'abandonnait jamais M. Falck. Ceux qui verront son portrait si fidèlement exécuté par M. Baugnies, reconnaîtront ce trait caractéristique sur sa noble et belle physionomie. Le portrait, dessiné dans ses derniers jours, est empreint d'une douce tristesse. On dirait qu'occupé de sa fin prochaine, il fait ses adieux aux personnes qu'il aime. Il prévoyait effectivement le terme fatal, et s'en expliquait avec une fermeté et une liberté d'esprit incroyables.

M. Falck avait toujours eu la complexion d'un goutteux. Cette maladie, que Posidonius ne voulait pas reconnaître comme un mal, le tourmentait depuis longues années. Vers la fin de sa vie, elle était devenue une véritable torture. M. Falck, qui ne se vantait pas d'être stoïcien, convenait, contre la fanfaronnade philosophique de Posidonius, que la goutte était un mal, un mal fort douloureux; mais il le prenait en pa-

tience, et sa résignation pleine de calme annonçait bien plus de philosophie que la menteuse forfanterie du disciple de Zénon.

Les remèdes employés contre cette goutte, les fréquentes saignées, les sangsues l'avaient fait dégénérer en hydropisie de poitrine. M. Falck était à l'extrémité et cachait son état à une épouse qui se berçait d'illusions et dont il redoutait le désespoir. Malgré d'atroces souffrances, il avait encore les attentions charmantes de la pensée et du cœur. Il m'écrivait le 31 décembre 1842 : « Si, malgré ce vilain temps, vous pouvez vous résoudre à venir me voir demain, vous me procurerez le plaisir de vous remettre personnellement certain bijou qui a le mérite d'être nouveau et apparemment unique à Bruxelles... » Il s'agissait d'une petite faveur qu'il avait jugé à propos de demander pour moi, quoiqu'il eût de l'antipathie pour cette espèce de brigue, et qu'il attachât peu de prix, en général, à la plupart des récompenses honorifiques.

Il n'eut pas le temps de multiplier ces marques touchantes de bonté. Le 16 mars 1843, à l'âge de 66 ans, il s'éteignit entre les bras de sa compagne chérie et du chevalier Hooft, son premier secrétaire de légation, pour lequel il avait conçu une vive affection. Sa mort fut pour la Belgique un deuil national. Le gouvernement s'associa dignement au peuple pour honorer les restes d'un homme dont le nom s'était nscrit d'une manière ineffaçable au bas du pacte qui anctionnait l'indépendance de la Belgique, et y ajou-

tait le sceau de la dernière légitimité que l'on pût encore exiger d'elle.

M. Falck, après avoir occupé pendant les deux tiers de sa vie les fonctions les plus élevées, n'avait point amassé de fortune. Il traversa l'Eldorado et ne daigna pas même se baisser pour ramasser les lingots semés sous ses pieds. Sa famille, qu'il affectionnait, sa famille désintéressée s'est estimée assez riche de son héritage d'illustration et d'honneur.

Un trésor qu'il laisse, mais dont le fruit ne pourra être recueilli que dans quelques années, ce sont ses *souvenirs*. Ayant eu l'avantage de fournir quelques-uns des renseignements qui devaient y entrer, il m'a été donné d'en lire un petit nombre de pages. Elles ont suffi pour me convaincre de l'intérêt infini de ces mémoires. Écrits en hollandais, d'un style souple, coloré, vivant, ils renferment des révélations précieuses qui en ont fait ajourner la publication par l'auteur, car, ainsi que l'a dit son poëte favori, *le temps présent est l'arche du Seigneur*.

Il existe plusieurs écrits que M. Falck a livrés à l'impression et qu'il n'a pas jugé à propos de signer. Il ne m'appartient pas de soulever le voile dont il a voulu s'envelopper.

Sa dépouille mortelle a été inhumée à Utrecht, cette cité de la vieille Hollande où trois siècles plus tôt avait été conclu un autre traité qui servit longtemps de base au droit européen, et auquel M. Falck

aurait sans doute pris une part active s'il avait vécu à cette première époque de rénovation [1].

[1] M. Falck a été remplacé par M. Rochussen. Tout le monde tombera d'accord que les deux rois des Pays-Bas ont mis un tact parfait dans le choix de leurs représentants en Belgique. Si quelqu'un pouvait adoucir la perte de M. Falck, si quelqu'un pouvait en consoler, certes c'était M. Rochussen.

CHRISTOPHE PLANTIN.

Si les Pays-Bas n'ont pas été le berceau de l'imprimerie, on peut assurer que ce bel art y a reçu dès le premier moment de belles et ingénieuses applications. Junius, longtemps soupçonné d'imposture, vient même de trouver un habile avocat, et Harlem a vu avec joie un Français plein de savoir et d'esprit se proclamer le champion de Coster.

Jamais la puissance de l'imprimerie ne s'était encore manifestée comme au milieu du seizième siècle. C'était une époque de lutte incessante et de

rénovation générale : religion, philosophie, littérature, politique trouvaient dans la presse des moyens d'attaque et de défense. Ce fut alors qu'un pauvre garçon, né à Montlouis, en 1514, après avoir fait son tour de France, vint s'établir à Anvers, cette cité du commerce et de l'opulence, à qui l'Escaut amenait des tributaires de toutes les parties du monde. Dans ses courses il avait appris le mécanisme de la typographie et acquis des connaissances littéraires sans lesquelles l'imprimerie cesse d'être un art et n'est plus qu'un vil métier. Doué d'une intelligence prompte, d'un sens droit et sûr, il comprit que la fortune l'attendait et il se garda bien d'abuser de sa bonne volonté. Il commença par se faire Belge, corps et âme; le mariage le naturalisa tout de suite et lui donna des lettres de bourgeoisie. Il demeurait près de la Bourse neuve. Son début comme imprimeur date de 1555. Il publia d'abord *l'Institution d'une fille de noble maison*, en italien et en français, et y mit une dédicace signée par lui ainsi que beaucoup de préfaces en diverses langues, dont il enrichissait ses éditions. On a prétendu que Juste Lipse et d'autres écrivains lui prêtaient leur plume. Cette assertion n'est fondée sur aucune preuve et a été dictée par cette disposition d'esprit chagrine et envieuse qui ne reconnaît une aptitude extraordinaire dans un individu que pour lui refuser toutes les autres.

Plantin, devenu riche en peu d'années, fit le plus noble usage de sa richesse. Sa maison, comme celle

des Alde à Venise et des Estienne à Paris, fut ouverte à tous les savants. Il honorait le talent, consolait et secourait le malheur, et cherchait à s'attacher les hommes de mérite par les avantages solides qu'il leur proposait. En ce temps-là, les correcteurs étaient des gens de lettres et des savants dans toute la force du mot : ceux de Plantin primeraient aujourd'hui beaucoup d'académiciens; il suffit, en effet, de nommer Corneille Van Kiel ou Kilianus, Théodore Pulman, Victor Giselin et François Raphelengius, qui devint plus tard le gendre de son patron. Erycius Puteanus dit, dans une de ses lettres manuscrites, que Plantin était intéressé; mais Erycius Puteanus, avec ses vastes connaissances, faisait quantité de petits traités qui se vendaient assez mal et dont Plantin refusait par conséquent d'être l'éditeur, bien que Puteanus se comparât à Plutarque. Le gouverneur du Château-César prenait pour de la cupidité la prudence légitime du négociant.

Quel voyageur un peu curieux n'a pas visité, au Marché du Vendredi à Anvers, la maison de Plantin, encore possédée par ses descendants? Qui n'y a pas salué avec respect sa devise si bien choisie : une main traçant un cercle, un compas, et ces mots *Labore et constantiâ?* Qui n'est pas entré avec émotion dans la chambre de Juste Lipse, dans ce salon orné des portraits de la plupart des hommes célèbres de son temps, dans ces ateliers d'où sortirent tant de magnifiques ouvrages, la fameuse Polyglotte, entre autres, impri-

19.

mée avec les admirables caractères de Guillaume Lebé, sous la surveillance du docte Arias Montanus ? Cette maison, quoique rajeunie, respire encore le parfum du passé, et si elle a pris des airs aristocratiques, elle n'en est pas moins restée un témoignage de ce que peuvent le travail, la probité et la science.

La Polyglotte de Plantin parut dans des temps difficiles. Commencée en 1569, elle ne fut achevée qu'en 1572. Dans cet intervalle s'accomplit au cœur des Pays-Bas une révolution dont on n'avait pas encore eu d'exemple. Cette entreprise gigantesque, poursuivie au milieu des troubles civils et de la crise de l'industrie et du commerce, aurait complétement ruiné Plantin, sans l'ordre qu'il avait maintenu dans ses affaires, sans sa persévérance et sa fermeté. Lorsque quatre ans plus tard le célèbre De Thou visita l'*Architypographie Plantinienne* (titre consacré par un diplôme de Philippe II, en l'année 1571), il y vit encore dix-sept presses roulantes.

Un livre instructif et curieux serait celui qui présenterait un catalogue chronologique complet et raisonné des éditions de Plantin et de ses successeurs, avec la vie de ces hommes utiles. Cet ouvrage prendrait place à côté de l'histoire des Alde et des Estienne, et si j'avais trouvé tous les secours nécessaires pour traiter un pareil sujet, j'aurais tenté de l'esquisser il y a longtemps.

Les publications de Plantin sont presque toutes d'un genre sévère ; je crois même qu'on citerait diffi-

cilement un livre frivole sorti de ses presses. On en nommerait, au contraire, une quantité du domaine de l'érudition la plus élevée, et qui n'auraient jamais vu le jour s'il n'avait fourni à leurs auteurs les moyens de se produire aux regards du public. Une correction scrupuleuse, une élégance grave et solide distinguent tout ce qu'il a imprimé. Les catalogues de ces impressions sont mis au rang des curiosités typographiques.

Ce qui ne contribua pas médiocrement à accroître la fortune de Plantin et de ses descendants, ce fut le privilége exclusif de vendre des missels et autres livres d'église dans tous les pays soumis à la monarchie espagnole.

De Jeanne de la Rivière, sa femme, il n'avait eu qu'un seul fils qui mourut à peine âgé de douze ans; mais il lui resta trois filles. L'aînée, mariée à François Raphelengius, obtint pour sa part la maison de Leyde; la seconde, Marguerite, unie à Jean Moretus ou Moerentorff, hérita de la maison d'Anvers, et la troisième, Madeleine, femme de Gilles Beys, continua la maison de Paris. L'avantage resta aux Moretus, qui soutinrent avec éclat la réputation de Plantin, et finirent par joindre au symbole de l'industriel l'écusson du gentilhomme.

Le 1er de juin 1589, Plantin cessa de vivre. Il était dans sa soixante et quinzième année. Son monument funèbre existe encore dans l'église de Notre-Dame,

avec cette épitaphe qui est presque une biographie :

D. O. M. SACR.
CHRISTOPHORO PLANTINO
TURONENSI, CIVI AC INCOLÆ ANTUERPIANO,
ARCHITYPOGRAPHO REGIO,
PIETATE, PRUDENTIA,
ACRIMONIA INGENII MAGNO,
CONSTANTIA AC LABORE
MAXIMO;
CUJUS INDUSTRIA ATQUE OPERA
INFINITA OPERA VETERA, NOVA,
MAGNO ET HUJUS ET FUTURI SECULI BONO,
IN LUCEM PRODIERUNT,
JOANNA RIVIERA CONJUX
ET LIBERI HÆREDESQUE
ILLA OPTIMO VIRO, ET PARENTI
MOESTI POSUERUNT.
TU QUI TRANSIS AC HÆC LEGIS,
BONIS MANIBUS BENE APPRECARE
VIXIT ANNIS LXXV, DESIIT HIC VIVERE
KAL. QUINTIL. ANNO CHRISTI
M D XX C IX.
CHRISTOPHORUS SITUS HIC PLANTINUS REGIS IBERI
TYPOGRAPHUS SED REX TYPOGRAPHUM IPSE FUIT.

Si cette inscription manque de simplicité et de goût, on ne saurait justement la taxer d'exagération ; quoique la mort ait aussi ses courtisans et ses flatteurs, il peut arriver, comme ici, qu'une épitaphe soit une vérité.

CHARLES NODIER,

Membre de la Société des Bibliophiles de Belgique [1].

> **Lugete, veneres . . . . . .**
> **Et quidquid est hominum delicatiorum.**
> **CATULL.**

Ce n'est pas une oraison funèbre que je m'avise d'écrire; je n'ai ni l'haleine assez longue, ni la phrase assez arrondie, ni même le loisir nécessaire pour cela; et d'ailleurs l'oraison funèbre, ce dernier culte des morts, est morte aussi comme tant d'autres cultes qu'il eût été bon peut-être de conserver.

Chacun se hâte de dire son mot sur Nodier, les uns parce qu'ils l'aiment sincèrement; les autres, qui font

[1] Voy. *Bull. du bibl. belge*, t. 1, n° 3.

semblant de l'aimer, afin de passer pour avoir de l'esprit et du cœur. Tous prétendent l'avoir intimement pratiqué; en vertu de cette vanité commune qui est cause qu'un voyageur obscur charbonne son nom sur la coupole de Saint-Pierre, ou s'efforce d'en égratigner le granit des pyramides.

Pour moi, je le déclare sans détour, ami de Nodier depuis que je sais lire, j'ai connu un peu sa personne et beaucoup ses écrits.

Nodier est encore un de ces hommes qui n'ont pas fait tout ce qu'ils pouvaient faire, et dans le cerveau desquels, au moment suprême, il restait bien des choses grandes et belles. Qu'ils sont rares, en effet, ces êtres privilégiés, complétement maîtres de leur destinée! Les événements, le besoin, les influences domestiques, d'insurmontables faiblesses entraînent les plus nobles intelligences loin du but que la gloire semblait indiquer, et elles dispersent en mille labeurs périssables de magnifiques capacités qu'elles auraient dû consacrer à un immortel ouvrage. Que voulez-vous? ce siècle positif applique à tout les procédés de l'industrie : le génie n'est qu'un fabricant menacé d'être mis en faillite, s'il vient un moment à chômer.

Dominé par la mauvaise fortune, victime de sa complaisance et de sa facilité, Nodier descendit de la haute littérature au feuilleton, du feuilleton à la préface, de la préface au prospectus. Producteur obligé, on le vit à la fois botaniste, romancier, poëte, philosophe, grammairien, philologue, scoliaste, ar-

chéologue, historien, publiciste, critique et bibliographe. Il est sans doute impossible aujourd'hui de se renfermer dans une spécialité, de se retrancher dans un seul ordre d'idées; plus que jamais les rapports intellectuels se sont multipliés; la révolution qui s'est opérée dans la société et en a rapproché toutes les classes, s'est opérée dans le monde de la pensée où elle tend également à la fusion et à l'unité; mais sans aspirer à l'établissement de castes littéraires aussi impossibles que les castes politiques, on peut regretter que Nodier, homme d'imagination et de fantaisie, n'ait pas suivi particulièrement cette vocation radieuse et n'ait pas obéi à ses instincts avec plus de suite et de persistance.

Nodier n'a donc pas laissé de grands et imposants ouvrages; mais que de pages délicieuses il a écrites! comme ce style est châtié et coulant! comme la correction s'y marie au naturel et à la grâce! Que d'études il a fallu pour arriver à ce degré de netteté et d'harmonie, pour obtenir cette touche si fine et si vraie, cette couleur si pure et si douce! Il avait reçu du ciel les dons ineffables du charme et de la mélodie; la lecture, la réflexion et l'expérience firent le reste. Donnez à Nodier une idée touchante ou gracieuse, il va la développer avec une exquise perfection, car c'est le plus habile des amplificateurs. Pourtant n'attendez pas de lui une vaste composition; il ne peint que des tableaux de chevalet, mais on couvre d'or le chapeau de paille de Rubens de préférence à ses plus larges

toiles, et il en est de même des autres artistes célèbres.

Une fois entré dans son sujet, Nodier n'est plus un auteur, un écrivain; c'est un des acteurs mêmes qui voit, qui sent, qui éprouve ce qu'il raconte. Il vous remue jusqu'au fond de l'âme, et cependant il manque de cette force véhémente qui remplit le cœur de trouble et de pitié. Les émotions qu'il cause sont rarement douloureuses, et, s'il est pathétique, il n'est jamais terrible.

Ainsi dans un autre genre, où il a pareillement excellé, vous ne trouverez pas que son ironie soit acérée ni poignante. Satirique, il n'a point la fougue de Juvénal, mais quelque chose de la malice de Voltaire, tempérée par la bonhomie de La Fontaine, avec un grain de la philosophie narquoise de Rabelais.

Ce qu'il était en littérature, Nodier l'était au moral. Bon, honnête, indépendant, il ne ressentait point de ces *haines vigoureuses* dont se glorifiait le misanthrope, et se rapprochait plus de Philinte que d'Alceste. Toutefois il se sentait un penchant secret à faire de l'opposition au pouvoir, soit que ce pouvoir résultât d'un fait matériel, soit qu'il procédât de l'opinion. Voilà de quelle manière il osa refuser de se prosterner devant Bonaparte; comment, sous la branche aînée, il fut légitimiste, parce que le libéralisme jouissait de la faveur populaire; comment un des premiers il prépara le triomphe des romantiques, excédé qu'il était du classicisme fade et glacial de l'empire; com-

ment enfin quand le romantisme, élevé sur le pavois, voulut faire adorer ses plus extravagants caprices, il revint à l'admiration des véritables classiques, sans abandonner néanmoins les écrivains de la renaissance, dont il avait une connaissance profonde et qu'il recommandait pour de précieuses formes de diction, et cette bonne et franche allure gauloise qui lui plaisait tant.

On a débité bien des histoires sur Nodier. On a dit qu'avant le coup de théâtre de juillet, il touchait une rente annuelle de dix-huit mille francs sur les fonds secrets, et que son ami Taylor possédé d'une envie démesurée d'être baron, l'avait fait nommer vicomte, titre dont Nodier gardait modestement le brevet dans sa poche; on a dit que Nodier mettait son nom à des livres dans lesquels il n'avait pas écrit une ligne; on a dit qu'après avoir passé presque toute sa vie à se moquer de l'Académie française et de son dictionnaire, il avait été enchanté d'être reçu à l'Académie et avait rédigé la préface du lexique, objet perpétuel de ses sarcasmes. Dans tout ce cailletage, il n'y a rien contre quoi l'on doive se gendarmer si fort, et l'anecdote du titre de vicomte, si elle est vraie, est même très-honorable. Pourquoi se montrer d'ailleurs si sévère à l'égard des hommes de mérite? Dieu, pour donner une leçon à notre orgueil, a voulu qu'un peu d'inconséquence accompagnât le génie, et il sera le premier à excuser les poëtes d'être *chose légère*.

Si Nodier nous appartient surtout comme biblio-

graphe, nous le réclamons en même temps comme poëte, puisque, par une étonnante faculté de son esprit, il a su mettre de la poésie et de l'imagination dans la science des livres, sans blesser le goût par cette association qui paraissait avant lui contradictoire. Quel art d'exciter l'intérêt pour un bouquin, pour une date, pour un nom ignoré, pour une simple reliure! Que d'aperçus ingénieux à propos d'un volume illisible! quelle érudition piquante et toujours d'excellente compagnie!

Hélas! Nodier avait été réduit à vendre plusieurs fois sa bibliothèque; mais il se remettait de nouveau à l'œuvre; il recommençait son nid comme la cigogne qu'une main cruelle a chassée à coups de pierre, et vers la fin de sa vie il écrivait avec sa bonhomie ravissante : *Je n'écris pas pour faire des livres, mais pour en acheter*.

Dans le courant de l'année 1835, Nodier, dont la santé était altérée par le travail, fit une excursion en Belgique avec sa femme, compagne digne en tous points d'un tel mari. Dès que, par les journaux qui savent tout, on sut qu'il était à Bruxelles, unc dame fort brillante, fort courtisée, quoique sur le retour, et qui joignait aux coquetteries de la beauté toutes celles de l'eprit, voulut grossir sa cour de l'auteur de *Thérèse Aubert* et de *Jean Sbogar*. Elle lui dépêcha en conséquence un monsieur qui avait l'honneur d'être de ses cavaliers servants. Le monsieur, tout parfumé, vint trouver Nodier et s'acquitta au mieux de son

message. Nodier lui répondit qu'il était on ne saurait plus touché de l'attention de la belle dame, lui qui, après le bon Dieu, sa femme et ses livres, aimait les belles dames par-dessus tout; mais il lui remontra qu'il n'avait que des hardes de voyage, que le bruit du monde lui était expressément interdit par ses médecins, et qu'au surplus on l'attendait le soir même à Louvain, chez son ami De R***, qui avait deux ou trois volumes très-rares à lui exhiber. Le *cortejo* désappointé alla porter cette réponse à sa suzeraine. On ne voulut pas le croire. Nodier, un romancier de Paris, refuser l'invitation d'une femme à la mode! assurément le sigisbée s'y était mal pris. Celui-ci retourne sur ses pas; Nodier fermait justement le porte-manteau où il venait de serrer ses pantoufles et les contes de Bonaventure des Perriers, un de ses livres de prédilection; il demeura inflexible. Mais, objecta le malheureux ambassadeur, si vous ne me donnez votre refus par écrit, on s'obstinera à penser que je me suis mal acquitté de ma commission. Nodier promit d'écrire; au bout d'une demi-heure voilà encore le fidèle émissaire qui arrive implorant le billet promis. — Dans dix minutes, il sera prêt. Dix minutes s'écoulent et le *patito* se présente de nouveau. Enfin Nodier, impatienté et entrant dans la voiture qui devait le mener à Louvain, se contenta de demander : *Ces dames ont-elles donc un album?* Il avait deviné juste : l'album attendait quelque galanterie écrite du célèbre écrivain dont la France était fière.

Il y avait de quoi être fier à mon tour de voir Nodier sacrifier une dame pimpante à un bibliophile obscur auquel il voulait bien accorder le titre flatteur d'ami. Qu'il fut aimable dans son entretien! quel abandon! quelle richesse! Et sa charmante femme, qu'elle tenait bien sa place à côté de cet homme supérieur! Le plaisir, je l'avoue, me tourna un instant la tête. Je me crus presque le parent de Nodier, et voici de quelle façon je légitimai mes prétentions. Le frère du gendre de Nodier, M. Hippolyte Menessier de Metz, avait épousé une de mes cousines issues de germain, la fille aînée du baron Alexandre de Marches; il me semblait que cette alliance, si éloignée qu'elle fût, resserrait notre liaison momentanée. De Nodier à moi la distance devenait moins grande. Où la vanité ne va-t-elle pas se nicher?

L'année suivante, afin de perpétuer en quelque sorte la mémoire du passage de Nodier à travers une partie de la Belgique, M. Frédéric Hennebert, bibliothécaire et archiviste de la ville de Tournay, fit tirer à quarante exemplaires, sur divers papiers de couleur, une élégante brochure de 78 pages, intitulée : *Une corbeille de rognures ou feuillets arrachés d'un livre sans titre,* par M. Ch. Nodier. Tournay, 1836, in-18, grand papier. Huit années ne se sont pas encore écoulées depuis ce voyage, et l'écrivain à qui seul peut-être, dans notre époque inconstante le temps n'avait pas été défavorable, puisqu'il avait aggrandi sa réputation en faisant mieux comprendre son mé-

rite, l'écrivain qu'entouraient tant d'affections, de soins et de vœux, s'est effeuillé comme une fleur parfumée. Au milieu des souffrances de l'agonie, son esprit, que ne troublait point le repentir, conservait d'innocentes et enfantines manies : le mourant convoitait un *mystère*, de la bibliothèque de M. de Soleinne; le libraire Techener, qu'il estimait et dont il visitait tous les jours la boutique, lorsqu'il pouvait marcher, s'empressa de le lui apporter. Cet ange est remonté vers le ciel un livre à la main, pour garder souvenance de son exil sur la terre.

IV

MÉLANGES BIBLIOLOGIQUES.

OBSERVATIONS RÉTROSPECTIVES.

Nicaise Ladam (année 1842, pp. 85-96, année 1843, pp 123-124). — M. E. Gachet a publié dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire*, d'après un manuscrit de Cysoing, une longue pièce de vers inédite relative à l'expédition de Charles-Quint à Tunis, et qui, vers la fin, offre ce passage :

> Tout récité, l'Impérialité
> M'a incité, pour en fin de sonnade,
> De collauder Thunes *plus que Grenade*.

Or *plus que Grenade, plucque Grenade, plucque bien*

Grenade, étant la devise de Nicaise Ladam, M. Gachet lui a restitué avec raison l'*honneur* d'avoir fait ces rimes à la louange de son maître. Voy. *Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire*, t. VIII, 1844, pp. 44-54.

P. A. et J. De Launay.—M. Dumortier, auteur d'une curieuse dissertation sur l'époque de l'introduction de la langue française dans les actes publics, au moyen âge [1], a jeté un nouveau jour sur les fraudes audacieuses de ces rois d'armes d'une improbité si notoire et dont l'un avait fabriqué à sa femme, Marie Broyaert, une généalogie déclarée fausse par sentence judiciaire, et un diplôme de *comte de Latran* transmissible à tous les descendants du titulaire à perpétuité [2], diplôme sur lequel plusieurs familles se sont indûment fondées pour réclamer le titre de *comte palatin et du S. Empire* qui n'a jamais eu rien de commun, d'ailleurs, avec celui de *comte de Latran*. Les faux perpé-

[1] Page 31 du tirage à part, et p. 219 du tome VII des *Bulletins de la commission royale d'histoire*.

[2] Le diplôme, attribué à l'empereur Rodolphe II, a été vidimé en 1787 par les rois d'armes C. Beydaels de Zittaert, G. A. Labina de Baussen et Ph. O' Kelly. Or l'ignorance de ces rois d'armes en histoire et en diplomatique n'a pas besoin d'être démontrée. Quant à la bonne foi, M. le comte de Saint-Genois a énergiquement flétri les actes de complaisance scandaleuse de Beydaels, ouvrage cité, II, 382. Voy. les mémoires du duc Charles de Croy que nous venons de publier.

trés par ces officiers publics avaient déjà été suffisamment établis dans l'ouvrage intitulé : *Mercèdes d'honneur et de noblesse dans le duché de Brabant*, à la suite du *Théâtre de la noblesse de cette province*, Liége, 1705, in-4°, page marquée de onze astérisques, ainsi que dans les *Monuments anciens de Saint-Genois*, t. II, pp. 382-383.

Dans la notice sur Pierre Albert De Launay, je n'avais pas mentionné un écrit de sa façon d'une extrême rareté et qui porte pour titre : *Mémoires généalogiques et héroïques de illustre famille de Pipenpoy par le sieur De Launay* (1645), in-4° de 21 pages, sans indication d'imprimeur.

Ce mémoire est dédié à *Monsieur de Pipenpoy, gentilhomme de la bouche de feu le sérénissime prince Don Ferdinand*, et daté de *l'estude* de l'auteur, à Bruxelles, le 25 de février 1645.

On peut joindre à cette brochure une généalogie sans titre et sans pagination, de 10 feuillets in-4°, et que je ne crois pas l'ouvrage de De Launay.

Guidonis Liber (année 1844, pp. 99 et suiv.). — Le traité *De origine situque et qualitate Romanæ Urbis* n'est rien autre chose qu'un texte de la description de Rome mise sur le compte de Publius Victor, encore tout récemment par M. L. Baudet, dans la collection de M. Panckouke, et qui est aussi apocryphe que celle de Festus, comme on le voit dans le bel ouvrage que M. Bunsen, avec la collaboration de Niebuhr, de Platner, de Gerhard et de Rostell, a con-

sacré à la capitale du monde catholique, qui est en même temps celle du monde littéraire. Mais attendu que ce texte offre de nombreuses variantes, je l'ai inséré dans les *Bulletins de l'Académie de Bruxelles*, ainsi que la petite chronique d'Italie que j'ai signalée page 109 (voyez les *Bulletins*, tome XI, 1re partie, pp. 314-328, et 2e partie, p. 24).

Depuis que l'extrait du *Liber Guidonis* a été fait, et que j'y ai parlé du faux Callisthènes, un savant philologue allemand, M. Robert Geier, a imprimé à Leipzig un livre sur les historiens contemporains d'Alexandre : *Alexandri M. historiarum scriptores ætate suppares*, Lipsiae, 1844, in-8°. Callisthènes y remplit tout le sixième livre ou les pp. 191-272.

Sedulius Scotus (année 1843, pp. 84 et suiv.). — Le tome VIII du *Spicilegium romanum* de l'illustre cardinal Maï contient, précédé d'une savante préface : *Sedulii Scoti liber de rectoribus christianis ad Carolum magnum imperatorem vel Ludovicum Pium* (Ludovicum II) (pp. 1-69). Ce Sedulius Scotus est-il celui dont nous avons fait connaître les poésies? Cela est probable; c'est aussi l'avis de M. C. P. Bock qui va livrer ces poésies à l'impression et qui a reconstruit la biographie de Sedulius avec une adresse infinie.

Tboec van der avonturen (année 1842, p. 318). — Ce livre, imprimé en 1598, a beaucoup d'analogie avec le *Jardin des pensées* de François Marcolino (*Le ingeniose sorti intitulato Giardino de pensieri*, Venetia, 1540). M. Gustave Brunet, qui a toujours les

poches pleines de notes curieuses et de singularités bibliologiques, en donne une idée dans le Bulletin du libraire Techener (août, 1844, pp. 1052-1057).

Il remarque que l'ouvrage de Marcolino fut si bien accueilli qu'arrangé dans un nouvel ordre plus méthodique, il dut reparaître dix ans après avoir été mis au jour pour la première fois. Deux siècles et demi plus tard, en 1784, l'on s'est même avisé de le copier derechef. Il faut avouer cependant, remarque M. G. Brunet, que Marcolino n'avait pas le mérite de l'invention, et qu'il n'avait fait que perfectionner la méthode adoptée dans un ouvrage qui avait paru quelques années avant le sien, le *Triompho di Fortuna* de Sigismond Fanti (Venise, 1527). Le livre flamand imprimé à Anvers par Van Gheele, n'est qu'un remaniement de l'œuvre de Fanti, qui peut-être lui-même n'a qu'un mérite d'emprunt, si mérite il y a.

Recueil de proverbes flamands (année 1840, pp. 189-192).

J'ai acquis en 1824 pour la Bibliothèque royale, dans une vente faite à Francfort, un nouveau recueil de proverbes latins-flamands ou bas allemands, imprimé dans le courant du XVe siècle.

Il est intitulé :

Incipiunt proverbia seriosa in theutonicopma deinde in latino sibi ynvice consonantia. Indicio collis gentis (colligentis) pulcherrima ac in hominu colloquiis comunia.

A la fin : *Finiuntur proverbia comunia,* et sur un

feuillet blanc, qui probablement devait servir de titre, en gros caractère : ***Proverbia comunia metrice conscripta.***

Cette édition, petit in-4° de 25 feuillets et de 36 lignes à la page, est sans date, sans nom d'imprimeur et sans réclames, mais elle a des signatures. La dernière est CV. Elle est distincte de l'édition indiquée par Hain, dans son ***Repertorium Bibliographicum,*** et de celle que nous avons décrite dans le tome VI des bulletins de l'académie ou dans l'***Annuaire de la bibliothèque royale*** pour 1840, pp. 189-192.

M. Le Roux de Lincy, qui a publié le ***Livre des proverbes français,*** recueil très-bien fait et qui suppose d'immenses investigations, indique, page cx du 1er volume, un recueil intitulé : ***Les proverbes communs,*** petit in-4° gothique sans date, de 12 feuillets; mais ne dit rien de nos textes latins et flamands qui, au surplus, n'appartenaient pas directement à son sujet.

La marque du papier, qui est très-fort et à 7 pontuseaux dans une page, est un *p* gothique surmonté d'un trèfle.

Notre exemplaire a gardé toutes ses marges.

Le style en est moins flamand que dans l'édition décrite précédemment par nous. Ainsi, dans celle-ci, le proverbe ***Tant va la cruche à l'eau,*** etc., est rendu par

Also lanck gaet die kruick to water dan si brickt,

et, dans la dernière, par

Als lang geyt der kroich tzo wasser bis dat he bricht,

Dans la première on lit :

Alle riviren lopen in die ze.

. . . .

Na grote droocht comt dick groot reghen.

Ce qui, dans la seconde, se rend de cette manière :

Alle reveren louffen in die see.

. . . .

(N) a groisser droigden kompt groist reghen.

Il semblerait, d'après le proverbe suivant, qu'alors le fromage était moins cher que le beurre :

Knaeft is kees, de butter is duer.
Caseus est carum comedendus namque butyrum.

Waltharius manu fortis (1841, p. 45, 1842, p. 39, et 1844, p. 35). — MM. G. et F. Scholl qui publient un ouvrage intitulé : *Deutsche Literatur Geschichte in Biographien und Proben aus allen Jahrhunderten*, Stuttgart, Ebner und Seubert, 1844, rapportent au treizième siècle les fragments publiés par M. T. G. de Karajan (*Frühlingsgabe*, Wien, 1839, in-8°), et en donnent eux-mêmes un extrait (I, 250-254) qu'ils intitulent : *Walthers und Hildegunden Heimkehr*. Ils ne croient point, et nous sommes de leur avis, qu'un moine puisse revendiquer le fonds de ce poëme.

M. Magnin, avec son goût si pur et sa critique si solide et si droite, a fait, dans le *Journal des savants* (janvier et mars 1844), un examen du recueil de

M. Edélestand du Méril, intitulé : *Poésies populaires latines antérieures au* XIIe *siècle*. Il s'y étend (pp. 148-151) sur notre cher *Waltharius*. Malgré les ingénieuses recherches de plusieurs érudits, et notamment de M. Du Méril, il pense que le nom de l'auteur de cette ancienne épopée est demeuré problématique. Quoique l'époque exacte de la rédaction latine de l'ouvrage soit loin d'être solidement établie, il ne peut là supposer postérieure au IXe siècle. Il ne semble pas, au surplus, éloigné de partager l'opinion de M. Du Méril qui ne croit pas que l'Attila de ce poëme soit le fameux Attila, vaincu par Aëtius dans les plaines de Châlons. Pour nous, nous croyons fermement que l'Attila du *Waltharius* et celui des *Niebelungen* sont un seul et même personnage, et que le *Waltharius* n'est qu'une branche détachée et transformée de la grande chanson de geste germanique.

M. Du Méril, considérant que Walther est surnommé dans les annales de Saint-Gall *manu fortis*, conjecture qu'il doit y avoir une suite au récit que nous possédons, ou un autre poëme dans lequel jouait un grand rôle la forte main (la main de fer), qui avait remplacé celle que Hagene avait coupée au jeune chef aquitain. M. Magnin n'admet pas, et c'est aussi notre avis, que l'épithète *manu fortis*, donnée à Walther, fasse allusion à sa main coupée, encore moins à une main de fer, qui aurait remplacé sa main perdue. Cette hypothèse lui paraît d'autant moins

probable, que le surnom de *manu fortis* convenait à Walther aussi bien et mieux avant qu'après sa mutilation, et qu'une expression presque semblable se trouve dans l'ouvrage même que nous possédons :

In medio jactus recidebat dextera fortis.

M. Raoux (1843, p. 141). — M. Ad. Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du dix-huitième siècle*, t. II, p. 387, à propos du mémoire présenté par M. Raoux contre la réunion de la Belgique à la France, dit qu'il appartenait à l'opinion formée du mélange des Joséphistes avec les Vonckistes antifrançais. Il ajoute que dans la discussion sur le décret du 9 vendémiaire an IV, il fut violemment attaqué, calomnié même, par plusieurs orateurs, notamment par Portiez de l'Oise, et se défendit avec dignité. Le *Moniteur* du 21 octobre 1795, n° 29, contient une lettre de Raoux.

ENSEIGNES, ADRESSES, MARQUES ET DEVISES

DES IMPRIMEURS BELGES.

(Voy. ANNUAIRE DE 1844, pp. 185—188.)

Un recueil des enseignes, marques et devises des libraires et des imprimeurs serait aussi curieux et presque aussi utile que le dictionnaire de Brulliot pour les graveurs. Fréd. Roth-Scholtz aborda ce sujet dans un ouvrage intitulé : *Fred. Roth-Scholtzii insignia bibliopolarum et typographorum ab incunabulis typographiae ad nostra usque tempora*, etc., Norimbergae, 1730, in-folio, fig. Nous-même nous nous en sommes occupé dans ces *Annuaires*. Notre intention est d'en

orner à l'avenir les volumes des marques les plus curieuses et les plus singulières de nos typographes. Nous commencerons par celle de Rutger Velpius, déjà décrite, et celle de Rolant Van den Dorpe qui imprimait au mois de février 1497, à Anvers, la chronique de Brabant, quoique La Serna ne le porte pas sur sa liste.

128. Ce Van den Dorpe avait choisi une devise toute guerrière : un homme armé, tenant une épée à deux mains, sonnant du cor et revêtu d'un tabard au lion de Brabant. Il est placé entre deux écussons; l'un offre les armes de la ville d'Anvers, l'autre (le sien) une hache posée en bande.

Cette chronique de Brabant (*Chronycken van den landen van Brabant*) est un petit in-folio à deux colonnes, caract. goth., sans chiffres et sans réclame, mais avec des signatures dont la dernière est marquée *dd*. Elle est ornée de nombreuses figures sur bois, parmi lesquelles se trouve un tableau généalogique *in-plano* avec portraits, qui manque presque toujours.

A la fin est cité un ouvrage populaire dont on n'a pas voulu, dit l'éditeur, copier les mensonges. « Een « boeczken ghehieten die *Corte cronike van Brabant*, « die men Thantwerpen ende in andere steden van « Brabant gemeynlycken userende es, uit welcke vele « loghenen ende ydele clapinghen staen. » Il n'en commence pas moins l'arbre généalogique des ducs

de Brabant à Priam. L'ouvrage est précédé d'un tableau statistique du pays. Il est curieux.

Cette édition, qui est la première et dont la Bibliothèque royale possède trois exemplaires, a été suivie de plusieurs autres.

129. Leeu, *Claes,* Anvers, 1488. Dans un trilobe un lion accroupi tenant deux écussons, celui de droite aux armes d'Anvers, celui de gauche chargé d'une croix double en forme d'*x* entre deux croix simples qui présentent la lettre *L* dans les différentes combinaisons des chevrons qui les forment.

130. Robyns, *Jean-Paul,* Anvers, 1706, *op de Lombaerde-Vest, in den gulden Bybel.*

131. Mesens, *Jacob,* Anvers, 1694, *op de Lombaerde-Vest, in den gulden Bybel.*

132. Schoevaerts, *Claudius,* Bruxelles, 1706, *by Sinte Cathlyne straet, recht over het Visschers huys.* Voy. nº 135.

133. Havart, *Jean,* Mons, 1648, *rue de Nimy, au mont de Parnasse* (sic).

134. Broncaert, *Jean-François,* Liége, 1705, *en Souverain pont.*

135. Schoevaerts, *Claudius*, Bruxelles, 1604? *op de Torf-Zenne*. Voy. n° 132.

136. Antonio, *Hubertio*, Bruxelles, 1625, *al Aquila de oro, cerca de Palatio.*

137. Sersanders, *Alexander*, Gand, 1645, *à la Salamandre.*

—·—

CIVILITÉS LITTÉRAIRES,

ENVOIS, *VERSICULI EX TEMPORE*.

BOUCHAUT.

A M. le comte A. de Beauffort.

Je l'ai vu ce manoir, imposante relique
D'un siècle évanoui,
Image du passé qu'un souffle poétique
Rend à l'œil ébloui.
Là du goût et des arts j'admirai le génie ;
A peine sur le seuil,
De la grâce et du rang je compris l'harmonie
Par un charmant accueil.
Comte, du temps ainsi réparant les outrages,
Vous joignez sans effort
Tout l'esprit du présent, jeune gars fier et fort,
A la noblesse des vieux âges.

Des écoliers à leur maître le R. P. G. de la société de Jésus.

Comme le fils de Dieu qui dicta l'Évangile,
Pour venir jusqu'à nous vous vous faites petit ;
Vous guidez vers le ciel notre enfance fragile,
A nos jeux innocents votre bonté sourit.
Ah ! demeurez longtemps près de ceux qui vous aiment,
Jouissez des bienfaits dont vous êtes l'auteur
Et recueillez dans notre cœur
Les doux fruits que vos mains y sèment.

A une beauté créée par l'imagination du poète.

Je vous aime : ces mots, dès que je vous ai vue,
Sans tarder ont jailli tout brûlants de mon cœur ;
Pourtant je me taisais, mon âme était émue,
Le soldat d'autrefois devant vous avait peur.
Braver la mort n'est rien ; à travers le carnage
Je me suis, comme un autre, élancé froidement,
Mais chercher son arrêt sur un joli visage
Qui d'un souris malin paira votre tourment,
Voilà ce qui demande un immense courage.
Oh ! non, ne riez pas : l'homme passionné
S'il ne plait pas toujours, n'est jamais ridicule ;
Il ne faut pas jouer avec le feu qui brûle ;
Plaignez plutôt le mal que vous avez donné.
Je vous aime : telle est ma devise suprême;
Ces mots expriment tout dans leur simplicité,
Ils promettent transports, culte, fidélité ;
Ma vie est toute à vous, prenez-la : je vous aime !

Inscription pour un vase de fleurs sur lequel était peint le portrait d'une petite fille morte malgré les soins et la science de M. le professeur Baud.

Approchez sans terreur de l'urne où je repose ;
Mon cœur n'est éteint qu'à demi,
Et, pour ma mère et mon ami,
Bat sous une feuille de rose.

Pour l'album de la princesse Galitzin, née comtesse Korzakoff.

L'ami de Catherine, en se jouant, Voltaire,
Laissa tomber ce vers si juste et si profond :
C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.
De ce mot contesté votre esprit nous répond,
Princesse, des beaux-arts l'idole et le modèle ;
Mais vous prouvez encore une autre vérité,
Que c'est du Nord aussi que nous vient la beauté
Et la grâce qui vaut mieux qu'elle.

Les contes de Perrault et le nouveau-né. — Parmi les femmes aimables dont Bruxelles est fier (et il en est bon nombre), j'en pourrais nommer une qui inspire autant d'affection que de respect à ceux qui jouissent du privilége de l'approcher. Jeune, spirituelle, jolie, douée de cette bonté assaisonnée et piquante qui a tant de charme et de séduction, surtout d'un naturel parfait, elle tient un des salons les plus agréables de la capitale. Or, elle vient de mettre au monde un petit garçon rose et joufflu comme un

chérubin. Un bibliophile fort peu joufflu, et rose le moins possible, mais qui a quelquefois l'honneur d'ennuyer cette dame de son radotage qu'elle écoute avec une patience toute gracieuse, croyant faire de prime abord un disciple du nouveau-né, lui envoya les contes de Perrault, pour le moment où il saurait lire, et y joignit ces rimes que le *chat-botté* avait griffonnées sans doute de sa *propre patte :*

Jadis, dans le bon temps de la crédulité,
Jours heureux et naïfs, si féconds en prodiges,
Mais dont notre sagesse, avec sévérité,
D'un talon dédaigneux efface les vestiges ;
S'il naissait un enfant par le sort caressé
Et dont le nom choisi dans le livre de vie,
Sur un feuillet à part avait été tracé,
D'un miracle on voyait sa naissance suivie.
Auprès de son berceau surveillé par l'amour,
Au milieu d'un ciel pur, radieux, sans orages,
Descendait gravement sur un char de nuages
La puissante *Morgain* avec toute sa cour.
Aussitôt chaque fée, étendant sa baguette,
De vertus et de biens dotait le nouveau-né.
L'une disait : A plaire il sera destiné,
Pour lui point de rigueurs, pour lui point de coquette.
L'autre de la grandeur lui promettait l'éclat,
Il devait être un jour la gloire de l'État,
On lui donnait l'esprit, le talent, la richesse ;
Alcine, en se mirant, lui léguait la beauté,
Superbe, à ce trésor, ajoutait la noblesse,
Et *Candide,* moins fière, y joignait la bonté.
Hélas ! on a brisé la baguette des fées,
Sous la froide *raison, les grâces étouffées*

Livrent nos cœurs flétris à *l'insipidité* [1].
Mais ne regrette pas cette aimable chimère,
Bel enfant, que nos vœux ont souvent invoqué,
La féerie et ses dons ne t'auront point manqué
Si tu ressembles à ta mère !

Le fauteuil d'un bibliophile. — Dans un faubourg de Bruxelles, il y a un bibliophile qui vit, à quatre pas de Bruxelles, avec ses livres et ses fleurs, comme en pleine solitude, espèce de Tityre, moins l'appui d'Auguste et de Mécènes. Or le 18 du mois de juillet dernier était le jour de sa fête. La compagne et les marmots du bibliophile susdit lui offrirent, avec un gros bouquet tout plein de pensées et d'immortelles, un de ces fauteuils qu'on appelle *comfortables*, et qui méritent, en effet, cette épithète. Le bibliophile ému prit un crayon et, essuyant une larme qui roulait dans ses yeux, charbonna ces lignes sur le feuillet de garde du livre d'heures de sa femme.

Le fauteuil.

Vous m'avez donc compris ! avant peu la vieillesse
Sans doute du tombeau viendra m'ouvrir le seuil,
Et vous m'avez donné, pour aider ma faiblesse,
Le mol édredon d'un fauteuil.

Épouse, fils chéris, oh ! combien votre offrande,
Satisfait ma tendresse, excite mon orgueil !
Dans mon luxe indigent, est-il rien qui vous rende
Tout ce que me vaut ce fauteuil ?

[1] Voltaire.

Que ce siége à jamais reste pour la famille
Centre d'affections, fanal contre l'écueil.
Ma femme, mes enfants, je ne dis point ma fille [1] !
Serrez-vous près de mon fauteuil.

Oui, c'est mon trône, à moi, ma royauté, ma gloire !
Il cache les apprêts de mon prochain cercueil,
Et me dit : Tu vivras du moins dans leur mémoire
Quand tu quitteras ce fauteuil.

Là je répéterai les utiles adages
Dont un cœur droit et pur est le vivant recueil,
Là, je vous relirai les immortelles pages
Que le talent dut au fauteuil.

Là je vous montrerai la route de la vie ;
Je vous y guiderai jusqu'au jour où le deuil,
Rompant une espérance ardemment poursuivie,
M'arrachera de mon fauteuil.

Enfants, si la vertu chancelait dans vos âmes,
Quand la mort, en tyran, me crira : Ferme l'œil,
Pour rallumer en vous ses adorables flammes,
Souvenez-vous de mon fauteuil.

A un faquin doré sur tranche et sur le plat.

Ni tes dédains ni ta hauteur
Ne peuvent me blesser, encor moins me surprendre.
J'ai le tort de ne pas descendre
Humblement jusqu'à ta grandeur.

[1] Elle mourut en naissant.

Curiosités nouvellement acquises.

Gravure antérieure à la plus ancienne connue jusqu'ici, et qui vient d'être achetée en Belgique pour la Bibliothèque royale

La gravure avec la date la plus ancienne qu'on connaisse, représente saint Christophe portant l'enfant Jésus sur ses épaules [1]. Elle est marquée du millésime 1423. « C'est, dit M. Duchesne aîné, une de ces curiosités qu'on ne peut voir sans une espèce d'étonnement. Elle n'intéresse, ajoute-t-il, ni par la composition, ni par le dessin, ni par le travail, car rien n'est plus grossier, plus incorrect et moins agréable à l'œil. Mais quand on pense qu'une *image* destinée à satisfaire la dévotion du peuple, une simple feuille de papier,

[1] Sur saint Christophe, voir Molanus, *De Historia SS. imaginum*, lib. III, c. 27; l'*Encyclop. catholique*, VII, 655; *Revue anglo-française*, I, 356; *Iconographie des saints*, Paris, 1844, in-8o. M. Alfred Maury, sur les

a pu traverser un espace de quatre siècles, et arriver presque sans accidents jusqu'à nous, on ne peut plus être étonné du prix qu'on attache à une semblable gravure. »

On ne signale que trois épreuves de cette pièce : celle du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale à Paris, que M. Léon de la Borde regarde comme la copie publiée par De Murr et passée au café; l'épreuve coloriée de la bibliothèque de lord Spencer; une troisième restée je ne sais où en Allemagne, et que C. H. de Heinecken, auteur classique en fait d'arts du dessin, découvrit, en 1769, dans la chartreuse de Buxheim, près de Memmingen [1].

De Murr, je viens de le dire, en a donné, en 1769, un fac-simile gravé par S. Roland [2], qu'on retrouve dans l'*Essai sur l'origine de la gravure,* de Jansen, t. I, pl. IV, p. 106 et dans l'*Inquiry into the history of Engra-*

légendes pieuses ; L. J. Guenebaut, *Dictonn. iconogr. des monuments,* pp. 276-77 ; et surtout *Die Attributen des Heiligen.* Hanoveren, 1843, ouvrage dont MM. Moreilet et Thomas, professeurs au collége de Colmar, nous promettent une traduction corrigée et complétée. M. Ch. Heideloff de Nuremberg, dans son recueil intitulé : *Les ornements du moyen âge,* 9e partie, 1844, p. 31, pl. IV, fig. *d,* décrit le collier de la confrérie de Saint-Christophe, fondée en 1480, par le comte Guillaume de Henneberg, et à laquelle M. Bechstein se propose de consacrer quelques pages de son grand ouvrage sur les monuments de la Franconie et de la Thuringe.

[1] *Idée générale d'une collection d'estampes,* Leipzig, 1771, in-8o, p. 250.

[2] *Geschichte der Nurnberger Formschneidekunst,* ournal, II (ann. 1776), 104.





ving, par Ottley, Londres, 1816, in-4°, p. 94; d'autres fac-simile sont dans *Geschichte der Holzschneidekunst*, de Joseph Heller de Bamberg, 1823, p. 40, dans *a Treatise on wood engraving*, par John Jackson, Londres, 1839, p. 60 (en petit); dans la *Bibliotheca spenceriana* de Dibdin, t. I, p. 115, et dans le *Mémoire* de M. de la Borde sur cette question : *La plus ancienne gravure du cabinet des estampes de la Bibliothèque royale est-elle ancienne?* (Extrait du journal *l'Artiste*, Paris, 1840). Une copie réduite en contre-partie a été insérée dans le *Magasin pittoresque*, 2e année, 1834, p. 404; consulter aussi d'Agincourt, *Histoire de l'art*, pl. CLXIX, n° 8, section *peinture*; et le *Voyage de Dibdin en France*, t. III, pp. 103 et suiv., etc. M. Dibdin ne croit pas non plus à l'authenticité de l'épreuve de Paris.

Notre planche in-folio est du genre de celles des dominotiers, qui procédaient des cartiers, comme les graveurs sur cuivre procédèrent plus tard des orfévres. Ces dominotiers s'appliquaient, en italien, le terme qui sert à exprimer les opérations typographiques, à une époque où l'imprimerie était encore ignorée. Une requête des cartiers de Venise, présentée au sénat de la république le 11 octobre 1441, contient ces mots : *carte e figure* STAMPIDE *che si fanno in Venezia:* manière de parler usitée également dans les Pays-Bas, et qui suffit pour faire tomber les arguments de Des Roches et de son auxiliaire F. J. J. Mols.

[1] Celui-ci a cependant soin d'aller au-devant de notre

De pareilles images sur bois et enluminées étaient fort communes au quinzième siècle. On raconte que l'une de celles que les moines distribuaient dans les processions, décida la vocation de Quentin Metseys.

Mais si elles abondaient alors, elles disparaissaient avec facilité. Rien ne les protégeait contre la destruction, ni leur mérite, ni leur prix, ni leur forme. De là vient que des objets sans valeur à cette époque sont devenus pour nous des raretés du premier ordre.

C'était donc à 1423 que s'étaient arrêtées les investigations les plus favorisées. Là les annales de la gravure avaient fixé leur premier jalon, leur point de départ.

Un hasard propice est venu faire reculer cette borne de cinq années.

Il y a quelques semaines, on allait briser à Malines un vieux coffre dont on avait extrait des archives moisies. Dans l'intérieur du couvercle était collée une estampe à peine visible. Par bonheur il se trouvait là un curieux [1] qui en détacha les fragments, les réunit ensuite avec adresse, et comprit, à l'inspection de la date de 1418, qui y est clairement exprimée, que cette feuille pouvait intéresser l'histoire de l'art.

On détacha à peu près ainsi, à Bruges, au mois d'août 1841, quelques autres gravures sur bois collées dans des sépultures en maçonnerie de l'église

objection. Voy. son mémoire dans le *Bull. du bibl. belge*. I, 78.

[1] M. J. B. De Noter, peintre et architecte.

cathédrale de Saint-Sauveur [1], mais ces dernières étaient beaucoup plus modernes.

Attentif à ne pas laisser sortir du pays des choses précieuses que Paris ou Londres n'hésiterait pas à nous enlever, nous sommes parvenu à acquérir ce trésor, au prix de 500 francs, véritable bagatelle pour un morceau de cette importance, unique et inédit.

Aussitôt nous avons informé de cette nouvelle les iconophiles avec qui nous sommes en relation, tels que MM. le comte Léon de la Borde, et M. Duchesne, conservateur du cabinet des estampes à la Bibliotèque du roi à Paris. Celui-ci s'est empressé de nous adresser plusieurs observations intéressantes.

En voici la description, en attendant que nous en donnions une copie exacte.

L'estampe, qui a juste 40 centimètres de hauteur sur 26 centimètres et demi de largeur, et qui a contracté par le temps une teinte jaunâtre, a été déchirée en plusieurs endroits; elle offre des piqûres de vers, et le bas a même été enlevé, mais avec du papier de la même époque et pris dans le même coffre, on l'a habilement raccommodée, en laissant cependant aux amateurs la faculté de la bien examiner des deux côtés.

La marque du papier, dont les pontuseaux suivent la direction horizontale, est une ancre posée en fasce

[1] O. Delepierre, *Notice sur les tombes découvertes en août* 1841, etc., in-8o de 8 pages avec un fac-simile in-plano.

vers la partie supérieure. Or, cette marque ne se voit point parmi celles qu'a rassemblées Jansen; mais elle se retrouve assez souvent, suivant l'obsrvation de M. Duchesne, dans des estampes du dernier tiers du xve siècle : ce qui n'indique pas nécessairement une période précise, car alors, pas plus que maintenant, ces marques n'étaient fréquemment changées, et il n'est pas rare de voir des papiers avoir la même marque, quoique fabriqués à un demi-siècle de distance.

L'image a été coloriée suivant l'ancien usage; toutefois il n'y a guère que le rouge et un peu de vert et de brun qui aient résisté.

Dans le haut trois anges tendent des deux mains des couronnes de fleurs. Deux colombes voltigent au-dessous d'eux. Au centre d'un cercle palissadé, semblable à celui du jardin de la Pucelle de Hollande, est assise entre deux arbres la Vierge avec l'enfant Jésus. Celui-ci se tourne à droite vers sainte Catherine, qui a pour attribut un glaive et une roue. Sur l'extrémité de la palissade voisine de l'épaule droite de la sainte, est perché un oiseau, une colombe encore, peut-être. A gauche est sainte Barbe tenant une tour; sur le premier plan, à droite, sainte Dorothée [1] avec

[1] Le nom de cette sainte, du moins d'après la forme insolite adoptée par le graveur, est presque celui de Thérèse (*Theorettisa*) : il va sans dire qu'il ne peut être question de cette sainte Thérèse qui réforma l'ordre des carmes déchaussés et mourut en 1582.

un bouquet de fleurs et un panier de fruits, signe symbolique de cette sainte, comme on le voit dans des estampes gravées par Th. de Leu, Adrien Collaert, Sadeler d'après Martin Devos, Corneille Galle d'après Sébastien Vrancx, Matheus et Moncornet; à gauche sainte Marguerite, qui tient une croix et un livre et dont le dragon occupe le milieu de la planche [1]. La palissade est fermée par une barrière, et en dehors, vers la gauche, on aperçoit un lapin en entier, tandis que dans l'estampe de saint Chistophe le lapin est presque entièrement caché dans son terrier.

Mais si l'image que nous décrivons est plus ancienne que le saint Christophe, elle est infiniment supérieure pour l'exécution. En effet, l'ordonnance en est ingénieuse, les attitudes sont simples et naturelles, les draperies indiquées dans le style des miniatures de l'époque, à plis larges et empesés, et le dessin ne manque pas d'une certaine correction.

La complication du sujet semble peu convenir à un premier essai, mais tout porte à croire que celui-ci avait été précédé d'assez nombreuses tentatives.

La gravure n'est qu'un simple contour d'une profondeur remarquable, et qui se fait sentir en repous-

[1] Raphaël peignit pour François Ier, ou peut-être pour Marguerite de Valois, sa sœur, une *Sainte Marguerite* qui fut longtemps placée dans la chapelle de Fontainebleau et qu'on ne connaît plus que par plusieurs gravures, qui nous présentent la sainte debout, une palme en main, ayant à côté d'elle un monstre énorme, la gueule ouverte.

soir par derrière. L'impression paraît exécutée, d'après la pratique ordinaire, avec une espèce de détrempe pâle ou plutôt grise, témoignage irrécusable d'ancienneté [1]. Le papier doit avoir été appliqué sur la planche et frotté fortement au revers, ce qui explique la vivacité de l'empreinte.

Toutes les têtes sont nimbées, mais le nimbe de l'enfant Jésus est seul crucifère, cette sorte d'ornement étant réservé à la Divinité [2].

La Vierge porte une couronne impériale; sainte Catherine, une couronne de reine; sainte Dorothée, une couronne de fleurs. *Virginum imaginibus*, dit Molanus, IV, 31, *coronam ex floribus consertam imponimus, quia et virginitatis est florem carpere et ex eo favum et mel componere, de quo dicitur :* Favus distillans labia tua, sponsa; mel et lac sub lingua tua. *Cyprianus etiam virginitatem ipsam florem appellat in tractatu ad Demetrianum.*

Les cheveux de la Vierge sont relevés, ceux des quatre saintes flottent sur leurs épaules; quatre légendes dans des banderoles, offrent les noms de celles-ci en caractères gothiques : *Sca Katerina, Sca Bar-*

[1] M. Duchesne nous a fait l'honneur de nous écrire : « J'ai eu, depuis quelques années, différentes épreuves de « gravures sur bois du xve siècle, et j'ai toujours considéré « comme un signe d'ancienneté la couleur bistrée de l'encre. « Ainsi l'année 1468 vient confirmer l'âge reculé des épreu« ves que nous possédons, mais qui ne portent aucune « date. »

[2] Didron, *Iconographie chrétienne*, p. 32.

bara, *Sca Theorettisa* (?), *Sca Margarita*. Chacune des figures est assise.

Sur la première traverse de la barrière est l'inscription capitale, le signe sacramentel et distinctif de l'estampe, le millésime de MCCCC XVIII, et il y est d'une manière nette, précise, incontestable.

Voilà donc Bruxelles en possession d'un monument qui n'existe nulle part, et qui, selon toute apparence, est un monument national, l'œuvre de nos anciens *printers*. L'école flamande de peinture s'y montre en effet avec son caractère natif et individuel. Raison de plus pour nous applaudir de cette conquête [1].

Lettre de M. C. P. Bock à M. de Reiffenberg, sur la vie de saint Maur qu'il a publiée dans le tome XIV des Nouveaux Mémoires de l'Académie de Bruxelles.

Permettez, M. le baron, que je me charge de vous exprimer la reconnaissance que le monde savant accordera certainement à une publication intéressante sous différents rapports. Je veux parler de la légende de saint Maur versifiée par le frère Corneille de Liége, et découverte récemment par vous dans un manuscrit de la bibliothèque royale. Je laisse à d'autres le soin d'examiner la forme poétique de cet ouvrage et de lui assigner la place que, sous ce rapport, il doit occuper dans le tableau de la poé-

[1] Voy. l'*Athenæum* de Londres, du 23 novembre 1844 et suiv.; l'*Artiste*, du 24 novembre; l'*Écho du monde savant*, du 1er décembre, etc.

sie latine du moyen âge : mais je désire vous communiquer quelques observations sur le fond même de cette légende et sur le point de vue historique d'où elle doit être appréciée. Personne ne mettra en doute que l'époque vers laquelle la légende a été mise en vers par le poëte liégeois ne soit bien précisée dans la savante notice qui accompagne la publication. Sans sortir des bornes que prescrit la forme d'une lettre, j'entreprends de vous exposer mes vues sur le temps auquel le récit primitif a été composé et sur le but que l'auteur de cet ouvrage se proposait.

Les Bollandistes étaient en possession d'une relation en prose de la vie de saint Maur, qui provenait de l'abbaye de Korsendonk en Westphalie. Voyant l'impossibilité de mettre d'accord le récit de cette prose avec les faits avérés par l'histoire ecclésiastique et profane, — impossibilité qu'avait reconnue aussi Le Nain de Tillemont et que d'ailleurs il n'est pas difficile de constater, — les Bollandistes ne se sont pas crus obligés d'en faire une édition complète; ils l'ont remplacée par la narration abrégée qui se retrouve dans l'histoire des archevêques de Rheims, par Flodoard. Cependant ils ont eu soin d'avertir leurs lecteurs, que le contenu du manuscrit remontait à une plus haute antiquité. Ils ont fait observer que la translation des reliques du saint qui, selon Flodoard, eut lieu vers le commencement du IXe siècle, n'y était pas encore rapportée. Les seuls passage

cités suffisent pour établir que l'histoire telle qu'elle se trouvait consignée dans le manuscrit de Korsendonk, était parfaitement conforme à la narration qui a servi de base au travail du frère Corneille, ainsi qu'à celle dont l'évêque Vincent de Beauvais a donné des extraits dans un temps postérieur (*Specul. hist.* IX, 55). Du moins peut-on assurer que ces versions ne différaient que sous le rapport de quelques détails d'un intérêt secondaire.

C'est en vain que j'ai cherché un texte ancien et complet de cette légende dans les nombreux passionals qui sont déposés à la Bibliothèque royale. Le manuscrit n° 9290 nous donne l'histoire de saint Maur, et le manuscrit n° 9742 raconte les martyres des saints Timothée et Apollinaire qui font partie de la même légende. Mais nous n'y trouvons qu'un abrégé, sans intérêt et sans vie, de l'ouvrage primitif. Tout trait caractéristique est au contraire effacé. Le poëme du frère Corneille se distingue avantageusement de ces deux versions. Si l'original n'y est pas reproduit dans son entier, au moins les parties transcrites sont rendues avec une grande fidélité.

Votre publication, M. le baron, n'a pas seulement le mérite de nous révéler l'existence d'un poëte belge inconnu jusqu'ici, elle nous dédommage encore de la perte de la légende primitive ou de l'oubli dans lequel elle est restée ensevelie. — Pour rendre plus facile le développement annoncé, je reprendrai en peu de mots le récit du poëme.

Le nombre des chrétiens s'était considérablement augmenté à Rome, où saint Pierre avait prêché l'Évangile. A sa voix, les missionnaires de la foi se répandirent dans le monde entier. L'attention de l'apôtre se fixa principalement sur les contrées de l'Europe. Les messagers de la bonne nouvelle qu'il envoya aux Lombards, aux Gaulois, aux Germains et aux Francs, furent accueillis avec joie par ces peuples. Eucher et Materne se rendirent dans le pays de Trèves. Maur, auquel fut adjoint Timothée, fut envoyé à Rheims où il se rendit par mer. Les prédications de ces derniers furent fructueuses, et un grand nombre d'idolâtres abandonnèrent le culte des faux dieux. La légende interrompt ici le cours de la narration, pour nous ramener à Rome : elle nous dépeint l'affreuse tyrannie de Néron; elle raconte les traitements cruels que cet empereur fit souffrir à ses proches et à son précepteur, et nous dit comment enfin il tourna sa rage contre les chrétiens. Saint Pierre et saint Paul obtinrent la palme du martyre dans la persécution qu'il ordonna à Rome. Le préfet Lampadius fut envoyé à la tête d'une force militaire dans les Gaules, chargé d'extirper les racines que le christianisme y avait jetées : mais tous les efforts du préfet qui vint résider à Rheims ne parvinrent point à arrêter les progrès de la foi nouvelle. Timothée continuait ses prédications dans la ville, tandis que Maur annonçait l'Évangile aux habitants des campagnes. Le premier est saisi et amené devant le magistrat romain : il résiste à toutes

les promesses, à toutes les menaces; et quand, irrité de son courage et de sa ferveur, Lampadius donne l'ordre de le faire fouetter, un ange descendu du ciel vient consoler le martyr et fermer ses blessures. A la vue de ce miracle, un soldat romain nommé Apollinaire se hâte d'en rendre témoignage devant le tribunal du préfet, se déclare chrétien, et partage ensuite la captivité de Timothée. Maur, apprenant ces événements, s'empresse de rejoindre ses frères. Enfermé dans la même prison il enseigne la religion du Christ à 50 païens et leur administre le baptême. Tous ensemble souffrent le martyre. Un fidèle nommé Eusèbe inhume leurs corps, et la justice divine ne tarde pas à punir d'une manière terrible le persécuteur.

En comparant le récit de la légende versifié avec les extraits de Flodoard et ceux de Vincent de Beauvais, on est amené à croire que la rédaction antérieure était d'une bien plus grande étendue, puisque chacun y a pu puiser selon ses vues et ses besoins. Le frère Corneille ne célèbre que les actions de saint Maur et le but particulier de son ouvrage en explique la raison. Il ne s'occupe que très-accessoirement de l'histoire de son compagnon saint Timothée; il passe sous silence le récit de la vision accordée à ce dernier dans la prison, vision rapportée par l'évêque de Beauvais: aussi ne fait-il aucune mention de la construction de l'église qui d'après d'autres versions, a dû être élevée sur le tombeau du saint. En retranchant ces

parties qui n'offraient aucun intérêt direct pour ses lecteurs, le poëte s'est permis d'amplifier le récit par une introduction historique.

Cette introduction rapporte l'établissement du christianisme dans les Gaules. Elle est, sans aucun doute, empruntée à l'ancien historien Goltschalk, dont l'ouvrage nous est conservé dans la compilation du moine Gilles d'Orval. L'influence que les idées généralement reçues dans le XIe siècle exerçaient sur le poëte a été cause des quelques modifications de l'original qui se sont glissées dans le travail du frère Corneille. Je considère comme une modification introduite par cet auteur la circonstance qu'au lieu de faire arriver saint Maur et son compagnon de l'Orient, il les fait venir de Rome. Assurément, en parlant de saint Pierre dirigeant les affaires spirituelles du monde chrétien, la pensée d'un écrivain du XIe siècle se portait plus naturellement sur Rome que sur le siége d'Antioche, que l'apôtre avait occupé avant d'arriver en Occident.

C'est pour cette raison qu'il s'est éloigné de la version de Flodoard, qui me paraît se rapprocher le plus du récit primitif et avec laquelle le voyage par mer que les missionnaires entreprirent s'accorde le mieux. Sauf cette légère altération et une autre moins certaine que je signalerai plus tard, le poëme me paraît ne s'écarter en rien des traces de l'original. Il a surtout conservé fidèlement les discours placés dans la bouche des martyrs et de leur juge. Je regarde ces discours comme fort

importants en ce qu'ils nous permettent de fixer avec quelque probabilité l'époque vers laquelle la légende fut composée, et nous font deviner la pensée qui influençait son auteur. Ici, M. le baron, je crois devoir appeler votre attention sur les paroles que saint Maur adresse au préfet Lampadius, et particulièrement sur le passage où, pour démontrer la fausseté du culte des idoles, il lui cite les tombeaux des hommes qui furent adorés à l'égal des dieux. Je vous engage à comparer ce passage avec un chapitre de l'ouvrage connu sous le nom de *Recognitiones* et attribué faussement à saint Clément (x, 24).

De ce rapprochement vous conclurez avec moi que les arguments de la légende sont empruntés à cette source. Aussi serez-vous, je n'en doute pas, de mon avis, que ces raisonnements qui se trouvent également répétés dans les dialogues de Césaire et dans l'histoire du martyre de saint Ignace, n'auraient pu être employés ni contre le paganisme du temps de Néron, ni à Rome. Ils conviennent à une polémique dirigée contre des fables obscures que, dans un temps postérieur, les néoplatoniciens tâchaient de faire revivre pour y substituer leurs propres doctrines, afin de faire remonter celles-ci à des temps primitifs et de les accréditer par le témoignage d'une théologie rapprochée du berceau du genre humain. Il est question, entre autres, dans le discours de saint Maur, du tombeau d'Apollon à Delphes, rarement cité chez les auteurs classiques, et qui, dans

l'antiquité, n'était certainement pas l'objet d'une vénération particulière.

L'importance que l'école néoplatonicienne voulait lui prêter se dénote dans un passage de la vie de Pythagore par Porphyre (chap. 17), passage que relève saint Cyrille, dans sa défense du christianisme contre les diatribes de l'empereur Julien (livre x, p. 341, éd. de Spanheim). Si saint Maur avait lutté contre l'idolâtrie romaine il n'aurait à pas coup sûr rappelé la mort d'Hercule qui, d'après son discours, se jeta dans les flammes d'un bûcher à Tyr. La fable grecque adoptée par les poëtes romains célèbre la mort du demi-dieu sur le mont Œta, mais jamais elle ne transporte la scène en Syrie.

Qu'il me soit permis de quitter un instant le sujet principal qui nous occupe, pour expliquer une remarque à laquelle le passage de la légende donne lieu. Les traditions de l'Asie, pas plus que la mythologie d'Occident, n'ont placé le lieu de la mort volontaire d'Hercule dans la capitale de la Phénicie.

Dans le passage mentionné, je trouve qu'il est fait allusion à une représentation dramatique de cette mort telle qu'elle avait lieu annuellement à Tyr de même que dans d'autres grandes villes de l'Asie (par exemple à Ninive). L'image du dieu dont on célébrait l'apothéose était placée sur un bûcher immense composé de bois aromatiques, chargé de substances adorantes et couvert de tapis précieux. Le tout devenait la proie des flammes, aux sons d'une musique bruyante et des

acclamations fanatiques d'un peuple innombrable [1]. Plusieurs médailles de la ville de Tarsus, qui représentent le bûcher érigé pour la fête d'Hercule, nous certifient que la cérémonie que je viens de décrire s'y solemnisait de cette manière. Un passage curieux de Dion Chrysostome (Or. XXXIII, s. II, p. 23, éd. de Reiske) complète l'indication donnée par les médailles.

La fête de Tarsus, ville fondée par les Phéniciens, peut être considérée comme une imitation de la même cérémonie instituée dans la métropole. Cela ne saurait être l'objet d'aucun doute. Toutes les colonies phéniciennes adoraient Hercule comme leur divinité protectrice. Ce culte était le lien qui les unissait à la patrie commune. Carthage payait un tribut annuel pour concourir aux magnificences de la fête de Tyr. Chaque colonie fondée par cette capitale y participait par l'envoi d'une ambassade. On voit, par le deuxième livre des Macchabées qu'Antiochus et Épiphane y contribuèrent aussi par de riches présents. Ces fêtes attestent la célébration périodique de la solennité, sans en donner les détails. Le passage des *Recognitiones* dont Césaire et les auteurs des légendes de saint Maur et de saint Ignace ont profité, établit que la représentation qui accompagnait la fête avait lieu de la même manière dans la métropole

[1] Comparez la dissertation savante de M. O. Müller, *Sandon et Sardanapale*, dans le Musée Rhénan, année III, page 22.

comme à Tarsus, et probablement dans toutes les autres villes de la même origine. Des médailles romaines, frappées en l'honneur de Caracalla, d'Héliogabale et d'Otacilla nous attestent que cette fête, dont l'origine remontait à une haute antiquité, s'était maintenue jusqu'alors. Il est probable qu'elle ne fut abolie que par les ordres de Constantin le Grand.

Sans doute l'auteur de l'ouvrage ébionite que je viens de citer était à même de donner des renseignements sur ce sujet, le souvenir ne pouvant en être effacé au temps où il vivait, c'est-à-dire vers le commencement du IIIe siècle. Vous voudrez bien pardonner cette courte digression, qui d'ailleurs offre un exemple de l'intérêt que la lecture des légendes peut avoir pour la science de l'antiquaire. Je reviens à mon sujet. L'usage que l'écrivain de la légende de saint Maur a voulu faire des *Recognitiones* nous permet de fixer une limite au delà de laquelle la rédaction primitive de son ouvrage ne saurait être datée. D'un autre côté, comme nous voyons par le testament de saint Remi, que le culte de saint Maur se trouvait déjà établi en France vers l'année 525, le champ de conjectures se rétrécit par cela même entre trois siècles. Tâchons de réduire encore le vague de cet espace.

Je ne veux pas insister sur le caractère que la marche et le développement du sujet prêtent à l'ouvrage en question. Je serai obligé de fixer d'une manière précise les distinctions que les récits de ce

genre offrent dans les différents siècles, et d'entrer dans des recherches sans doute curieuses, mais qui exigent une discussion plus étendue et fournissent largement matière à la controverse. Je crois pouvoir me servir avec plus d'avantage d'une indication qui me permet de m'appuyer sur des faits historiques. Cette indication, je la trouve dans le nom de Lampadius donné par l'auteur au préfet instrument de la cruauté de l'empereur. Ce même nom est donné au magistrat qui envoie au supplice les martyrs appelés ordinairement *les quatre couronnés*. Or ce nom me paraît être plutôt une désignation générique que le nom propre d'un individu. Il en est de même du nom d'Eusèbe que les légendes prêtent assez souvent aux fidèles qui rendent les derniers devoirs aux victimes de la persécution. L'usage qu'on a fait de ce dernier nom s'explique par son étymologie; quant au premier, je crois pouvoir déterminer également le motif qui l'a fait choisir. Les historiens du règne de Néron ne font mention d'aucun préfet ou magistrat quelconque du nom de Lampadius. Ce nom ne paraît qu'à une époque bien postérieure et notamment dans l'intervalle qui s'écoule de 351 à 530 [1].

[1] Toutes les notices qui nous sont parvenues relativement à la famille des Lampadii, se trouvent recueillies dans les notes de Valois sur Ammien Marcellin, dans la *Prosographia cod. Theodos*. de Godefroy, et dans le commentaire de Gori, qui explique un diptique provenant de cette famille.

Un consulaire de la Campanie, nommé Lampadius, qui est parvenu à notre connaissance par une inscription rapportée dans la collection de Gruter, vivait peut-être dans un temps antérieur, mais il est impossible de lui assigner une date certaine. Un membre des plus distingués de la même famille était le préfet de Rome auquel sont adressées plusieurs lettres de Symmaque. Ce dernier, célèbre par sa lutte contre saint Ambroise, était dans le sénat romain le chef du parti resté fidèle à l'ancien culte. Un fils du préfet Lampadius, nommé Lollianus, fut impliqué dans une conspiration contre Valentinien Ier, et mis à mort par l'ordre de cet empereur, comme convaincu de magie. On voit, par les monuments du temps, que l'on accusait de préférence de ce crime odieux ceux qui persévéraient dans l'attachement aux croyances et aux cérémonies de l'antiquité.

La résistance, qu'opposait à cette époque le sénat romain aux édits des empereurs concernant la religion, était en même temps une opposition politique. L'aristocratie romaine ne pouvait et ne voulait point renoncer aux souvenirs de sa grandeur déchue, et l'ancienne capitale du monde, toute rayonnante encore de son antique splendeur, luttait, avec l'obstination du désespoir, contre l'autorité et la croyance qui régnaient à Constantinople, lorsque fatiguée de cette longue lutte, et surtout découragée par l'issue fatale de l'insurrection de Maxime, une partie du sénat, cédant aux instances de l'empereur Théodose, se

soumit au croyances nouvelles; une autre partie, peut-être tout aussi considérable — et Zosime assure même que l'avantage du nombre était de ce côté — ne put être entraînée à déserter la cause de ses anciens dieux. Prudence nous cite toutes les familles puissantes qui passèrent au christianisme à cette occasion. Les *Lampadii* ne figurent point dans cette nomenclature, bien qu'ils fussent du nombre des personnages les plus riches et les plus considérés de leur temps. Cette omission me paraît significative, Prudence ayant autant d'intérêt à faire ressortir l'importance de la conversion qui s'était opérée, que Zozime pouvait en avoir à amoindrir la valeur de cet événement. On peut en conclure que la famille des Lampadii resta païenne, et ce qui le prouve encore mieux, c'est que plus tard l'un de ses membres embrassa le parti d'Attalus, l'instrument aveugle d'Alaric, lorsque ce barbare tenta de soulever pour la dernière fois toutes les passions politiques et religieuses de l'Italie contre la suprématie de *Byzance* [1]. De l'ensemble de ces faits on peut tirer la conséquence que, pendant le temps que dura la lutte entre Rome et Constantinople, entre le culte des idoles et la voix de l'Évangile, mais surtout vers la fin de cette époque, les Lampadii pouvaient, dans l'opinion populaire de l'empire d'Orient, être considérés en quelque sorte

[1] Voy. les notes de Valois sur Ammien Marcellin, dans la *Prosographia cod. Theodos.* de Godefroy, et dans le commentaire de Gori, qui explique un diptique.

comme les représentants du paganisme expirant, et c'était contre eux, ennemis héréditaires du Christ et de l'empire, que devait se diriger particulièrement l'aversion des chrétiens dans les provinces orientales. Il était dès lors tout naturel que, dans des récits qui ne prétendaient nullement à une vérité historique, on attribuât le nom abhorré de cette famille aux séides des empereurs païens qui avaient fait couler le sang des chrétiens, et c'est ce qui me porte à penser que l'origine de la légende qui fait l'objet de nos recherches coïncide avec la fin du IVe ou le commencement du Ve siècle.

Il me reste maintenant à examiner la portée de cette légende, et à définir, s'il est possible, le but auquel elle devait concourir. L'époque vers laquelle, comme je le crois, cette fiction pieuse [1] prit naissance, fut plus fertile que toute autre en productions du même genre, et c'est surtout dans le sein des sectes gnostiques qu'il en faut chercher l'origine.

Les prétendus voyages des apôtres, ouvrage com-

[1] Je me sers sans scrupule de cette désignation, bien que je ne me sois point arrêté à démontrer la fausseté totale du récit. J'ai jugé qu'il était inutile d'entrer dans ce développement, puisque ni les Bollandistes ni Tilmont, comme je l'ai déjà fait observer, ne reconnaissent aucun caractère d'authenticité à la légende. Cependant je ferai remarquer le témoignage formel de Sulpice-Sévère, qui place les premiers martyrs de la Gaule sous le gouvernement de Marc-Aurèle.

posé par le manichéen Leuce; un grand nombre d'évangiles et d'autres écrits apocryphes, — la plupart condamnés par un édit du pape Gélase, — appartiennent à cette catégorie. Les sectes gnostiques ne se soumettaient qu'à regret à la domination croissante de l'Évangile, et toujours en s'efforçant de reproduire sous les formes des dogmes chrétiens les traditions religieuses de l'Orient. Ces traditions venaient d'acquérir un nouveau développement, après avoir été ensevelies dans l'oubli pendant des siècles. Ce développement se mêla au mouvement des esprits à l'époque où l'énergie et le prestige de la domination romaine s'affaiblirent dans l'Asie, et où la chute de l'influence occidentale délivra, pour ainsi dire, les esprits maintenus longtemps dans l'inaction par le despotisme qui avait pesé sur eux. La philosophie néoplatonicienne vint en aide à cet éclectisme, mélange bizarre de la sublime simplicité du christianisme, du culte de la lumière, du système des émanations et de la doctrine de la métempsycose. Le progrès de ces théories énigmatiques, lorsqu'elles essayèrent de s'étendre au delà des limites des pays où elles avaient pris naissance, rencontra bien des obstacles. Le grand nombre goûta peu ces doctrines mystiques et l'ascétisme extravagant qui en était la conséquence. Pour s'insinuer dans les esprits, les gnostiques imaginèrent de présenter leurs systèmes sous des formes moins abstraites. Ils eurent recours à un genre de littérature fort répandu à cette époque dans tout l'empire

romain, et particulièrement dans les contrées orientales [1].

Dès les temps les plus reculés les aventures de hardis navigateurs, embellies par des récits de merveilles lointaines, avaient flatté l'imagination des peuples qui habitaient les côtes de l'Asie et les îles adjacentes. Aux aventures d'Ulysse avaient succédé les fables milésiennes; celles-ci avaient, plus tard, donné naissance au roman proprement dit. Plusieurs compositions de ce genre appartenant aux dernières époques de l'empire romain sont parvenues jusqu'à nous; les naufrages, les incursions des pirates, les séparations forcées, les rencontres imprévues, en forment ordinairement le sujet. On n'a pas encore essayé de mettre en parallèle ces romans profanes avec les fictions à peu près contemporaines des manichéens, et cependant il serait curieux d'explorer ce terrain où l'enfance de la littérature moderne touche à la décadence de la littérature classique.

En amplifiant et en dénaturant les actes des apôtres, comme ils l'avaient fait à l'égard des évangiles, les gnostiques racontaient dans le style de ces romans les

[1] Un géographe contemporain de l'empereur Constant, nommé Junior, dont l'ouvrage a été d'abord publié par Gronovius, et d'une manière plus correcte par A. Mai, dit en parlant des villes de Scythopolis, Laodicée, Byblos, Tyr et Béryte : « *omni mundo litteraturam mittam.* » Je suis d'avis qu'il entend appliquer cette expression à la littérature d'agrément.

voyages des missionnaires, captivaient l'attention par le récit de leurs visions et de leurs miracles, et cherchaient à influencer les esprits en y mêlant leurs enseignements hétérodoxes. Lorsque ces ouvrages devinrent l'objet de la censure ecclésiastique, tout ce qui tenait à l'exposition des doctrines réprouvées en disparut. Les récits merveilleux qui leur avaient servi de cadre restèrent seuls et furent transmis d'âge en âge. Les voyages apocryphes de saint Thomas en offrent l'exemple le plus remarquable. Le texte grec récemment publié par M. Thilo est rempli de maximes manichéennes, tandis que la légende latine, encore inédite et qui se trouve dans le MS. n° 9742 de la Bibliothèque royale, ne présente que la simple narration des faits.

Un passage de saint Grégoire de Tours (*De Glor. Mart.*, c. LV) et le testament de saint Remi nous apprennent que la vénération pour saint Maur se répandit de bonne heure en France. On se rappellera la fréquence des rapports littéraires qui pendant le ve siècle existaient entre ce pays et l'Asie Mineure. Le succès que les doctrines des gnostiques avaient obtenu dans les Gaules est attesté par saint Augustin. Ce succès s'expliquerait davantage, s'il avait été appuyé par des légendes écrites dans l'esprit de ces sectaires que l'activité du commerce aurait importé des villes maritimes de l'Asie.

Le grand nombre de Juifs et de Syriens qui, pour des intérêts commerciaux, étaient alors répandus dans

les Gaules, est attesté par des faits nombreux recueillis par Bonami et de Guignes [1].

Mes études historiques, bien qu'elles n'aient pas été dirigées vers ce but spécial, m'ont forcé à m'occuper plus amplement du genre de littérature dont je viens de vous entretenir. Je crois pouvoir établir, dans cet ordre de compositions littéraires, deux catégories très-distinctes :

Les récits tendant à répandre l'application morale des systèmes du gnosticisme; entre eux je citerai les *Voyages de saint Thomas*, la *Vie de saint Alexis* et l'*Histoire de Joseph et d'Asteneth*, publiées par Fabricius, avec les *Apocryphes* du Vieux Testament [2];

Les ouvrages qui ont pour but d'amener les derniers sectateurs du paganisme à la foi de l'Évangile : à cette classe appartiennent la *Confession de saint Cyprien*,

[1] *Mém. de l'Acad., des inscr.*, t. XXI, p. 97, t. XXVII, p. 1473.

[2] L'attention des antiquaires mérite d'être fixée sur la description du palais habité par Asteneth. Je vois, par un curieux itinéraire de la Terre Sainte et de l'Égypte, rédigé par un moine de l'abbaye du Mont-Cassin, que les pèlerins au temps des croisades, recherchaient les restes de ce palais dans les ruines d'Héliopolis. Cet itinéraire avait été composé pour l'usage de Wibald, abbé de Mont-Cassin et de Stavelot, lorsqu'il fut sur le point d'accompagner l'expédition de l'empereur Conrad III. Il a été publié récemment dans l'histoire du Mont-Cassin, par M. L. Fosti, membre de cette congrégation. J'aime à reconnaître dans ce dernier ouvrage, l'élan généreux qui porte vers les re-

toire des mœurs de la civilisation et de la littérature y trouverait de nombreux éléments à consulter. La publication dont vous avez enrichi la littérature du moyen âge est un document nouveau que les savants qui voudront s'occuper de ce genre de recherches, s'empresseront d'accueillir. — J'avoue volontiers que ma conjecture relative à l'origine gnostique de la légende de saint Maur exige des preuves encore plus concluantes. Elles ne pourraient être fournies que par le texte de l'original, et je serais charmé si la publication de cette lettre pouvait engager quelque savant à rechercher et à communiquer au public ce monument curieux de l'antiquité.

Agréez, je vous prie, M. le baron, l'assurance de ma considération distinguée.

C. P. Bock.

NOTES.

P. 34. Paquot a donné une courte notice sur Michel Gouselaire (dont il écrit le nom ainsi : Goussélaire), dans ses Mémoires, éd. in-fol., t. 1er, p. 233. Il y dit que ce savant religieux naquit à Germignies, village entre Lille et Douai, le 11 décembre 1629, et qu'il mourut le 3 décembre 1706. Il y cite l'histoire manuscrite de l'abbaye de Los, dont nous avons parlé, et renvoie à la Gall. Christ, III, 307-308.

P. 190. M. Kesteloot ne s'est pas contenté de traduire le discours de M. Quetelet. Ce savant professeur y a ajouté des notes intéressantes qui donnent sur la vie de M. Falck des détails qu'on chercherait vainement dans les lignes que nous lui avons consacrées.

TABLE DES MATIÈRES.

Les trois planches représentent les marques des imprimeurs Roland Van den Dorpe et Retore Velpius, ainsi que la vignette adoptée par la Société des Bibliophiles de Belgique.

ERRATA.

Année 1843. Page 79, ligne 9, Luxembargum, lisez Luxemburgum.
Page 101, ligne 5, perficiens (et non perfeceris) lisez proficiens.
Année 1844. Page 31, ligne 18, Odensé, lisez Odensée.
Page 32, ligne 18, Royaarts, lisez Royaards.
Page 44, ligne 9, circumseptis, lisez circumseptum ?

ANNUAIRE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE,

PAR

le conservateur

Baron De Reiffenberg.

Sixième année.





BRUXELLES ET LEIPZIG.

C. MUQUARDT.

1845

Nouvelles publications :

M. DE REIFFENBERG. Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg. Bruxelles, 1844. In-4, avec 24 planches.

Le quatrième volume de ce recueil paraîtra avant [illegible] et contiendra l'ancien poëme du *Chevalier au Cygne et de Godefroid de Bouillon.*

LE MÊME. Une existence de grand seigneur au seizième siècle. Mémoires de Charles de Croy, duc d'Arschot. Bruxelles, 1845. In-8° avec deux planches.

LES DÉLICES DE LA BELGIQUE, ou Description historique et pittoresque de ce royaume. Un beau volume cartonné, orné d'un plan de Bruxelles, d'une carte du royaume de la Belgique, et de [illegible] planches dessinées par MM. Lauters, Stroobant, [illegible], Vanderhecht, Bielski.

LA LANGUE FLAMANDE, son passé et son avenir. Projet d'une orthographe commune aux peuples des Pays-Bas et de la Basse-Allemagne. Avec une carte des divers territoires où l'on parle le Nederduitsch. Par Hubert Vandenhoven.

MUNCHHAUSEN (Histoire et aventures de l'illustre chevalier baron De), traduit de l'allemand de Burger, illustré par Hendrickx. 1 beau vol. in-8°, imprimé avec le plus grand soin sur papier jésus vélin, orné de planches, vignettes, etc., etc.

RAM (P. F. X. De). Documents relatifs aux troubles du pays de Liége, sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne, 1455-1504, publiés sous la direction de la Commission Royale d'histoire, gr. in-4° de XXVI et 964 p. Contenant : Johannis de Los, abbatis S. Laurentii prope Leodium, chronicon rerum gestarum ab anno MCCCCLV ad annum MDXIV. Accedunt Henricii de Merica et Theodorici Pauli historiæ de cladibus Leodiensium annum MCCCCLXV-VII, cum collectione documentorum ad res Ludovici Borbonii et Johannis Hornaei temporibus gestas. Formant le tome VIII de la collection des chroniques belges inédites, publiée par ordre du gouvernement.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE [illegible]. T. 1. 1re et 2e partie, in-8°.

Nouvelles publications.

M. DE REIFFENBERG. Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg. Bruxelles. 1844. In-4o avec 24 planches.

Le quatrième volume de ce recueil paraîtra avant les 2me et 3me et contiendra l'ancien poëme du *Chevalier au Cygne et de Godefroid de Bouillon*.

LE MÊME. Une existence de grand seigneur au seizième siècle. ou Mémoires de Charles de Croy, duc d'Arschot. Bruxelles, 1845. In-8o avec deux planches.

LES DÉLICES DE LA BELGIQUE, ou Description historique et pittoresque de ce royaume. Un beau volume cartonné, orné d'un plan de Bruxelles, d'une carte du royaume de la Belgique et de cent planches dessinées par MM. Lauters, Stroobant, Ghémar, Vanderhecht, Bielski.

LA LANGUE FLAMANDE, son passé et son avenir. Projet d'une orthographe commune aux peuples des Pays-Bas et de la Basse-Allemagne. Avec une carte des divers territoires où l'on parle le Nederduitsch. Par Hubert Vandenhoven.

MUNCHHAUSEN (Histoire et aventures de l'illustre chevalier baron De), traduit de l'allemand de Burger, illustré par Hendrickx, 1 beau vol. in-8o, imprimé avec le plus grand soin sur papier jésus vélin, orné de planches, vignettes, etc., etc.

RAM (P. F. X. De). Documents relatifs aux troubles du pays de Liége, sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne, 1455-1504, publiés sous la direction de la commission Royale d'histoire. gr. in-4o de XXVI et 964 p. Contenant : Johannis de Los, abbatis S. Laurentii prope Leodium, chronicon rerum gestarum ab anno MCCCCLV ad annum MDXIV. Accedunt Henricii de Merica et Theodorici Pauli historiæ de cladibus Leodiensium annum MCCCCLXV-VII, cum collectione documentorum ad res Ludovici Borbonii et Johannis Hornaei temporibus gestas. Formant le tome VIII de la collection des chroniques belges inédites, publiée par ordre du gouvernement.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE LIÉGE. T. 1. 1re et 2e partie. in-8o.

